



D E P A R T E M E N T d u R H O N E
C O M M U N E D E B E L M O N T - D ' A Z E R G U E S
(6 9 3 8 0)



Plan Local d'Urbanisme

Les annexes sanitaires

Pièce n°	Projet arrêté	Document soumis à enquête publique	Approbation
07.1			

Sommaire	3
I. Le réseau d'eau potable	5
I-1 Etat actuel de l'alimentation en eau	5
I-2 La défense incendie	8
I-3 Situation dans l'hypothèse d'urbanisation du PLU	9
II- L'assainissement collectif	10
II-1 Collectivité compétente	10
II-2 Réseau et collecte	10
II-2 Situation dans l'hypothèse de l'urbanisation du PLU	12
III- L'assainissement autonome	13
IV. La gestion des eaux pluviales	15
V. Ordures ménagères et déchèterie	16

I. Le réseau d'eau potable

I-1 Etat actuel de l'alimentation en eau

La commune est alimentée en eau potable par le réseau produit par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues (SIEVA) depuis 1937 qui lui-même est adhérent au Syndicat Saône-Turdine.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues regroupe 24 communes (Alix, Anse, Belmont d'Azergues, Bully, Charnay, Chasselay, Châtillon-d'Azergues, Chazay-d'Azergues, Civrieux-d'Azergues, Dommartin, Eveux, Fleurieux-sur-l'Arbresle, Lachassagne, Lentilly, Les Chères, Lozanne, Marcilly-d'Azergues, Marcy, Morancé, Nuelles, Pommiers, Quincieux, Saint-Germain-sur-l'Arbresle et Saint-Jean-des-Vignes) pour une population de 43 576 habitants en 2010.



Carte extraite du site @ SIEVA

a) Ressource

Depuis 1983, l'eau distribuée par le Syndicat provient intégralement de la zone de captages de la nappe alluviale de la Saône à Quincieux « Le pré des îles » et Ambérieux –d'Azergues « La grande Bordière », gérée par le Syndicat Mixte d'Eau potable Saône-Turdine, auquel le SIE du Val d'Azergues Adhère.

La zone de la Grande Bordière compte 12 puits alors que le Pré des Îles en compte 7. La production moyenne d'eau brute est de 22 000 m³/j. La capacité maximale est de 28 000 m³/j.

L'eau brute est chargée en manganèse (environ 80 µg/l). Cette eau subit un traitement d'élimination du fer et du manganèse à l'usine du Jonchay située à Anse avant d'être acheminée jusqu'aux réservoirs principaux du Syndicat. En 2011 le Syndicat des Eaux du Val-d'Azergues a acheté plus de 3 millions de m³ d'eau au SMEP Saône-Turdine.

Des interconnexions permettant d'assurer la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le périmètre du syndicat Saône-Turdine existent :

- Pour l'eau brute, interconnexion avec la commune de Villefranche-sur-Saône ;
- pour l'eau traitée, interconnexions avec les syndicats Rhône Loire Nord, Mont du Lyonnais et Rhône sud

b) Le réseau syndical

Le SIEVA est une structure intercommunale de distribution d'eau potable regroupant 25 communes. Le service est exploité en régie.

Son réseau d'eau potable est composé de près de 700 km de canalisations alimentant une population totale (données INSEE) de 46 712 habitants en 2009 valant 2012, soit 19 157 abonnés en 2011 (-4,55% de moins qu'en 2010). Le syndicat exporte une partie des eaux vers la commune de Lissieu (périmètre Grand Lyon).

Le réseau intercommunal compte 11 réservoirs de redistribution d'une capacité totale de 11 500 m³ permettant le stockage d'environ une journée de consommation en pointe. Il compte également une station relais de pompage à Lentilly (La Rivoire).

En 2012, le syndicat comptait 17 835 abonnés (pour 2 740 286 m³ d'eau mis en distribution), contre 19 160 en 2011 (pour 3 079 897 m³ d'eau mis en distribution).

En 2012, 2 238 763 m³ d'eau ont été vendus aux abonnés, dont 2 186 553 m³ aux abonnés domestiques et 52 210 m³ aux abonnés non domestiques. La consommation moyenne par abonnement domestique est de 123 m³.

c) Le réseau communal

La commune de Belmont d'Azergues est desservie par une canalisation majeure de 300 mm qui longe la D70 en provenance de Charnay et en direction de Lozanne. Un embranchement de 250 mm en provenance de St-Jean-des-Vignes se raccorde sur cette canalisation principale.

Il n'existe aucun réservoir de redistribution sur la commune et la conduction de l'eau se fait de façon gravitaire.

Des canalisations de 125 mm longent quant à elles le chemin de Paradis et la rue Guillaume Varey. Les lotissements sont desservis selon les besoins des opérations (entre 50 et 80 mm).

I-2 La défense incendie

La circulaire interministérielle du 10 décembre 1951 évoque 3 principes de base pour lutter contre un risque moyen:

- le débit nominal d'un engin de lutte contre l'incendie est de 60 m³
- la durée approximative d'extinction d'un sinistre moyen est évaluée à 2 heures
- la distance entre le projet et l'hydrant est inférieure à 200 mètres

Il en résulte que les services incendie doivent pouvoir disposer sur place et en tout temps de 120 m³.

Le réseau doit être en mesure d'assurer les débits et la pression nécessaires (1 bar).

L'inventaire des bornes et poteaux incendies actualisé en janvier 2011, présente 17 raccordements de capacité $\geq$ à un diamètre de 100 mm (sauf un de 65 mm). Les débits horaires sont $\geq$ à 95 m³ pour une pression en moyenne de 10 hPa.

n°	Situation	ϕ Conduite	ϕ PI	Débit	Pression	Observations	Relevé débit
1	Opac - Chemin de Paradis	125	100	150	7,5		2011
2	Le Paradis (en bas)	125	100	140	9	posé en 1991	2011
3	Le Clos des Collonges	125	100	>200	12	posé en 2002	2011
4	Varennas Espace de Loisir du Pont Dorieux	300	100	>120	14		
6	Pont Dorieux	125	100	270	10,5	posé en 2002	2002
7	Lotissement les Buisnières	90	65	100	11,5	posé en 1976	2011
8	n° libre						
9	Angle Chemin du Lavoir Allée des Buis	125	100	125	6	posé en 1994	2011
10	Angle Route du Pont Dorieux Route de Saint Jean	300	100	>120	12		
11	Impasse du Lavoir / Ch. Des Pierres	100	100	95	6,5	1978 déplacé en 2006	2006
12	Rotaval - Ferme Gros	100	100	150	12	posé en 2004	2011
13	Angle Rue Guillaume de Varey Rue du Beaujolais	125	100	280	12		2011
14	Face au cimetière Route du Pont Dorieux	300	100	330	12		
15	Chemin de Paradis vers les Ecoles	100	100	155	12	posé en 1988	2011
16	Angle Chemin de Paradis Allée des Chênes	125	100	140	6		2011
17	Rue Guillaume de Varey Lotissement des Condamines	100	100	215	12		2011

I-3 Situation dans l'hypothèse d'urbanisation du PLU

a) Ressources

Les ressources en eaux du Syndicat permettent de faire face aux besoins de l'urbanisation, du moins jusqu'en 2030. Une étude de sécurisation de l'eau potable dans le Beaujolais, réalisée en 2009, indique que le bilan ressource/besoins est largement excédentaire sur le périmètre du syndicat Saône-Turdine, en situation actuelle comme future (horizon 2020). Le SMEP Saône-Turine ne mobilise en effet actuellement que 40% de sa ressource. L'étude révèle toutefois qu'il risque, à l'horizon 2030, d'atteindre sa limite pour le jour de pointe si toutes les interconnexions de secours sont sollicitées (CAVIL, SIE Rhône Loire Nord).

b) Réseaux

Les principales structures du réseau syndical sont également suffisantes pour faire face aux projets d'urbanisation de la commune.

Le renforcement des réseaux locaux devra être étudié de manière plus précise dans le cadre de l'aménagement de la zone AUB, au lieu-dit les Lavandières.

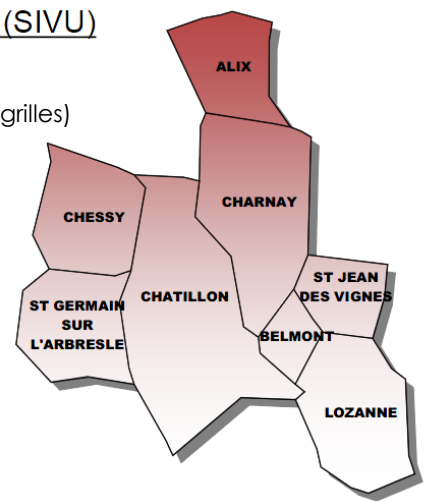
II- L'assainissement collectif

II-1 Collectivité compétente

La commune de Belmont-d'Azergues adhère au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de la Pray (depuis 1998). Le service de l'assainissement du SIVU de la Pray est délégué à la Lyonnaise des Eaux dans le cadre d'un contrat de prestation de service. Les missions d'exploitation déléguées sont principalement :

- La collecte des effluents
- L'élimination des sous-produits du réseau
- Le traitement des effluents
- L'élimination des sous-produits d'épuration (graisse, sable, refus de grilles)

LA PRAY (SIVU)



II-2 Réseau et collecte

a) Le réseau

La commune est équipée d'un réseau d'assainissement de type unitaire dans le bourg ancien et séparatif dans les lotissements plus récents et les dernières tranches de travaux. Il dessert la quasi-totalité des habitants (taux de raccordement de l'ordre de 90%). Le réseau fonctionne gravitairement et achemine les effluents de la commune vers un poste de relevage à l'aval du réseau qui les renvoie vers la station d'épuration de Chatillon d'Azergues.

b) La station d'épuration

Les effluents de la commune sont traités par la station d'épuration de Châtillon-d'Azergues. Cette station traite les effluents des communes d'Alix, Belmont-d'Azergues, Charnay, Chessy, Châtillon, Lozanne, St-Germain-sur-l'Arbresle et St-Jean-des-Vignes.

La station d'épuration qui traite les effluents de Belmont-d'Azergues est la station de La Pray située sur la commune de Chatillon d'Azergues. Elle a une capacité nominale de 9000 Equivalents/Habitants et est de type Boues activées. Un projet d'extension est en cours de réflexion pour porter la capacité de la station à 14000 EH.

Volumes collectés et épurés en 2010 :

- Volumes entrants sur la station (A) : 602 455 m³
- Volumes déversés (B) : 14 727 m³
- Volumes collectés (A+B) : 617 182 m³
- Volumes épurés : 607 034 m³
- Temps by-passés : 63 h
- Pluviométrie : 816 mm

Conformité :

					Nombre d'analyses ...						
Paramètre	Flux Moy. en Entrée	Conc. Moy. en Sortie	Flux Moy. en Sortie	Rdt. Moy.	à réaliser	réalisées	retenues	en dépass.	Dépass. tolérés	Rédhib.	Conformité
DBO5	219	3	5,53	97%	12	12	12	0	2	0	OUI
DCO	611	30,2	55,7	90%	12	12	12	0	2	0	OUI
MeS	361	3,26	6,03	98%	12	12	12	0	2	0	OUI
NG	88,3	8,09	15,3	82%	4	6	6	0	1	0	OUI
Pt	10	1,67	3,18	68%	4	6	6	0	1	0	OUI

		<= Chg Réf et Qref					> Chg Réf et/ou Q Réf				
		Nombre d'analyses ...					Nombre d'analyses ...				
Paramètre	Chg Ref	réalisées	en dépass.	rédhib.	Conc. Moy. en Sortie	Rdt. Moy.	réalisées	en dépass.	rédhib.	Conc. Moy. en Sortie	Rdt. Moy.
DBO5	540	9	0	0	3,00	97%	3	0	0	3,00	96%
DCO	1080	9	0	0	30,1	91%	3	0	0	30,3	89%
MeS	540	9	0	0	3,19	98%	3	0	0	3,40	98%
NG		5	0	0	9,31	79%	1	0	0	3,96	91%
Pt	36	5	0	0	1.67	67%	1	0	0	1.70	69%

Charges entrantes - La Pray						
	Capacités Nominales	2008	2009	2010	%	
Débit (m ³ /j)	2 160	1 966,64	1 449,40	1 650,56	13,88%	
Charge DBO (kg DBO/j)	540	157,00	139,00	219,00	57,55%	
Charge DCO (kg DBO/j)	1 080	439,00	384,00	611,00	59,11%	
Charge MES (kg MES/j)	540	232,00	145,00	361,00	148,97%	
Charge NGL (kg NGL/j)	-	72,50	68,30	88,30	29,28%	
Charge NK (kg NK/j)	135	72,20	68,30	87,80	28,55%	
Charge N-NO3 (kg N-NO3/j)	-	0,24	0,02	0,43	2050,00%	
Charge N-NO2 (kg N-NO2/j)	-	0,10	0,01	0,05	400,00%	
Charge PT (kg PT/j)	36	9,30	9,39	10,00	6,50%	

Les résultats analytiques mesurés sur les 12 bilans réalisés font apparaître de très bons rendements épuratoires. Le rendement sur la DBO5 est de 97 %, celui sur la DCO est de 91 % et les MES de 98 %

Pour le phosphore, les concentrations de sortie sont en moyenne inférieures à 2 mg/l.

Les valeurs mesurées ne mettent pas en exergue de dysfonctionnement sur les matières inhibées, les AOX, métaux.

Taux de charge :

	Taux de Charge
Débit (m3/j)	76,4%
Charge DBO (kg DBO/j)	40 ,6%
Charge DCO (kg DCO/j)	56,6%
Charge MES (kg MES/j)	66,8%
Charge NGL (kg NGL/j)	-
Charge NK (kg NK/j)	65%
Charge N-NO3 (kg N-NO3/j)	-
Charge N-NO2 (kg N-NO2)	-
Charge PT (kg PT/j)	27%

Le rapport annuel du SIVU de la Pray pour l'année 2010 montre que la capacité nominale de la station en termes de charges polluante et hydraulique n'est pas atteinte. La station d'épuration est conforme à la directive ERU.

Cependant le réseau associé à ce système est caractérisé par une présence importante d'eaux claires parasites permanentes qu'il convient d'éliminer afin d'améliorer la qualité du traitement.

Calibrée pour un débit équivalent à environ 2160 m3/j, la station a vu passer une moyenne de 1650,56 m3 d'eaux par jour en 2010, soit 76,4% de sa capacité hydraulique.

II-2 Situation dans l'hypothèse de l'urbanisation du PLU

Le projet de PLU prévoit la production de 35 logements maximum pour les 10 prochaines années,

Avec une estimation d'environ 75 habitants supplémentaires d'ici 2024, le poids de la population communale dans le SIVU de La Pray passera d'environ 7,1% à 8 %, soit **une augmentation d'environ 0,9 % du nombre d'équivalents-habitants raccordés à la station d'épuration.**

Par ailleurs et selon les informations communiquées par le SIVU de La Pray, la station d'épuration dispose **aujourd'hui d'une marge d'environ 700 EH**. Sur cette capacité résiduelle, la part de Belmont- d'Azergues ne sera que de 10% de l'ensemble des communes rattachées à la station d'épuration de Châtillon. On voit donc que le PLU de la commune n'aura qu'un impact limité sur son fonctionnement.

III- L'assainissement autonome

Les assainissements individuels sont régis par l'arrêté du 6 mai 1996, dont les modalités d'application ont été reprises par la norme AFNOR DTU 64.1. Ils doivent assurer l'épuration et l'évacuation des eaux usées d'origine domestique.

Dans tous les cas, ils comprennent au minimum:

- Un dispositif de prétraitement constitué par une fosse septique toutes eaux ;
- Un dispositif d'épuration et d'évacuation, fonction des conditions de sol et de relief.

Les communes (ou leurs groupements) ont désormais des compétences directes en matière d'assainissement non collectif (cf. articles L.2224-7 à L.2224-11 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Sur l'ensemble de la commune, les terrains de couvertures sont perméables en raison de leur nature limoneuse ou sableuse, mais leur épaisseur est extrêmement réduite. Ceci est peu favorable à la mise en œuvre des filières d'assainissement individuel.

Dans les secteurs de la Garenne et du Pont-Bas, elle est cependant suffisante pour la réalisation des filières classiques.

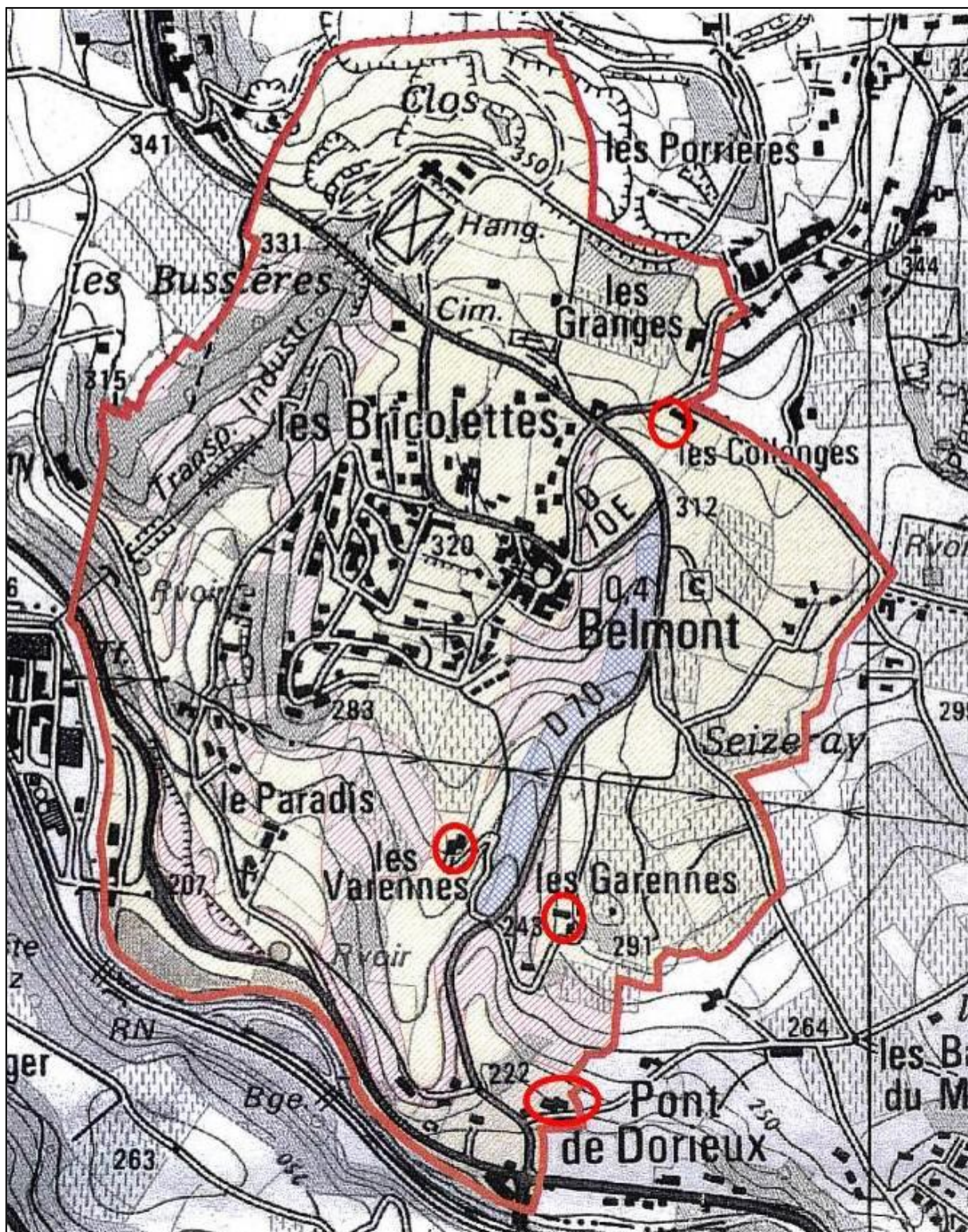
Dans le secteur de Collonge, on bénéficiera de la diffusion latérale et éventuellement de la fracturation du rocher (substratum calcaire) pour évacuer les effluents après traitement par des filières de type filtre à sable à flux vertical ou en tertres si l'épaisseur des terrains de couverture est trop faible.

L'étude de 2001, relève 16 constructions dépendant d'un système d'assainissement non collectif :

- 5 constructions le long du chemin de la Broquetière
- 3 constructions le long de la route Buissonnière
- 2 constructions le long de la route de Dorieux
- 2 constructions le long du chemin des Garennes
- 4 constructions le long du chemin des sources

Une étude de sols a été réalisée et a permis d'établir une carte d'aptitude des sols à l'assainissement individuel. Trois zones ont été identifiées :

- zones jaunes : zones aptes à l'assainissement autonome
- zones rouges : zones inaptées à l'assainissement autonome sous réserve
- zones bleues : zones inaptées à l'assainissement autonome (à proscrire sauf cas particuliers, auquel cas des filières spécifiques type fosse étanche compact seront à définir au cas par cas).



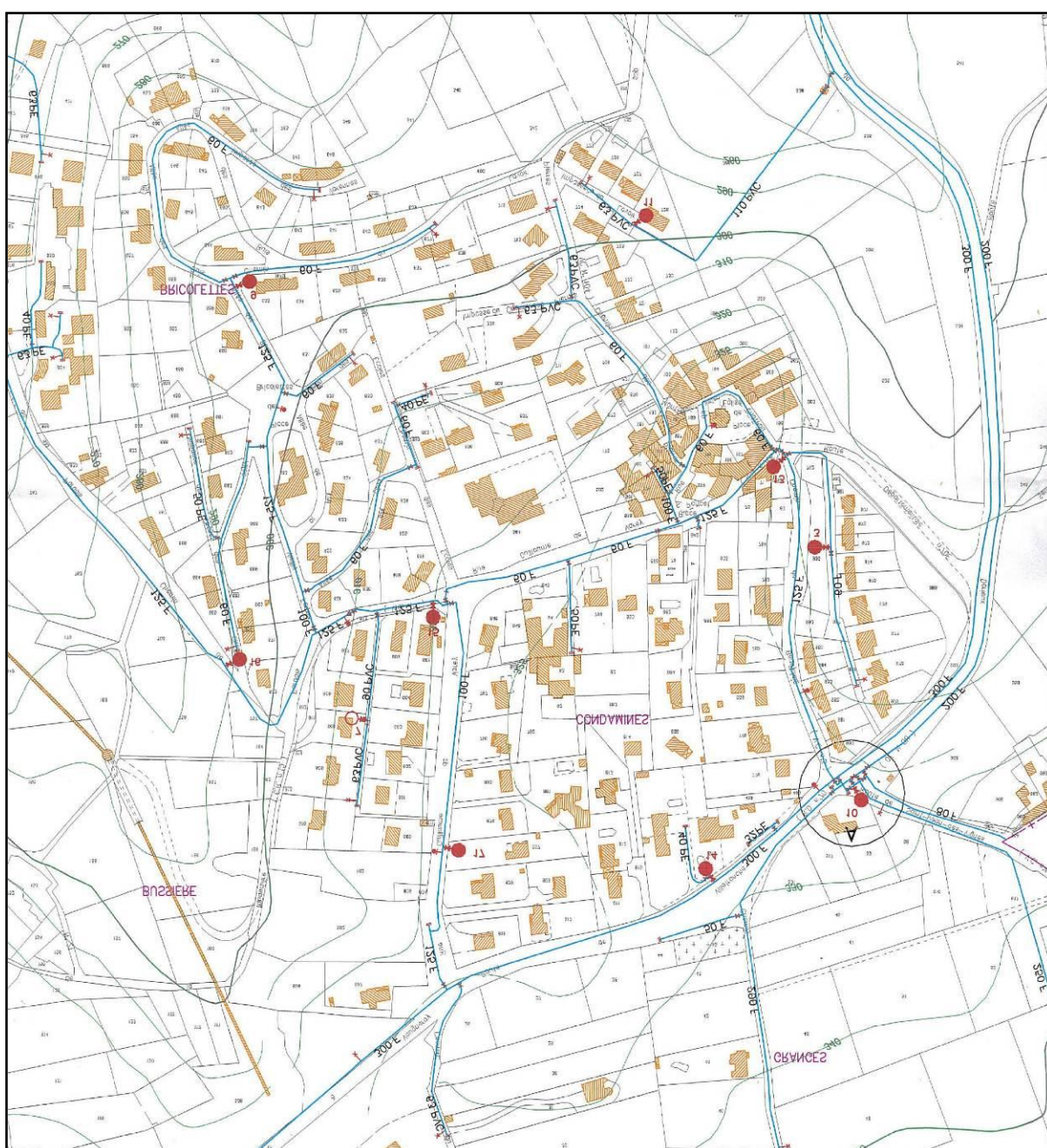
Carte extraite du schéma directeur d'assainissement - 2001

Zones	Spécificités
	Zones aptes à l'assainissement autonome
	Zones aptes à l'assainissement autonome sous réserve
	Zones inaptes à l'assainissement autonome (à proscrire sauf cas particulier, auquel cas des filières spécifiques type fosse étanche ou filtre compact seront à définir au cas par cas)

IV. La gestion des eaux pluviales

La commune de Belmont-d'Azergues ne dispose pas à ce jour d'un zonage des eaux pluviales comme exigé dans l'art. L.22224-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Par ailleurs le plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) impose la réalisation d'un zonage pluvial dans un délai de 5 ans à compter de son approbation.

Ce zonage pluvial doit être établi avec la contrainte suivante : l'imperméabilisation nouvelle occasionnée par toute opération d'aménagement ou construction nouvelle ou par toute infrastructure ou équipement ne doit pas augmenter le débit naturel en eaux pluviales de la parcelle (ou du tènement). Les techniques de gestion alternative des eaux pluviales doivent être privilégiées pour atteindre cet objectif (maintien des espaces verts, écoulement des eaux pluviales dans les noues, emploi de revêtements poreux, chaussées réservoir...).



V. Ordures ménagères et déchèterie

La collecte des déchets ménagers et des déchets assimilés est de compétence intercommunale (Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées) depuis le 1^{er} janvier 2014.

L'élimination, le traitement et la valorisation des déchets sont gérés par le Syndicat Mixte d'Elimination, de traitement et de valorisation des déchets Beaujolais Dombes (SYTRAI'VAL) qui regroupe plus de 200 communes et 300 000 habitants répartis dans les départements du Rhône et de l'Ain.

Dans la commune de Belmont d'Azergues, la collecte des ordures ménagères s'effectue deux fois par semaine, les mardis et vendredis.

Concernant le ramassage du tri sélectif, il s'effectue une fois toutes les deux semaines.

Trois points de collecte volontaires sont implantés sur le territoire communal :

- Parking du cimetière
- Place des Bricolettes
- Lieu-dit Le Paradis

La déchèterie dont dépend Belmont d'Azergues est située à Chazay d'Azergues.



D E P A R T E M E N T d u R H O N E
C O M M U N E D E B E L M O N T - D ' A Z E R G U E S
(6 9 3 8 0)



P l a n L o c a l d ' U r b a n i s m e

L e S c h é m a D i r e c t e u r d ' A s s a i n i s s e m e n t

Pièce n°	Projet arrêté	Document soumis à enquête publique	Approbation
09			

Département du Rhône

- - - -

Commune de Belmont d'Azergues

- - - -



SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

- - - -

Phase 1

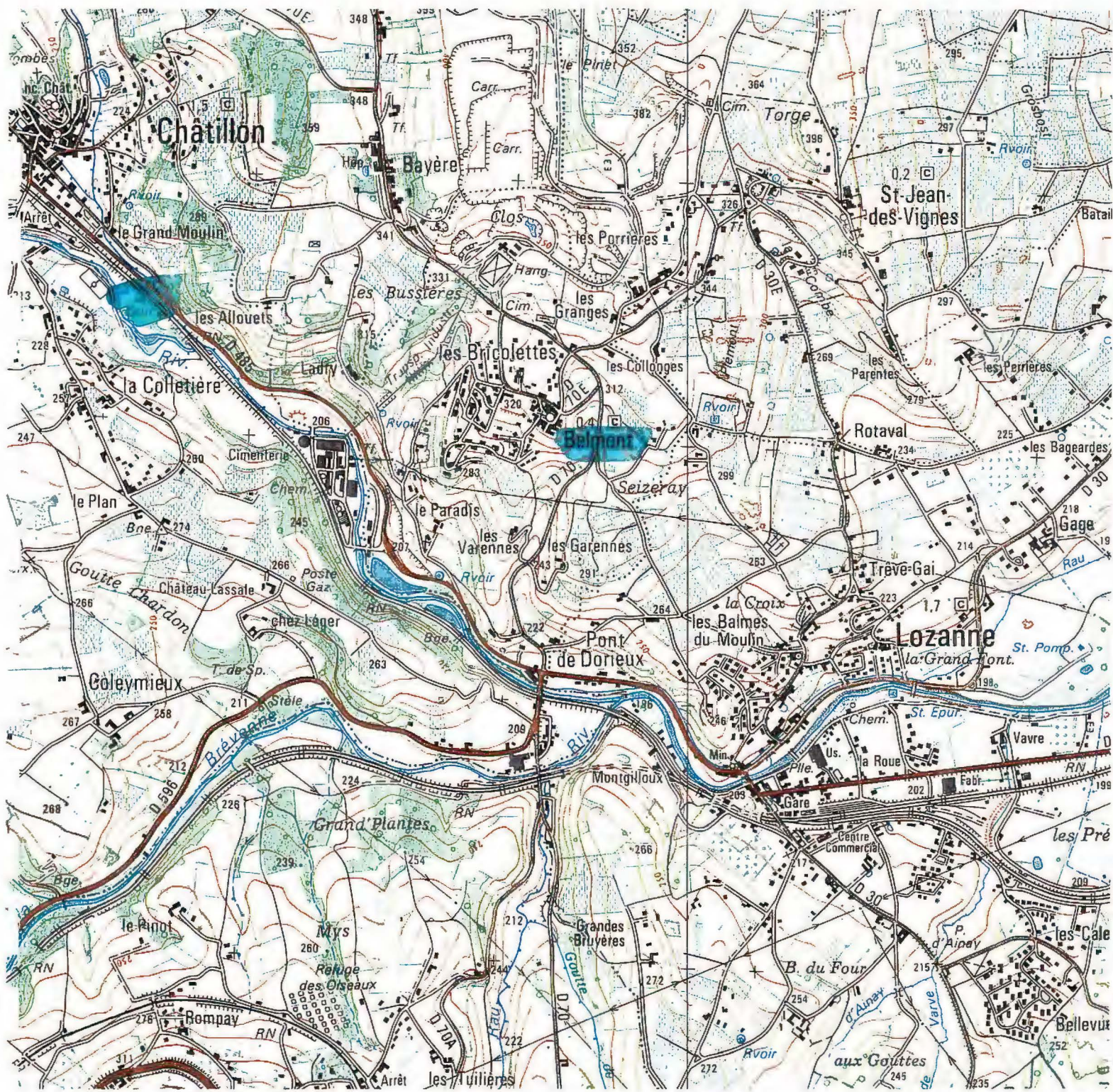
Enquête générale assainissement



- Novembre 2001 -

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	1
I. COLLECTE des DONNEES DISPONIBLES	1
I.1 Descriptif du réseau	1
I.2 Données climatiques	1
I.3 Données géologiques et hydrologiques	6
I.4 Données urbanistiques (P O S)	8
I.5 Données démographiques	9
I.6 Consommation en eau potable	9
1.6.1) Consommation domestique	10
1.6.2) Gros consommateurs	10
I.7 Taux de raccordement théorique (eaux usées)	10
I.8 Qualité des eaux	11
I.9 Etablissements à caractère industriel	11
I.10 Assainissement autonome	12
I.11 Description générale des ouvrages d'assainissement	13
II. FICHES DESCRIPTIVES des REGARDS et des COLLECTEURS	13
III. RECONNAISSANCE DETAILLEE du RESEAU	13
IV. SYNTHESE de la PREMIERE PHASE	14
ANNEXES	



INTRODUCTION

Il s'agit lors de cette première phase, de collecter les données disponibles inhérentes au fonctionnement du réseau, de reconnaître le réseau ainsi que les ouvrages et les équipements, afin de définir avec précision les phases ultérieures de l'étude.

I. – COLLECTE des DONNEES DISPONIBLES

I.1. Descriptif du réseau

Le réseau d'assainissement de la Commune de BELMONT d'AZERGUES est de type unitaire dans le bourg ancien et séparatif dans les lotissements plus récents et les dernières tranches de travaux exécutées sur le réseau.

Sa longueur représente un linéaire d'environ 4,2 Km dont l'écoulement se fait de façon gravitaire (écoulement spontané dû à la pente) jusqu'à un poste de refoulement via la station d'épuration de CHATILLON d'AZERGUES.

I.2. Données climatiques

Elles nous ont été fournies par le poste météorologique de BRON.

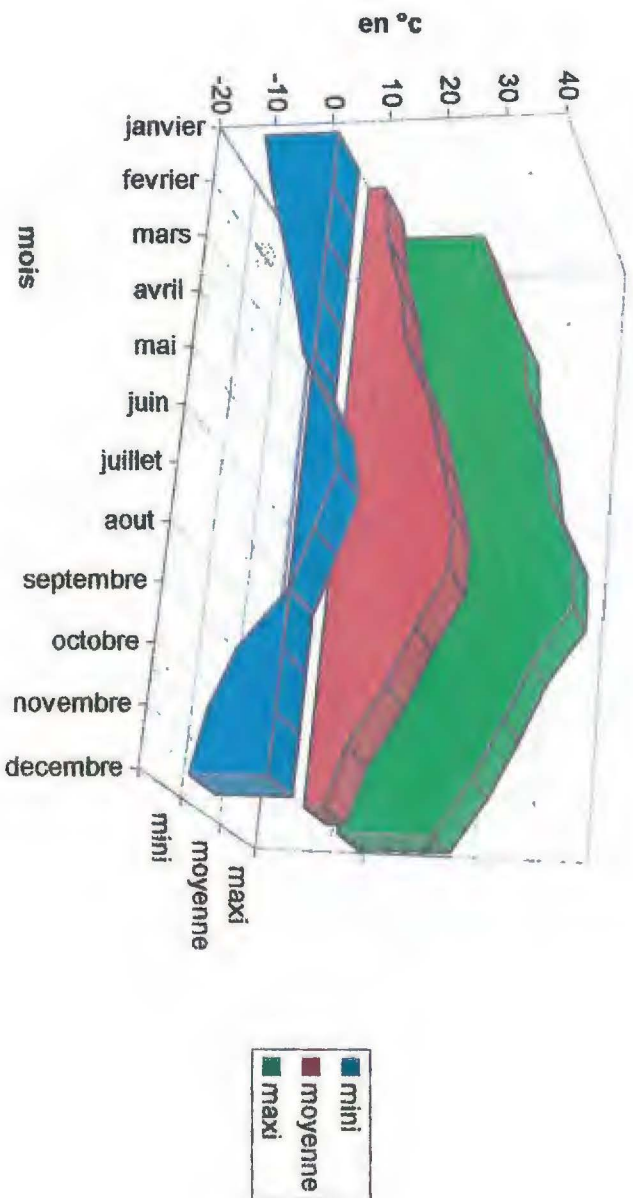
Récapitulatif des températures (sur 10 ans et 1999)

TEMPÉRATURES – PÉRIODE DE 1990 A 1999			
	minimum en °C	moyenne en °C	maximum en °C
Janvier	- 13,0	2,9	16,6
Février	- 10,6	4,5	20,7
Mars	- 7,4	7,7	25,7
Avril	- 4,3	9,6	26,8
Mai	- 1,9	14,6	30,7
Juin	4,0	17,3	32,4
Juillet	6,0	20,4	37,3
Août	3,1	20,4	37,7
Septembre	0,1	15,6	31,5
Octobre	- 7,4	11,5	27,3
Novembre	- 11,1	6,0	22,6
Décembre	- 12,8	3,2	16,4

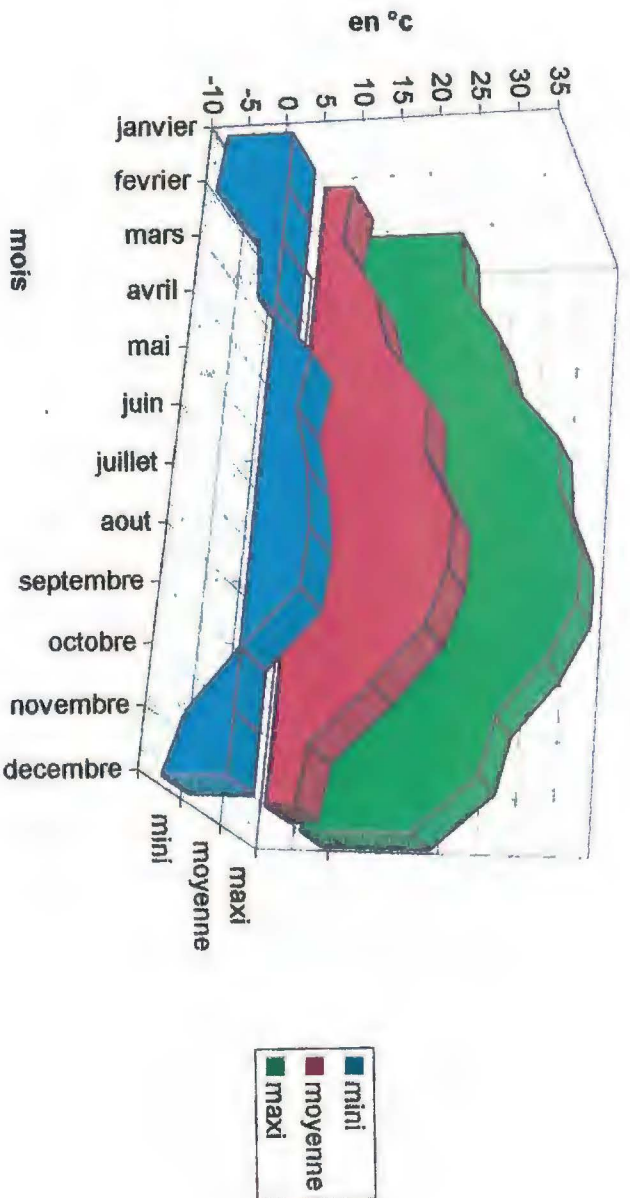
TEMPÉRATURES – PÉRIODE 1999			
	minimum en °C	moyenne en °C	maximum en °C
Janvier	- 8,7	3,9	15,3
Février	- 9,4	3,0	16,1
Mars	- 3,0	8,0	21,4
Avril	- 2,3	10,3	23,8
Mai	5,2	16,3	30,4
Juin	4,0	16,6	31,1
Juillet	6,1	20,7	34,2
Août	7,1	20,5	34,1
Septembre	6,5	18,1	30,4
Octobre	- 0,1	12,0	24,3
Novembre	- 5,9	4,7	22,6
Décembre	8,0	3,7	14,3

Courbes des températures

TEMPERATURE PERIODE 1990 à 1999



TEMPERATURE PERIODE 1999



Précipitations

Parmi les facteurs à prendre en compte dans le fonctionnement d'un réseau, la pluviométrie apparaît comme étant essentielle ; c'est d'elle dont dépendra la réaction dudit réseau séparatif ou pseudo-séparatif et même dans le cas d'intrusion d'eaux parasites.

Tableaux des hauteurs moyennes de précipitations
sur 10 ans et sur 1999

	Hauteur moyenne des précipitations Période 1990 à 1999 (en mm)	Hauteur moyenne des précipitations Période 1999 (en mm)
Janvier	48,7	78,6
Février	42,3	60
Mars	35,6	42
Avril	57,9	57,3
Mai	71,2	56,2
Juin	85,8	49,4
Juillet	58,9	100,4
Août	54,2	47
Septembre	96,4	131,1
Octobre	81,2	100,5
Novembre	79,6	61,7
Décembre	47,5	61,3
TOTAL	759,4	845,5

Précipitations minimales

Sur 10 ans : Mars35,6 mm

En 1999 : Mars42 mm

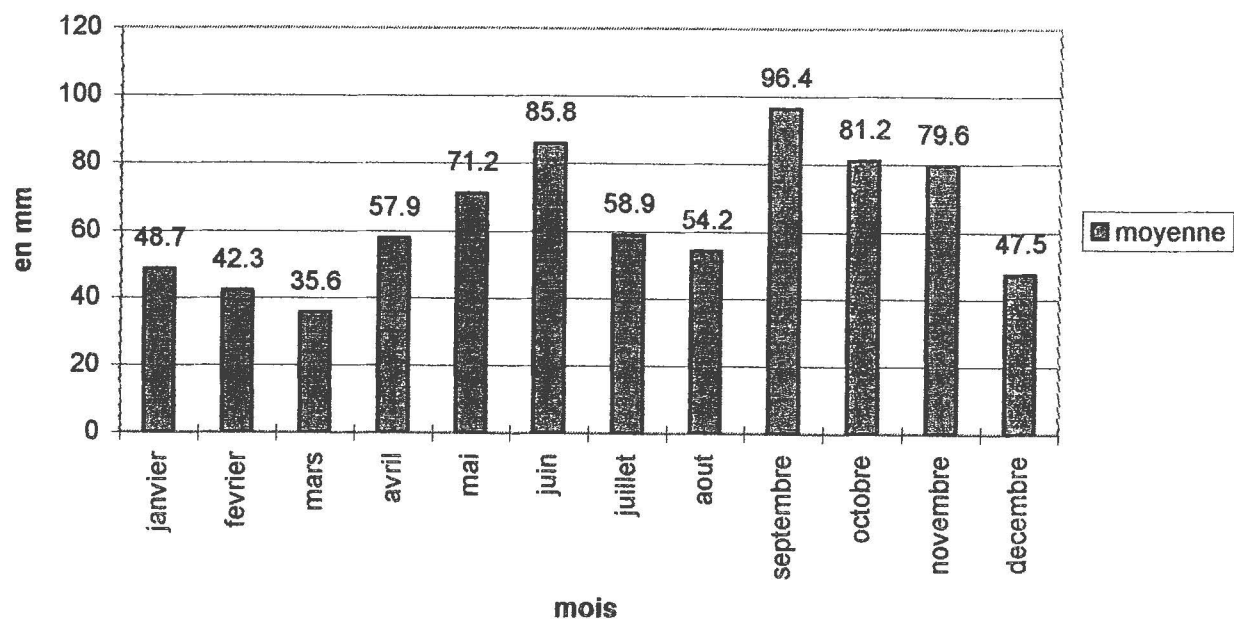
Précipitations maximales

Septembre 96,4 mm

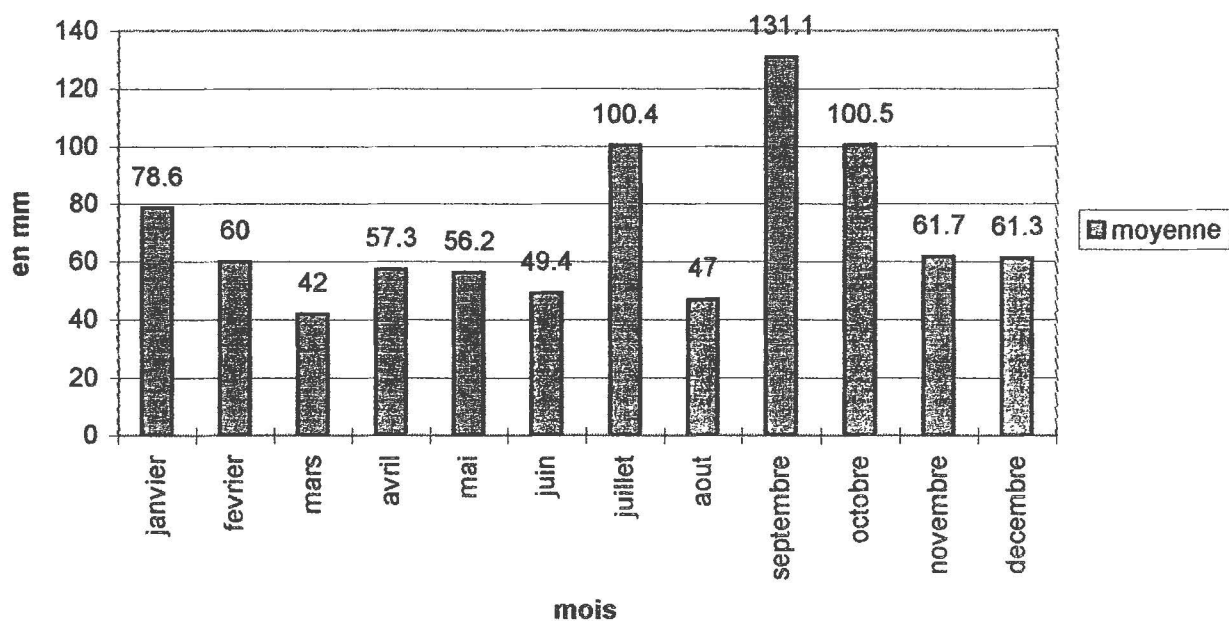
Septembre 131,1 mm

Courbes des précipitations

Hauteur moyenne des précipitations période 1990 à 1999



Hauteur moyenne des précipitations période 1999



Durée de retour des Précipitations (période 1960/1999)

Périodes de retour	Précipitations de durée 6 mn	Précipitations de durée 15 mn	Précipitations de durée 30 mn	Précipitations de durée 60 mn
	seuil sup. à 6 mm	seuil sup. à 6 mm	seuil sup. à 8,5 mm	seuil sup. à 9,5 mm
	<i>en mm</i>	<i>en mm</i>	<i>en mm</i>	<i>en mm</i>
2 ans	7,4	12,3	16,5	19,7
5 ans	10,4	16,6	22,4	25,9
10 ans	12,4	19,5	26,2	30,0
20 ans	14,3	22,2	29,9	34,0
25 ans	14,9	23,1	31,1	35,2
50 ans	16,8	25,7	34,7	39,1
75 ans	17,9	27,3	36,8	41,3
100 ans	18,7	28,4	38,3	42,9

I.3. Données géologiques et hydrologiques

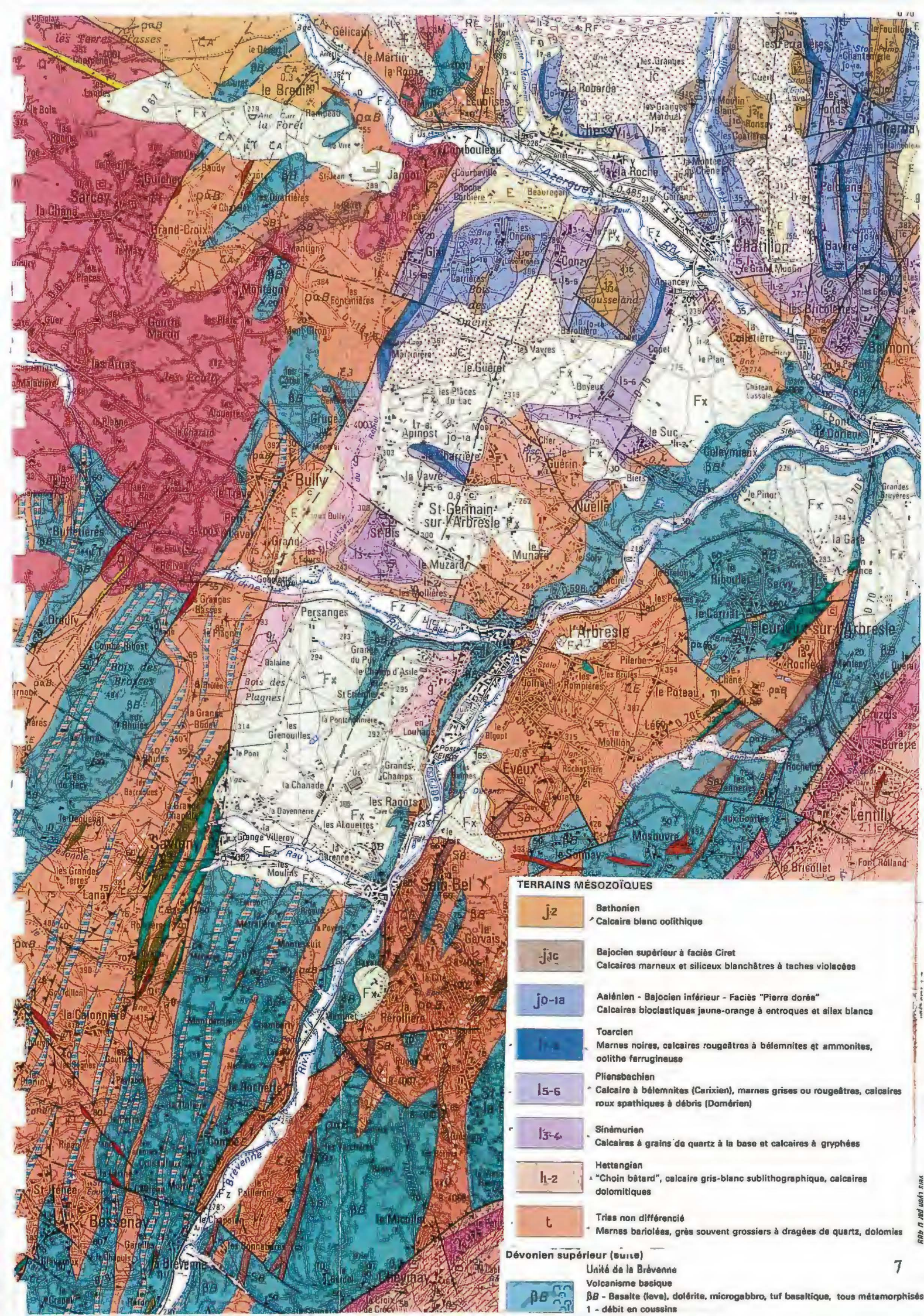
. Données géologiques

On trouve un terrain calcaire à grains de quartz pouvant atteindre une profondeur de 10 à 13 m, des zones à calcaire argileux traversées de sol sableux avec des argiles à marnes grisâtres parmi des plaques calcaires et, en bas du village, aux abords de la cimenterie LAFARGE, de la roche volcanique acide.

C'est un sol relativement perméable grâce aux différentes failles, allant du haut vers le bas du village.

. Données hydrologiques

L'Azergues est le principal cours d'eau ; elle se situe sur la partie basse du village, la Brevenne la rejoint au niveau du pont de DORIEUX.



TERRAINS MÉSOZOÏQUES

- | | |
|-------------------|---|
| j ₂ | Bathonien
Calcaire blanc oolithique |
| j _{3c} | Bajocien supérieur à faciès Cîret
Calcaires marneux et siliceux blanchâtres à taches violacées |
| j _{0-1a} | Aalénien - Bajocien inférieur - Faciès "Pierre dorée"
Calcaires bioclastiques jaune-orange à entroques et silex blancs |
| j ₁₋₂ | Toarcien
Marnes noires, calcaires rougeâtres à bélemnites et ammonites, oolithe ferrugineuse |
| 15-6 | Pliensbachien
Calcaire à bélemnites (Carixien), marnes grises ou rougeâtres, calcaires roux spathiques à débris (Domérien) |
| 13-4 | Sinemurien
Calcaires à grains de quartz à la base et calcaires à gryphées |
| 11-2 | Hettangien
"Choin bâtarde", calcaire gris-blanc sublithographique, calcaires dolomitiques |
| t | Trias non différencié
Marnes bariolées, grès souvent grossiers à dragées de quartz, dolomies |

Dévonien supérieur (suite)

- | | |
|----|---|
| BB | Unité de la Brèvenne
Volcanisme basique
BB - Basalte (lave), dolérite, microgabbro, tuf basaltique, tous métamorphisés
1 - débit en coussins |
|----|---|

I.4. Données urbanistiques (P O S)

L'objectif de population fixé par la Municipalité est de l'ordre de **800 à 850** habitants à l'horizon 2015 (population actuelle : **613** habitants).

Quatre zones ressortent du Plan d'Occupation des Sols :

• **Zone 1 NAB** (entrée Est du village)

Cette zone se situe aux abords du village avec une perspective de **15 à 20** logements, soit entre **40** et **50** habitants et semble prioritaire (2000 à 2001).

• **Zone 1 NAC** (Bussière)

5 à 6 logements sont à envisager dans les années à venir, soit **14 à 16** habitants. Cette zone comme la précédente se situe aux abords du village (Bussière).

• **Zone NAB** (lavoir)

Le site du lavoir se situe en contrebas du village aux abords du lotissement les Bricolettes et pourrait accueillir **15 à 20** logements, soit **40 à 50** habitants.

• **Zone NC – site des Granges** (concasseur et Lacroix)

- site du concasseur (4,8 ha)
- site du lieudit Lacroix (6 ha)

35 à 56 habitations sont prévues sur 10 à 15 ans, soit **100 à 180** habitants.

En conclusion, de **69 à 105** logements sont à échelonner d'ici 15 ans ; soit de **190 à 290** habitants.

I.5. Données démographiques

. Population : Recensement INSEE

Années	Population totale Nombre d'habitants
1990	509
1999	613

. Evolution de la population : 1990 - 1999

Selon le dernier recensement de **1999**, la population de BELMONT s'élève à **613** habitants, soit une augmentation de **2,08 %** (104 habitants de plus) par rapport au recensement de 1990.

. Logements

Nombre total de logements..... **216**

- Résidences principales **207**

- Résidences secondaires **3**

- Logements vacants **6**

I.6. Consommation en eau potable

La consommation en eau potable pour l'année 1999 nous a été fournie par la Mairie.

I.6.1) Consommation domestique

	Consommation annuelle en m ³	Consommation journalière en m ³	Nombre d'abonnés en Eau Potable	Ratio habitant/abonné	Consommation en l/j/habitant
BELMONT	24 224	67	215	2,8	107

367 m³/AN

I.6.2) Gros consommateurs

Deux gros consommateurs ont été recensés sur la Commune de BELMONT d'AZERGUES :

- Restaurant Le Carlaton 637 m³/h
- concassage Lafarge 530 m³/h

L'Entreprise Lafarge pompe son eau de process dans un puits et la rejette dans la rivière.

I.7. Taux de raccordement théorique (eaux usées)

188 foyers sont assujettis à l'assainissement.

En tenant compte du ratio calculé, nous avons :

	Belmont d'Azergues Abonnés assujettis : 188
Habitants théoriquement raccordés au réseau d'assainissement	527
Taux de raccordement en %	86 %
Volume théorique par jour consommé par les assujettis à l'assainissement	56 m ³ /j
Coefficient de retour de 90 % Volume journalier théorique arrivant au poste de relèvement	51 m ³

I.8. Qualité des eaux

• L'azergues

La qualité physico-chimique de l'Azergues est excellente à bonne (1 A à 1 B) en amont et en aval de BELMONT. L'auto épuration permet d'absorber relativement bien les différents apports du bassin. La qualité peut cependant se dégrader plus ou moins fortement sous l'influence de différents rejets avec une eutrophisation due au phosphore. Quant à l'objectif de qualité, il est de 1 A.

• La Brevenne

La qualité de La Brevenne est bonne à moyenne (1B à 2).

I.9. Etablissements à caractère industriel

Un seul Etablissement à caractère industriel a été recensé :

- Etablissement LAFARGE

Les eaux usées et de process sont rejetées après traitement dans l'Azergues, ce qui n'a aucune influence sur l'exutoire qui se situe au niveau du poste de relèvement.

Classes de qualité :

1A : Excellente		N0-P0
1B : Bonne		N1-P1
2 : Moyenne		N2-P2
3 : Mauvaise		N3-N3
HC : Hors-Classe		N4-P4
Zones non-étudiées		
Qualité Azote		N
Qualité Phosphore		P



I.10. Assainissement autonome

Une démarche a été entreprise auprès des personnes disposant d'un assainissement autonome ; une fiche descriptive a été réalisée et se trouve en annexe.

Le tableau ci-après donne la liste des personnes concernées.

Nom	Prénom	Adresse
SMITH	Hugh	6, chemin de la Broquetière
● BONNARDEL	Olivier	68, chemin de la Broquetière
GROS	Jean-Paul	500, chemin de la Broquetière
LAGET	Francisque	630, chemin de la Broquetière
● BELIER	Chgt propriétaire	632, chemin de la Broquetière
ROCHETTE	Clovis	660, chemin de la Broquetière
DOMINIQUE (Carlaton)	Didier	29, route Buissonnière
GROS	Gilles	70, route Buissonnière
DUCLOS	Rose	100, route Buissonnière
LAURENT	Jeanne	784, route de Dorieux
RIONDELET	Albert	1173, route de Dorieux
GIROUD	Joseph	133, chemin des Garennes
LOUVEAU	Marcel	239, chemin des Garennes
MAGALHAES	Antoine	7, chemin des Sources
HERRERO	Vincent	25, chemin des Sources
ECHAILLER	Suzanne	54, chemin des Sources
BOUR	Ludovic	111, chemin des Sources

I.11. Description générale des ouvrages d'assainissement

I.11.1) Le réseau

Le réseau d'assainissement de BELMONT d'AZERGUES est de type unitaire dans le village et séparatif dans les derniers lotissements et tranches de travaux.

Dans la majorité des cas, une pente régulière permet un bon écoulement hydraulique



Il n'y a pas de station d'épuration sur la Commune de BELMONT d'AZERGUES. Un poste de relèvement à l'aval du réseau emmène les effluents vers **la station d'épuration de CHÂTILLON d'AZERGUES.**

II. – FICHES DESCRIPTIVES des REGARDS et des COLLECTEURS

La visite de réseau et la mise à jour des plans ont été faites les 5 – 27 – 28 et 29 Juin 2000.

Des fiches d'inspection de regards de visite spécifiques sont présentées en fin de rapport.

Sur ces fiches sont portées les caractéristiques dimensionnelles des regards, ainsi que toutes les remarques inhérentes au fonctionnement hydraulique du réseau (trace de mise en charge, contre-pente, infiltration d'eau, défectuosité dans le regard).

III. – RECONNAISSANCE DETAILLEE du RESEAU

La visite du réseau a permis de recenser sur les **102** regards du réseau d'assainissement, les caractéristiques suivantes :

- regards sous enrobé (SE)..... **6**
(21 – 90 – 92 – 93 – 94 – 95)
- regards en propriété privée (PP) **17**
(36 – 37 – 38 – 54 – 55 – 58 – 59 – 60 – 61 – 62 – 63 – 64 – 65 – 68 – 80 – 81 – 82)
- regards non détectés (ND) **17**
(47 – 48 – 49 – 53 – 56 – 57 – 66 – 69 – 72 – 75 – 76 – 83 – 84 – 85 – 86 – 87 - 88)
- regards dans les broussailles (BR) **3**
(17 – 18 - 19).

43 regards sont inaccessibles sur 102, soit 60 % de regards de visites accessibles.

5 déversoirs d'orage ont été recensés :

- regard n° 1
- regard n° 2
- regard n° 32
- regard n° 67
- regard n° 91

2 regards sont litigieux quant à leur étanchéité :

- regard n° 25 (mal réalisé)
- regard n° 29 (fissures, éléments décalés).

IV. – SYNTHESE de la PREMIERE PHASE

Lors de la visite du réseau, nous avons pu constater que celui-ci présentait les caractéristiques suivantes :

- une augmentation possible de la population (entre 100 et 200 habitants dans les 15 années à venir) P.O.S.,
- quelques regards non accessibles (43) qui sont sous enrobé, en propriété privée, non détectés ou dans les broussailles,
- 5 déversoirs d'orages (une fiche descriptive a été réalisée et se trouve en annexe),
- 2 regards non étanches pouvant occasionner des intrusions d'eaux claires parasites.

Poste de relèvement



Poste de relèvement



Regard n° 29



Regard n° 25 (mal réalisé)



Regard n° 2 (déversoir d'orage)



Regard n° 67 (déversoir d'orage)



ANNEXE

Fiches regards

FICHE D'INSPECTION de REGARDS et de CANALISATIONS

DATE 11/07/00

METEO

sec

nuageux

pluvieux

LOCALISATION

ADRESSE RN

COMMUNE BELMONT D'AZERGUES

RESEAU

unitaire

séparatif
eaux usées

séparatif
eaux pluviales

REGARD N° poste de refoulement

CARACTERISTIQUES

TAMPON

étanche

non étanche

CORPS de CHEMINEE

préfabriqué

coulé en place

carré

rond

pvc

DEBIT

nul

faible

moyen

important

VITESSE

nulle

lente

moyenne

rapide

PROFONDEUR

2,50

m

OBSERVATIONS

ETAT du REGARD

bon

corrodé

fissures

éléments décalés

perforation

affaissements

racines

traces d'infiltrations

autres :

INFILTRATION

nulle

faible

forte

DEPOTS

nuls

faibles

épais

HAUTEUR D'EAU

cm

ECHELLE

oui

non

état

bon

mauvais

dangereux

TRACES de MISE en CHARGE

oui

non

hauteur en m

PRESENCE D'EAUX CLAIRES

oui

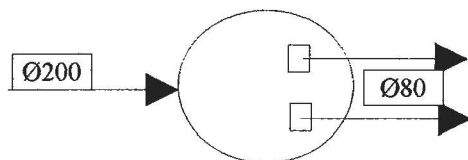
non

REMARQUES

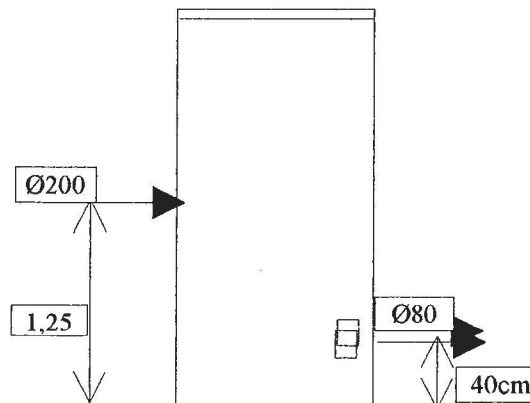
PANIER DEGRILLEUR

ANTI BELIER

VUE EN PLAN

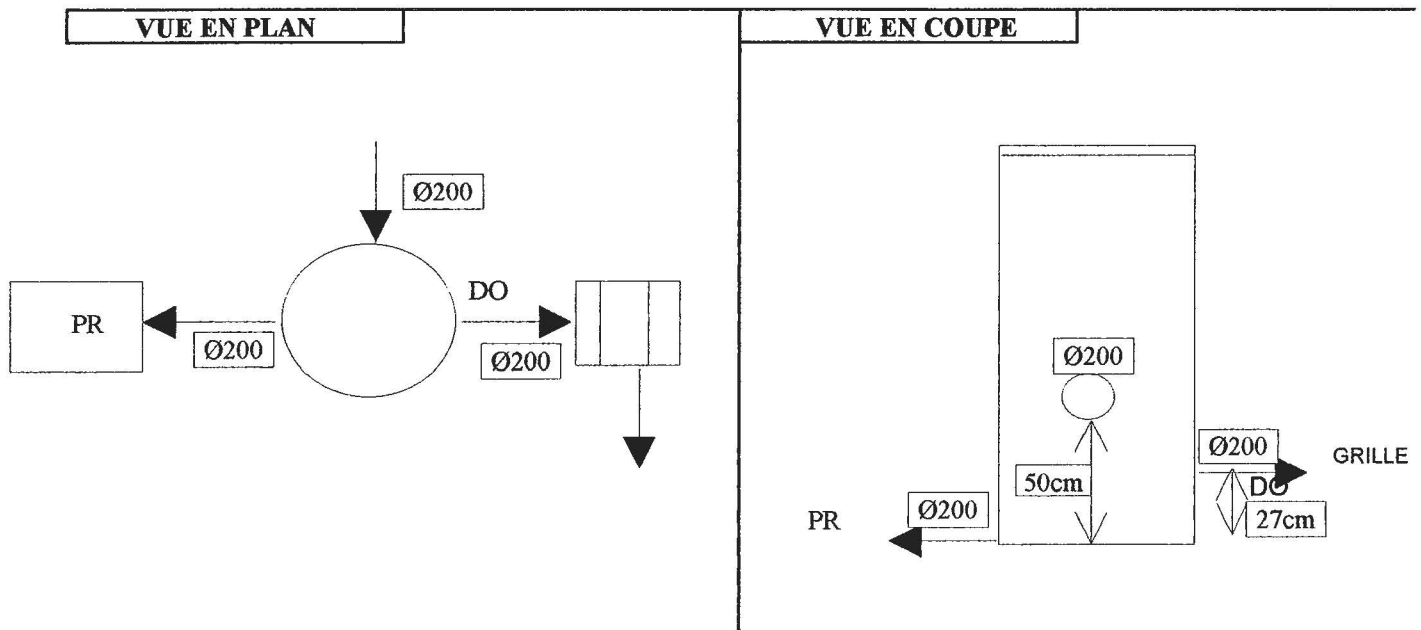


VUE EN COUPE



FICHE D'INSPECTION de REGARDS et de CANALISATIONS

DATE	05/06/00		
METEO	sec	☐ nuageux	☐ pluvieux
LOCALISATION			
ADRESSE	route de buissonnière		
COMMUNE	BELMONT D'AZERGUES		
RESEAU	☐ unitaire	☐ séparatif eaux usées	☐ séparatif eaux pluviales
REGARD N°	1		
CARACTERISTIQUES			
TAMPON	☐ étanche	☐ non étanche	
CORPS de CHEMINEE		☐ préfabriqué	☐ coulé en place
	☐ carré		
	☐ rond	☒ X	
DEBIT	☐ nul	☐ faible	☐ moyen
VITESSE	☐ nulle	☐ lente	☐ moyenne
PROFONDEUR	1,25	m	☐ important rapide
OBSERVATIONS			
ETAT du REGARD	☐ bon	☐ corrodé	☐ fissures
	☐ perforation	☐ affaissements	☐ racines
	autres :		
INFILTRATION	☐ nulle	☐ faible	☐ forte
DEPOTS	☐ nuls	☐ faibles	☐ épais
HAUTEUR D'EAU		cm	
ECHELLE	☐ oui	☐ non	
état	☐ bon	☐ mauvais	☐ dangereux
TRACES de MISE en CHARGE	☐ oui	☐ non	hauteur en m
PRESENCE D'EAUX CLAIRES	☐ oui	☐ non	
REMARQUES			



FICHE D'INSPECTION de REGARDS et de CANALISATIONS

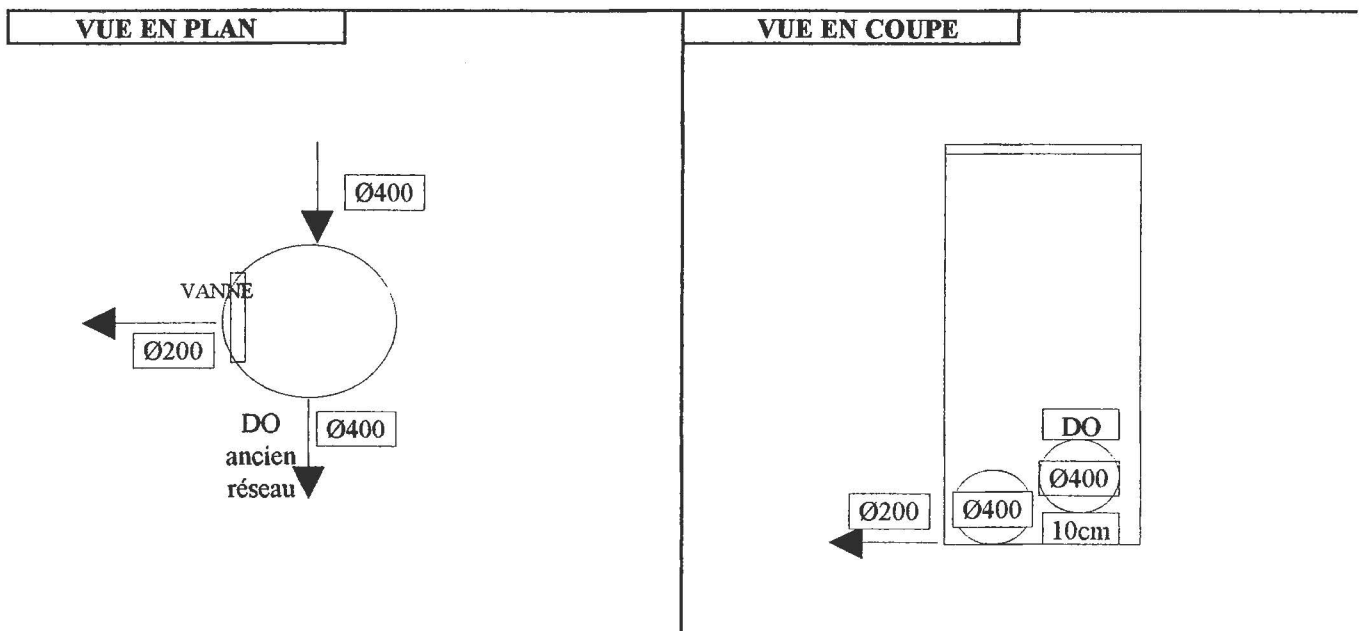
DATE	05/06/00		
METEO	sec	nuageux	pluvieux

LOCALISATION			
ADRESSE	route de paradis		
COMMUNE	BELMONT D'AZERGUES		
RESEAU	unitaire	séparatif eaux usées	séparatif eaux pluviales
REGARD N°	2		

CARACTERISTIQUES			
TAMPON	étanche	non étanche	
CORPS de CHEMINEE		préfabriqué	coulé en place
	carré		
	rond	X	
DEBIT	nul	faible	moyen
VITESSE	nulle	lente	moyenne
PROFONDEUR	2,0	m	important rapide

OBSERVATIONS			
ETAT du REGARD	bon	corrodé perforation autres : nulle nuls	fissures racines éléments décalés traces d'infiltrations
INFILTRATION			forte
DEPOTS			épais
HAUTEUR D'EAU		cm	
ECHELLE	oui		
	bon		dangereux
TRACES de MISE en CHARGE	oui		
PRESENCE D'EAUX CLAIRES	oui		

REMARQUES



FICHE D'INSPECTION de REGARDS et de CANALISATIONS

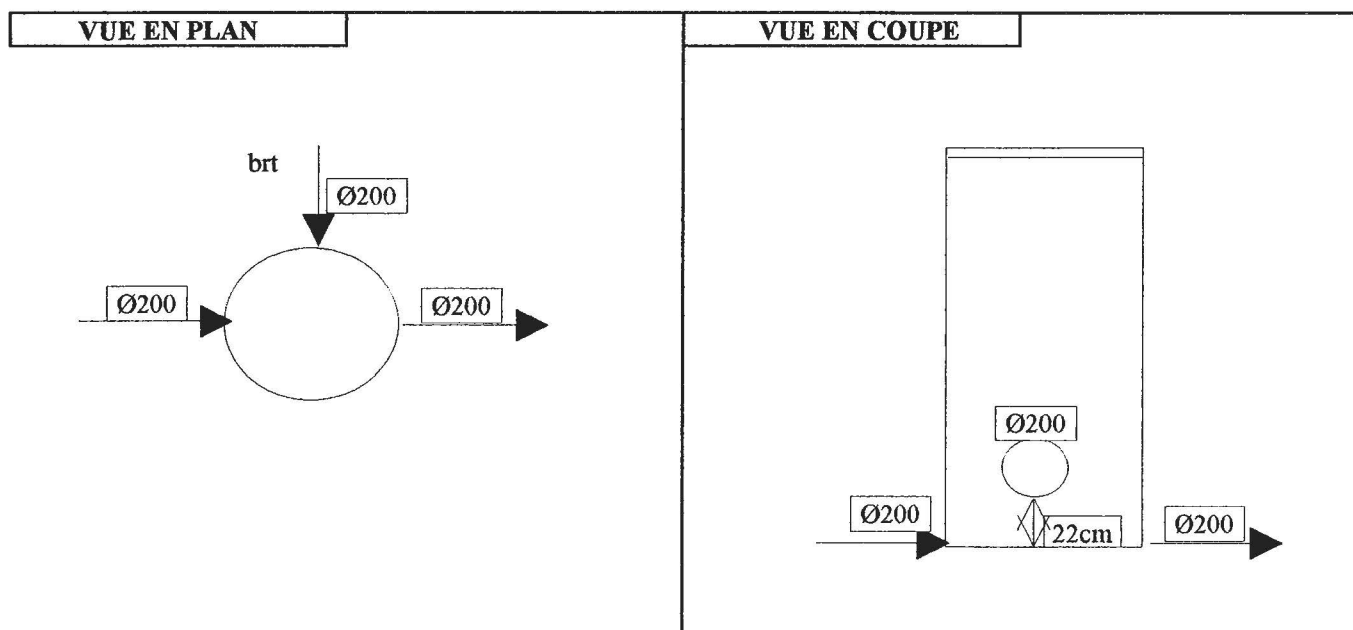
DATE	05/06/00		
METEO	sec	nuageux	pluvieux

LOCALISATION			
ADRESSE	allée de la vieille ferme		
COMMUNE	BELMONT D'AZERGUES		
RESEAU	unitaire	séparatif eaux usées	séparatif eaux pluviales
REGARD N°	25		

CARACTERISTIQUES			
TAMPON	étanche	non étanche	
CORPS de CHEMINEE		préfabriqué	coulé en place
	carré		X
	rond		
DEBIT	nul	faible	moyen
VITESSE	nulle	lente	moyenne
PROFONDEUR	1,12	m	important rapide

OBSERVATIONS				
ETAT du REGARD	bon	corrodé	fissures	éléments décalés
	perforation	affaissements	racines	traces d'infiltrations
	autres : MAL REALISE			
INFILTRATION	nulle		faible	forte
DEPOTS	nuls		faibles	épais
HAUTEUR D'EAU		cm		
ECHELLE	oui		non	
état	bon		mauvais	dangereux
TRACES de MISE en CHARGE	oui		non	hauteur en m
PRESENCE D'EAUX CLAIRES	oui		non	

REMARQUES



FICHE D'INSPECTION de REGARDS et de CANALISATIONS

DATE 05/06/00

METEO

sec

nuageux

pluvieux

LOCALISATION

ADRESSE chemin des écoles

COMMUNE BELMONT D'AZERGUES

RESEAU

unitaire

séparatif
eaux usées

séparatif
eaux pluviales

REGARD N° 29

CARACTERISTIQUES

TAMPON

étanche

non étanche

CORPS de CHEMINEE

	préfabriqué	coulé en place
carré	X	
rond		

DEBIT

nul

faible

moyen

important

VITESSE

nulle

lente

moyenne

rapide

PROFONDEUR

1,07

m

OBSERVATIONS

ETAT du REGARD

bon

corrodé

fissures

éléments décalés

perforation

affaissements

racines

traces d'infiltrations

autres :

INFILTRATION

nulle

faible

forte

DEPOTS

nuls

faibles

épais

HAUTEUR D'EAU

cm

ECHELLE

oui

non

dangereux

état

bon

mauvais

TRACES de MISE en CHARGE

oui

non

hauteur en m

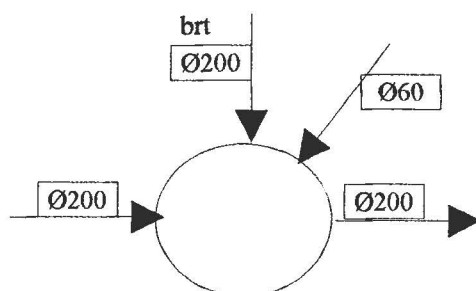
PRESENCE D'EAUX CLAIRES

oui

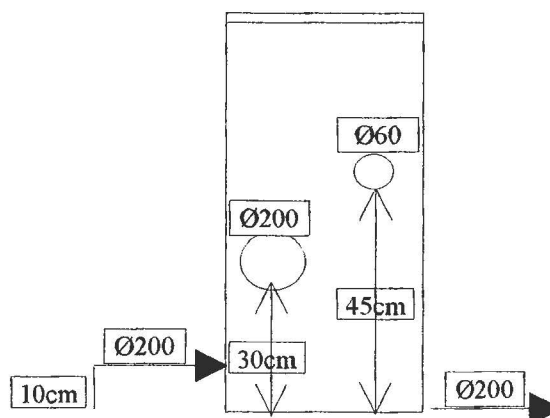
non

REMARQUES

VUE EN PLAN



VUE EN COUPE



FICHE D'INSPECTION de REGARDS et de CANALISATIONS

DATE 05/06/00

METEO

sec

nuageux

pluvieux

LOCALISATION

ADRESSE chateau

COMMUNE BELMONT D'AZERGUES

RESEAU

unitaire

séparatif
eaux usées

séparatif
eaux pluviales

REGARD N° 67

CARACTERISTIQUES

TAMPON

étanche

non étanche

CORPS de CHEMINEE

préfabriqué

coulé en place

carré

X

rond

DEBIT

nul

faible

moyen

important

VITESSE

nulle

lente

moyenne

rapide

PROFONDEUR

1,50

m

OBSERVATIONS

ETAT du REGARD

bon

corrodé

fissures

éléments décalés

perforation

affaissements

racines

traces d'infiltrations

autres :

INFILTRATION

nulle

faible

forte

DEPOTS

nuls

faibles

épais

HAUTEUR D'EAU

cm

ECHELLE

oui

non

état

bon

mauvais

dangereux

TRACES de MISE en CHARGE

oui

non

hauteur en m

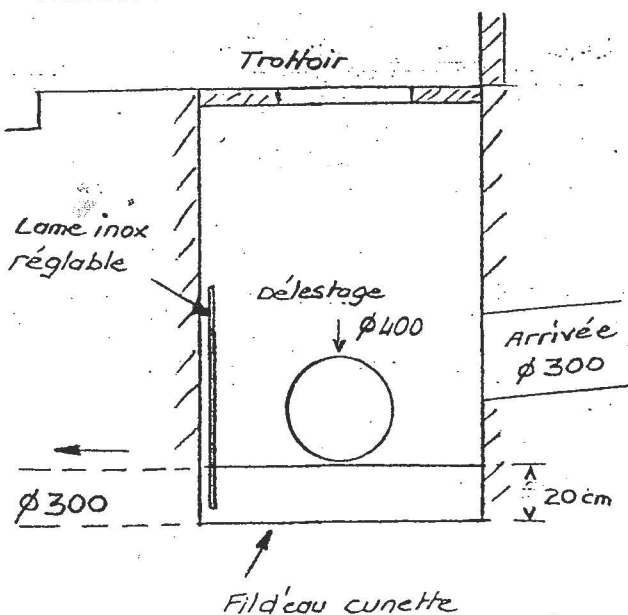
PRESENCE D'EAUX CLAIRES

oui

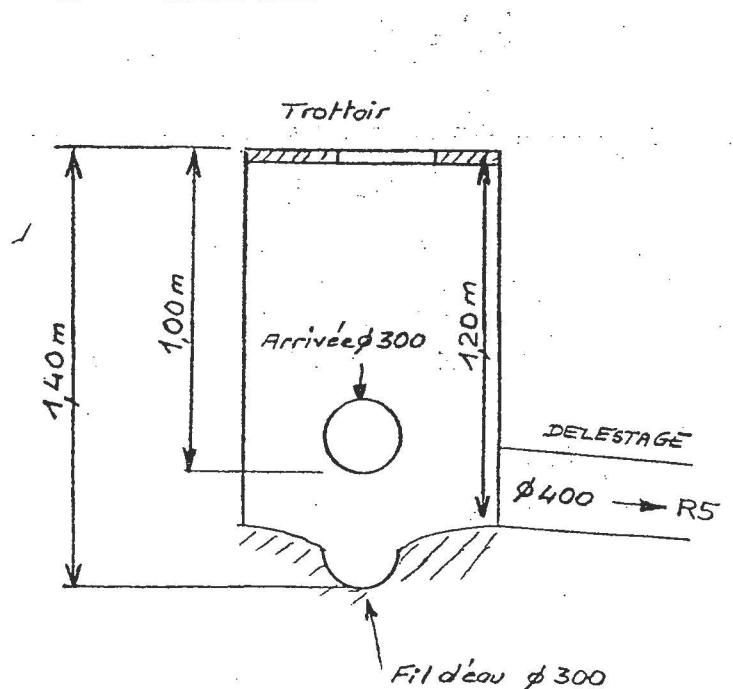
non

REMARQUES

VUE EN PLAN



VUE EN COUPE



FICHE D'INSPECTION de REGARDS et de CANALISATIONS

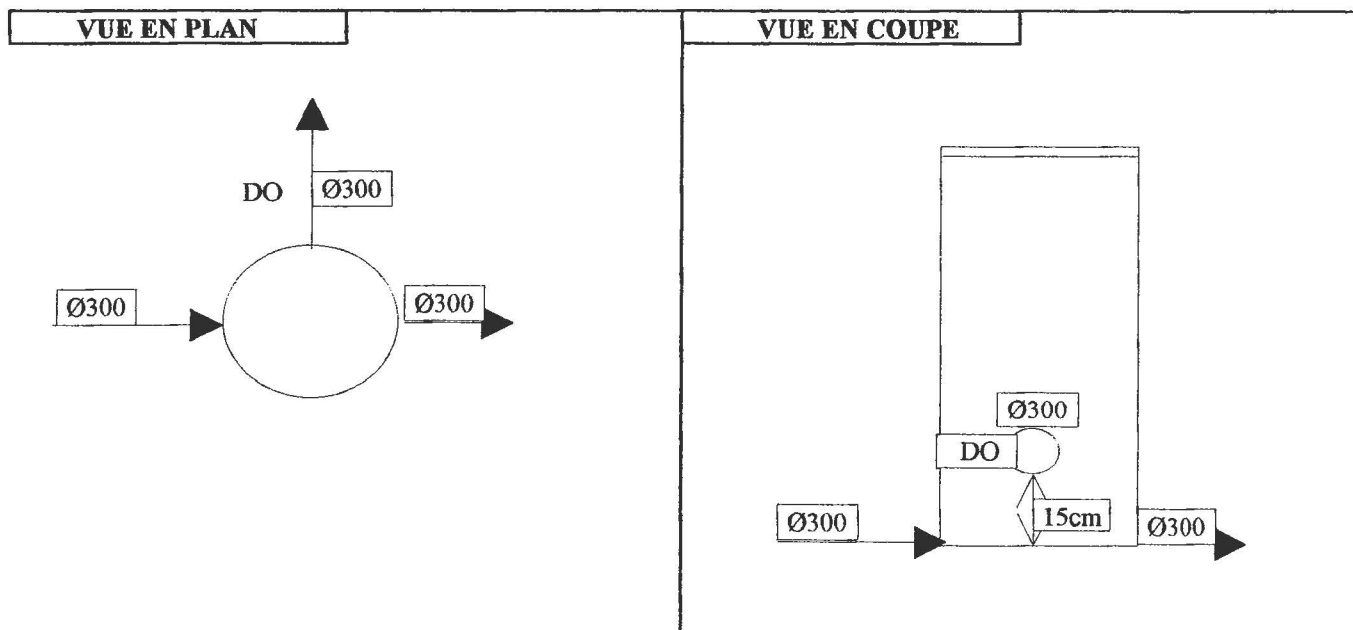
DATE	11/07/00		
METEO	sec	☐ nuageux	☐ pluvieux

LOCALISATION			
ADRESSE	chateau		
COMMUNE	BELMONT D'AZERGUES		
RESEAU	☐ unitaire	☐ séparatif eaux usées	☐ séparatif eaux pluviales
REGARD N°	91		

CARACTERISTIQUES			
TAMPON	☐ étanche	☐ non étanche	
CORPS de CHEMINEE		☐ préfabriqué	☐ coulé en place
	☐ carré	X	
	☐ rond		
DEBIT	☐ nul	☐ faible	☐ moyen
VITESSE	☐ nulle	☐ lente	☐ moyenne
PROFONDEUR	1,70 m		

OBSERVATIONS			
ETAT du REGARD	☐ bon	☐ corrodé	☐ fissures
	☐ perforation	☐ affaissements	☐ racines
	autres :		
INFILTRATION	☐ nulle	☐ faible	☐ forte
DEPOTS	☐ nuls	☐ faibles	☐ épais
HAUTEUR D'EAU	cm		
ECHELLE	☐ oui	☐ non	☐ dangereux
état	☐ bon	☐ mauvais	
TRACES de MISE en CHARGE	☐ oui	☐ non	hauteur en m
PRESENCE D'EAUX CLAIRES	☐ oui	☐ non	

REMARQUES



Assainissement autonome

DIAGNOSTIC D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date : 29/06/00

Propriétaire ou occupant :

Nom..... GROS Prénom..... Jean-paul

Adresse : 500 chemin de la Broquetière

COMMUNE..... 69380 Belmont d'azergues

Nombre de pieces principales : 7

Nombre de personnes : 3

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Fosse toutes eaux X

Fosse septique ☐

Autre ☐

Capacité de la fosse : 3000 L

Matériau : ... Béton

Epandage souterrain X

Plateaux absorbant ☐

tertre ou lit filtrant ☐

Surface d'épandage : diamètre 150 en ciment, drain de 40m

Nature du terrain :

Bac à graisse ☐

Regards de visites X non accessible Ecoulement ☐

Ventilation fosse ☐

Event wc ☐

Exutoire pluviale indépendant ☐

Rejets :

Fossé ☐

Canalisation pluviale ou autre ☐

Puits filtrant ☐

cours d'eau ☐

Nuisances :

Remarques : la fosse dispose d'un décoloideur plastique (retire les mest)

ENTRETIEN ET FREQUENCE DES VIDANGES

Date du dernier controle de conformité :

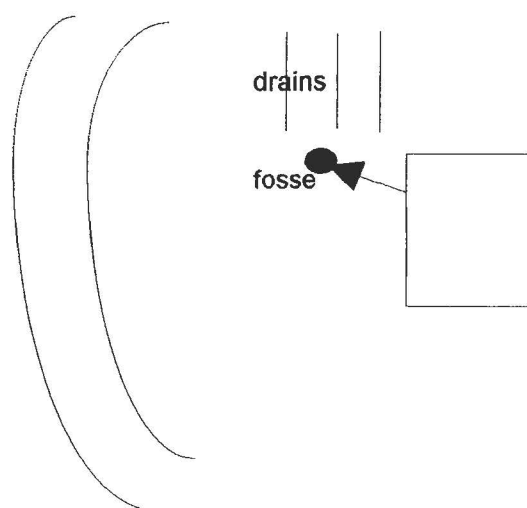
Date de la dernière vidange : 2 ans

Fréquence des vidanges :

Destination des boues :

Niveau des boues :

SCHEMA D'IMPLANTATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT



Observations :

DIAGNOSTIC D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date : 29/06/00

Propriétaire ou occupant :

Nom..... SMITH

Prénom..... Hugh

Adresse : 6 chemin de la broquetière

COMMUNE..... 69380 Belmont d'azergues

Nombre de pieces principales : 4

Nombre de personnes : 3

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Fosse toutes eaux ☐

Fosse septique X

Autre ☐

Capacité de la fosse :

Matériau : ...béton

Epandage souterrain ☐

Plateaux absorbant ☐

tertre ou lit filtrant ☐

Surface d'épandage :

Nature du terrain :

Bac à graisse ☐

Regards de visites ☐

Ecoulement ☐

Ventilation fosse ☐

Event habitation ☐

Exutoire pluviale indépendant ☐

Rejets :

Fossé ☐

Canalisation pluviale ou autre ☐

Puits filtrant ☐

cours d'eau ☐

Nuisances :

Remarques :

ENTRETIEN ET FREQUENCE DES VIDANGES

Date du dernier controle de conformité :

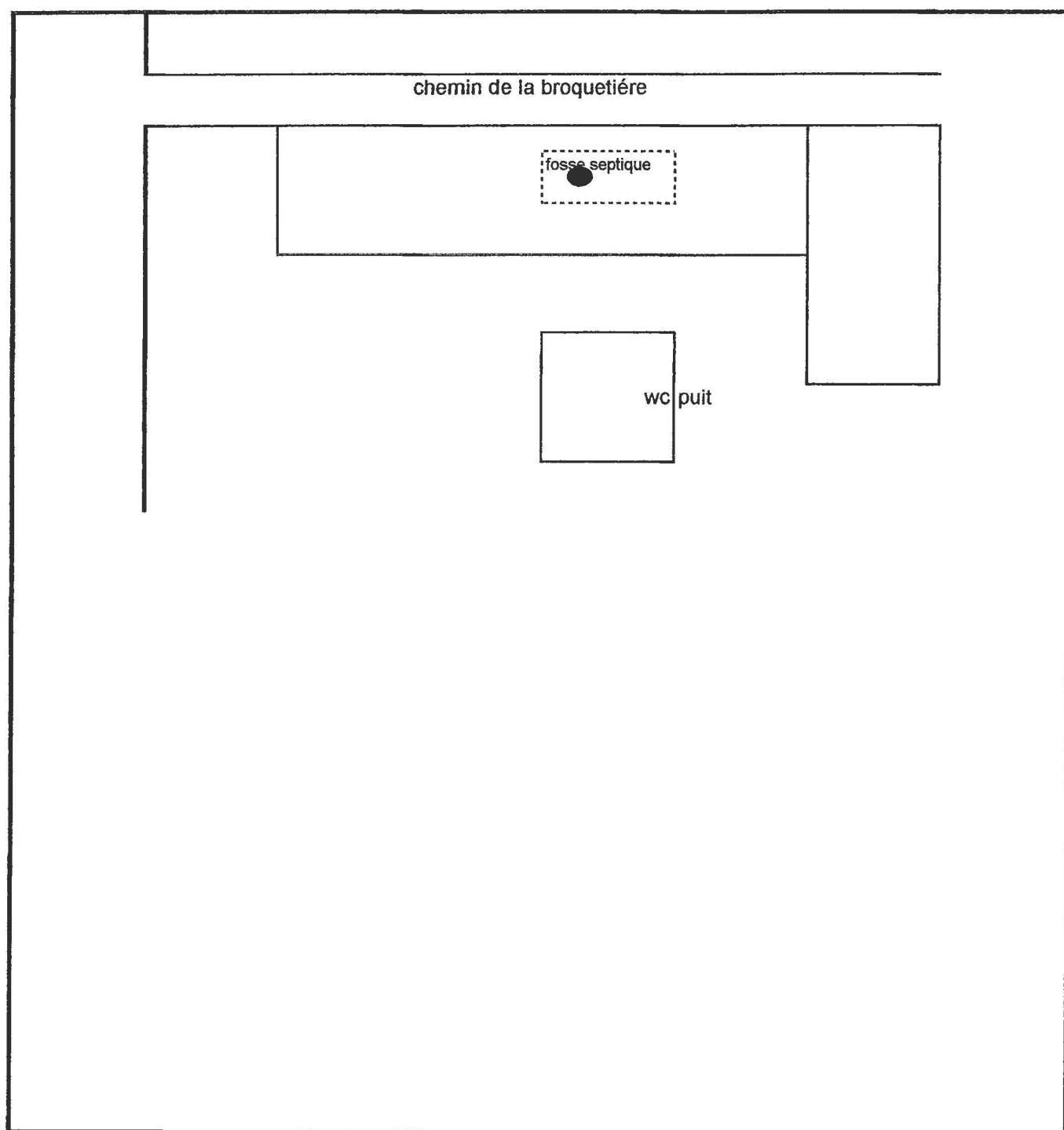
Date de la dernière vidange : mar-00

Fréquence des vidanges :

Destination des boues :

Niveau des boues :

SCHEMA D'IMPLANTATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT



Observations :

DIAGNOSTIC D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date : 28/06/00

Propriétaire ou occupant :

Nom..... LAGET

Prénom..... Francisque

Adresse : 630 chemin de la Broquetière

COMMUNE..... 69380 Belmont d'azergues

Nombre de pieces principales : 4

Nombre de personnes : 2

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Fosse toutes eaux ☐

Fosse septique X

Autre ☐

Capacité de la fosse : 1500 L

Matériau : ... Béton

Epandage souterrain X

Plateaux absorbant ☐

tertre ou lit filtrant ☐

Surface d'épandage : 35 m2 +18 m2

Nature du terrain : roche et calcaire

Bac à graisse X

Regards de visites X non accessible Ecoulement ☐

Ventilation fosse ☐

Event habitation X sur canalisation des wc

Exutoire pluviale indépendant ☐

Rejets :

Fossé ☐

Canalisation pluviale ou autre ☐

Puits filtrant ☐

cours d'eau ☐

Nuisances :

Remarques :

ENTRETIEN ET FREQUENCE DES VIDANGES

Date du dernier controle de conformité :

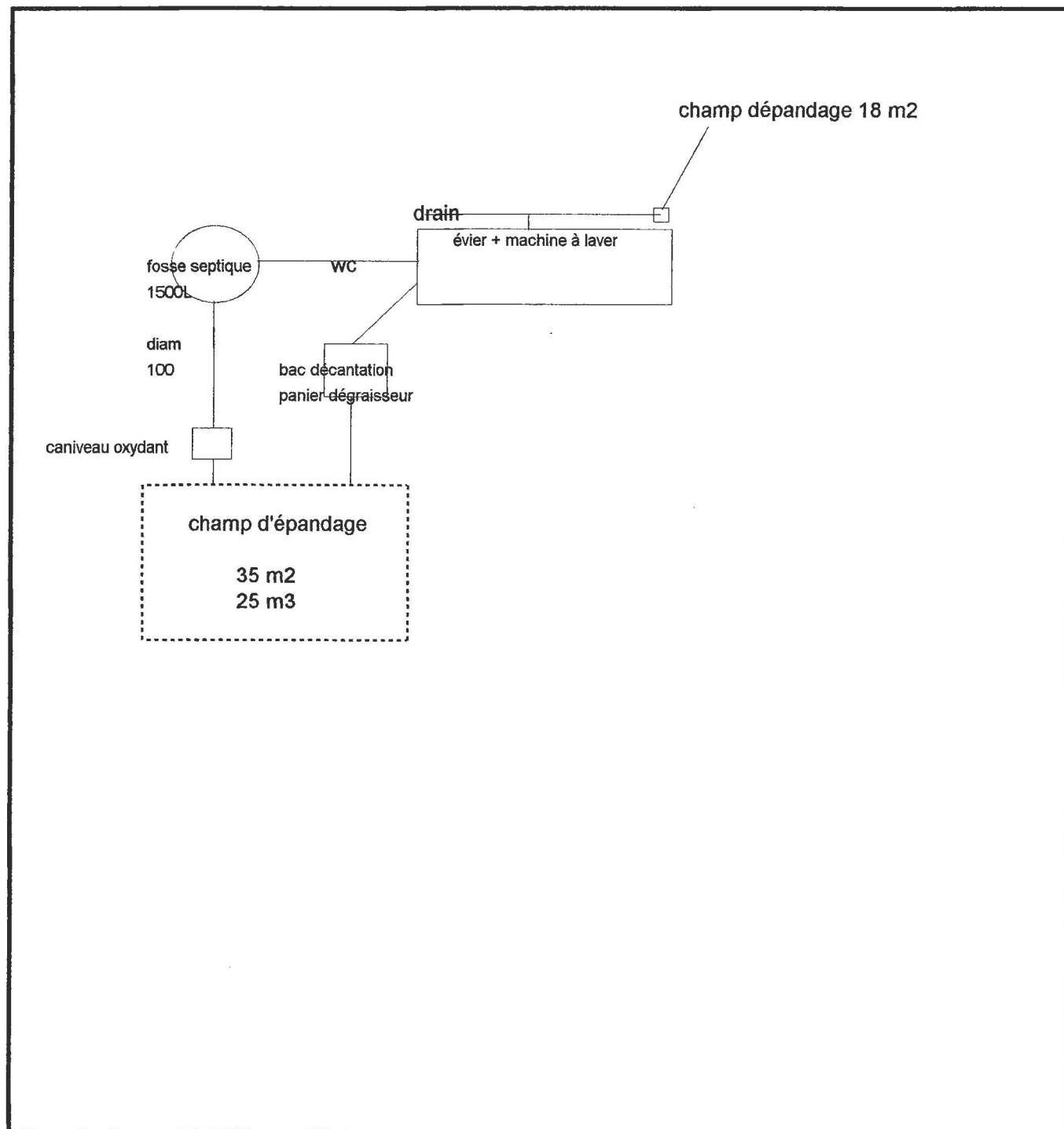
Date de la dernière vidange : 10 ans

Fréquence des vidanges : vidange en cas de problème

Destination des boues : ent charlin

Niveau des boues :

SCHEMA D'IMPLANTATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT



Observations :

DIAGNOSTIC D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date : 28/06/00

Propriétaire ou occupant :

Nom..... ROCHETTE

Prénom..... clovis

Adresse : 660 chemin de la Broquetière

COMMUNE..... 69380 Belmont d'azergues

Nombre de pieces principales : 4

Nombre de personnes : 2

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Fosse toutes eaux ☐

Fosse septique X

Autre ☐

Capacité de la fosse : 1250 L

Matériau : ... Béton

Epandage souterrain X

Plateaux absorbant ☐

tertre ou lit filtrant ☐

Surface d'épandage : 38 m de long

Nature du terrain :

Bac à graisse X

Regards de visites X

non accessible Ecoulement ☐

Ventilation fosse ☐

Event habitation X

Exutoire pluviale indépendant ☐

Rejets :

Fossé ☐

Canalisation pluviale ou autre ☐

Puits filtrant ☐

cours d'eau ☐

Nuisances :

Remarques :

ENTRETIEN ET FREQUENCE DES VIDANGES

Date du dernier controle de conformité :

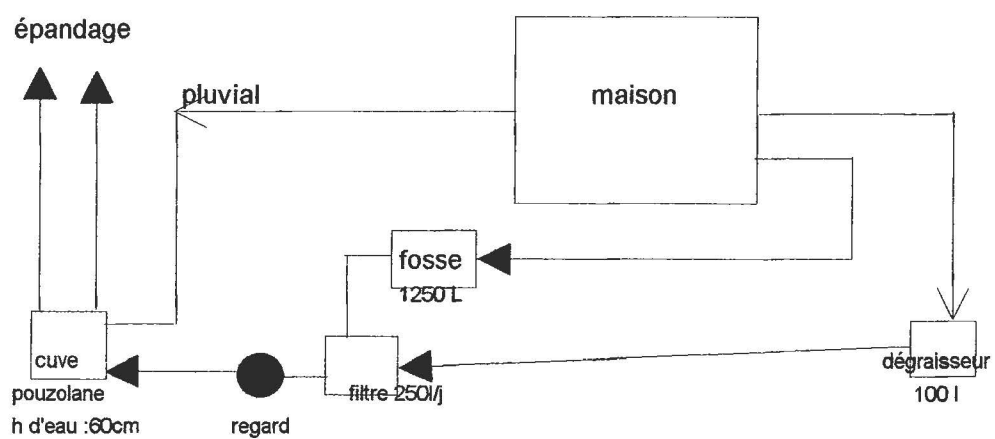
Date de la dernière vidange : 8 ans

Fréquence des vidanges : vidange en cas de problème

Destination des boues :

Niveau des boues :

SCHEMA D'IMPLANTATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT



Observations :

DIAGNOSTIC D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date : 29/06/00

Propriétaire ou occupant :

Nom..... GROS

Prénom..... Gilles

"Magasin Motoculteur"

Adresse : 70 Route buissonnière

COMMUNE..... 69380 Belmont d'azergues

Nombre de pieces principales : wc + lavabo

Nombre de personnes : 1 magasin

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Fosse toutes eaux ☐

Fosse septique X

Autre ☐

Capacité de la fosse : 500 L

Matériau : ...PVC

Epandage souterrain X

Plateaux absorbant ☐

tertre ou lit filtrant ☐

Surface d'épandage : 2 drains de 10 m

Nature du terrain : cailloux

Bac à graisse ☐

Regards de visites X

Ecoulement ☐

Ventilation fosse ☐

Event habitation ☐

Exutoire pluviale indépendant ☐

Rejets :

Fossé ☐

Canalisation pluviale ou autre ☐

Puits filtrant ☐

cours d'eau ☐

Nuisances :

Remarques :

ENTRETIEN ET FREQUENCE DES VIDANGES

Date du dernier controle de conformité :

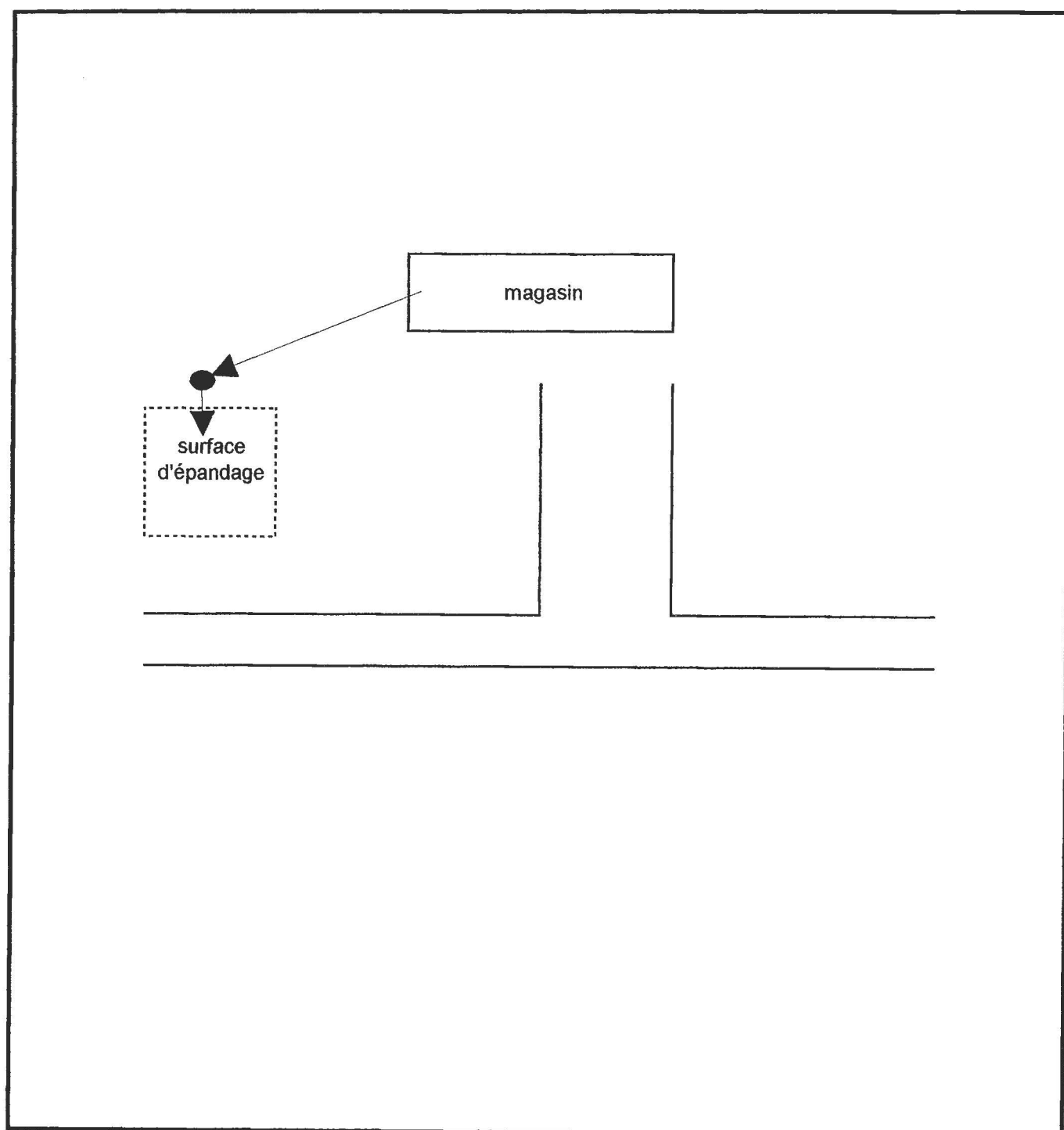
Date de la dernière vidange :

Fréquence des vidanges :

Destination des boues :

Niveau des boues :

SCHEMA D'IMPLANTATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT



Observations :

DIAGNOSTIC D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date : 28/06/00

Propriétaire ou occupant :

Nom..... DOMINIQUE

Prénom..... didier

(restaurant le carlaton)

Adresse : 29 route de buissonnière

lieu dit 'pont de dorieux'

COMMUNE..... 69380 Belmont d'azergues

Nombre de pieces principales : 3 + restaurant

Nombre de personnes : 2 + restaurant (40 couverts/jours sur 3 jours)

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Fosse toutes eaux ☐

Fosse septique X

Autre ☐

Capacité de la fosse :

Matériau : ... béton

Epandage souterrain ☐

Plateaux absorbant ☐

tertre ou lit filtrant ☐

Surface d'épandage : 38 m de long

Nature du terrain :

Bac à graisse ☐

Regards de visites 2

Ecoulement ☐

Ventilation fosse ☐

Event habitation 1

Exutoire pluviale indépendant ☐

Rejets :

Fossé ☐

Canalisation pluviale ou autre ☐

Puits filtrant ☐

cours d'eau X bief

Nuisances :

Remarques :

ENTRETIEN ET FREQUENCE DES VIDANGES

Date du dernier controle de conformité :

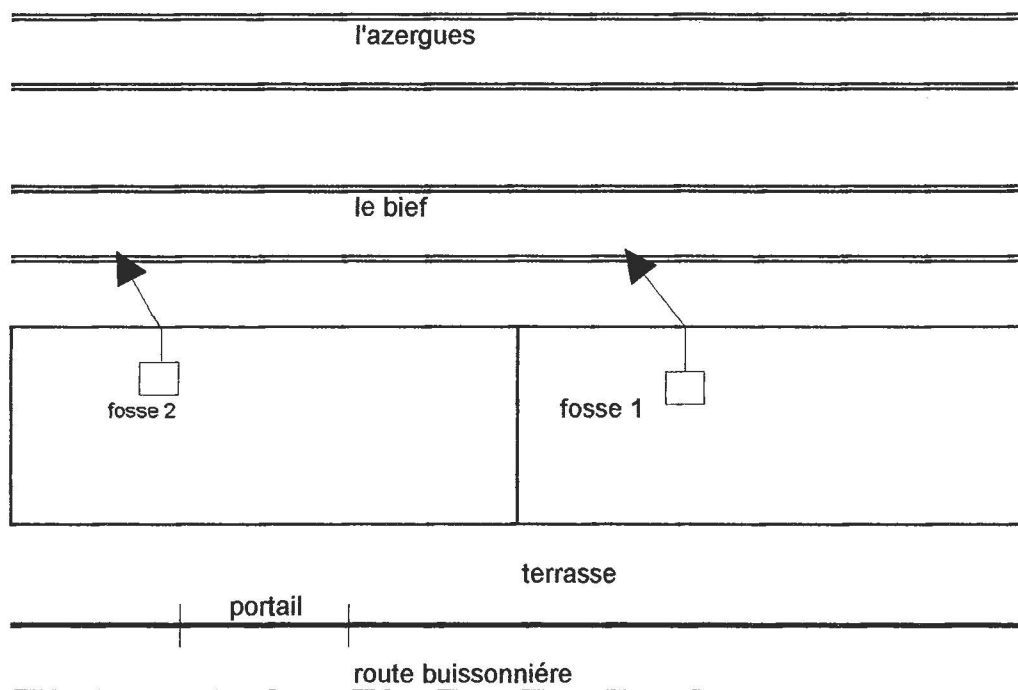
Date de la dernière vidange : déc-00

Fréquence des vidanges : 2 fois/ans

Destination des boues :

Niveau des boues :

SCHEMA D'IMPLANTATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT



Observations :

DIAGNOSTIC D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date :

Propriétaire ou occupant :

Nom..... DUCLOS- PERRET

Prénom..... Rose

Adresse : 100 Route buissonnière

lieu dit "pont de dorieux"

COMMUNE..... 69380 Belmont d'azergues

Nombre de pieces principales :

Nombre de personnes : ... 1

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Fosse toutes eaux ☐

Fosse septique

Autre ☐

Capacité de la fosse :

Matériau : ... béton

Epandage souterrain ☐

Plateaux absorbant ☐

tertre ou lit filtrant ☐

Surface d'épandage :

Nature du terrain :

Bac à graisse ☐

Regards de visites ☐

Ecoulement ☐

Ventilation fosse ☐

Event habitation ☐

Exutoire pluviale indépendant ☐

Rejets :

Fossé ☐

Canalisation pluviale ou autre ☐

Puits filtrant ☐

cours d'eau ☐

Nuisances :

Remarques : AUCUNE INFORMATION

ENTRETIEN ET FREQUENCE DES VIDANGES

Date du dernier controle de conformité :

Date de la dernière vidange :

Fréquence des vidanges :

Destination des boues :

Niveau des boues :

DIAGNOSTIC D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date : 29/06/00

Propriétaire ou occupant :

Nom..... LAURENT

Prénom.....jeanne

Adresse : 784 Route de dorieux

COMMUNE..... 69380 Belmont d'azergues

Nombre de pieces principales : 5

Nombre de personnes : 1

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Fosse toutes eaux ☐

Fosse septique X

Autre ☐

Capacité de la fosse :

Matériau : ... béton

Epandage souterrain ☐

Plateaux absorbant ☐

tertre ou lit filtrant ☐

Surface d'épandage :

Nature du terrain :

Bac à graisse X

Regards de visites ☐

Ecoulement ☐

Ventilation fosse ☐

Event habitation X

Exutoire pluviale indépendant ☐

Rejets :

Fossé ☐

Canalisation pluviale ou autre ☐

Puits filtrant ☐

cours d'eau ☐

Nuisances :

Remarques :

ENTRETIEN ET FREQUENCE DES VIDANGES

Date du dernier controle de conformité :

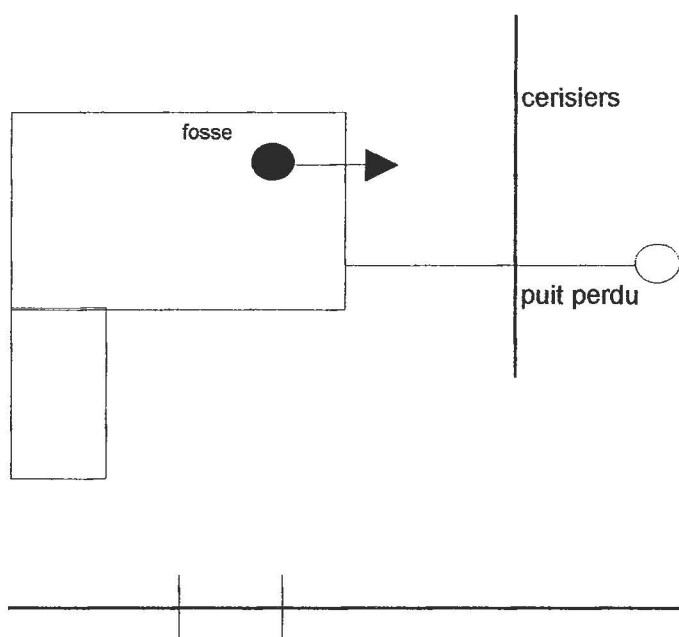
Date de la dernière vidange :

Fréquence des vidanges :

Destination des boues :

Niveau des boues :

SCHEMA D'IMPLANTATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT



Observations :

DIAGNOSTIC D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date :

Propriétaire ou occupant :

Nom..... RIONDELET

Prénom..... Albert

Adresse : 1173 Route de dorieux

COMMUNE..... 69380 Belmont d'azergues

Nombre de pieces principales : 5

Nombre de personnes : 2

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Fosse toutes eaux ☐

Fosse septique X

Autre ☐

Capacité de la fosse : 1 ou 1,5 m3

Matériau : ... béton

Epandage souterrain ☐

Plateaux absorbant ☐

tertre ou lit filtrant ☐

Surface d'épandage :

Nature du terrain :

Bac à graisse ☐

Regards de visites ☐

Ecoulement ☐

Ventilation fosse ☐

Event habitation ☐

Exutoire pluviale indépendant ☐

Rejets :

Fossé ☐

Canalisation pluviale ou autre ☐

Puits filtrant ☐

cours d'eau ☐

Nuisances :

Remarques :

ENTRETIEN ET FREQUENCE DES VIDANGES

Date du dernier controle de conformité :

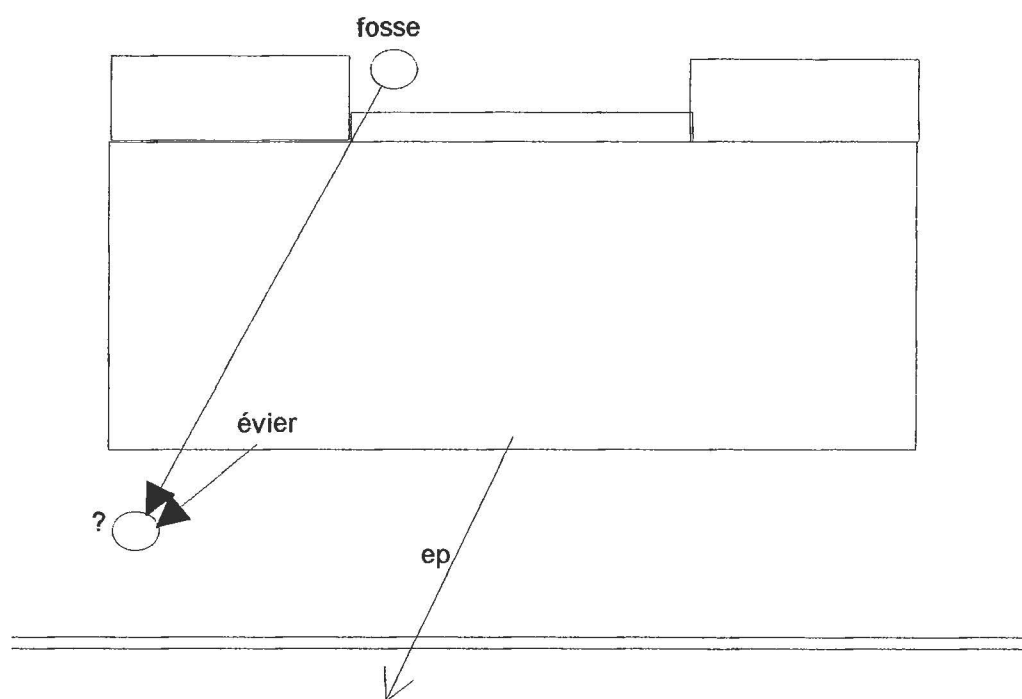
Date de la dernière vidange :

Fréquence des vidanges :

Destination des boues :

Niveau des boues :

SCHEMA D'IMPLANTATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT



Observations :

DIAGNOSTIC D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date : 28/06/00

Propriétaire ou occupant :

Nom..... GIROUD

Prénom..... joseph

Adresse : 133 chemin des garennes

COMMUNE..... 69380 Belmont d'azergues

Nombre de pieces principales : 4

Nombre de personnes : 4

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Fosse toutes eaux ☐

Fosse septique X

Autre ☐

Capacité de la fosse : 1500 L

Matériau : ... béton

Epandage souterrain X

Plateaux absorbant ☐

tertre ou lit filtrant ☐

Surface d'épandage : 200 à 250 m2

Nature du terrain :

Bac à graisse X

Regards de visites ☐

Ecoulement ☐

Ventilation fosse ☐

Event wc X

Exutoire pluviale indépendant ☐

Rejets :

Fossé ☐

Canalisation pluviale ou autre ☐

Puits filtrant ☐

cours d'eau ☐

Nuisances :

Remarques :

ENTRETIEN ET FREQUENCE DES VIDANGES

Date du dernier controle de conformité :

Date de la dernière vidange :

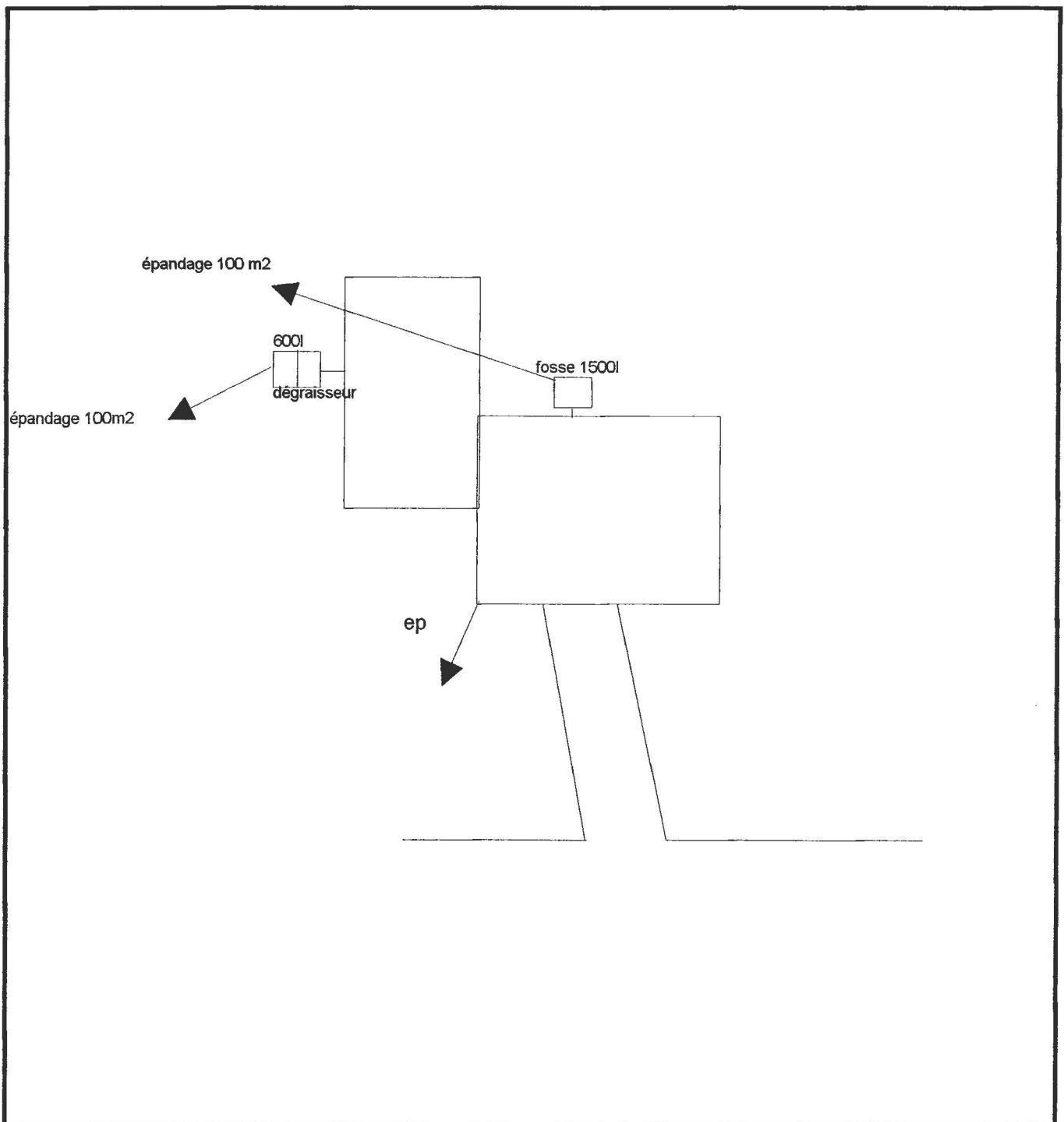
Fréquence des vidanges : dégraisseur 1 fois / ans

fosse: aucune

Destination des boues :

Niveau des boues :

SCHEMA D'IMPLANTATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT



Observations :

DIAGNOSTIC D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date : 29/06/00

Propriétaire ou occupant :

Nom..... LOUVEAU

Prénom..... Marcel

Adresse : 239 chemin des garennes

COMMUNE..... 69380 Belmont d'azergues

Nombre de pieces principales : 6

Nombre de personnes : 3

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Fosse toutes eaux ☒

Fosse septique ☐

Autre ☐

Capacité de la fosse : 1500 L

Matériau : ... béton

Epandage souterrain ☒

Plateaux absorbant ☐

tertre ou lit filtrant ☐

Surface d'épandage :

Nature du terrain :

Bac à graisse ☐

Regards de visites ☒

Ecoulement ☐

Ventilation fosse ☐

Event habitation ☒

Exutoire pluviale indépendant ☐

Rejets :

Fossé ☐

Canalisation pluviale ou autre ☐

Puits filtrant ☐

cours d'eau ☐

Nuisances :

Remarques :

ENTRETIEN ET FREQUENCE DES VIDANGES

Date du dernier controle de conformité 8 ans depuis la construction

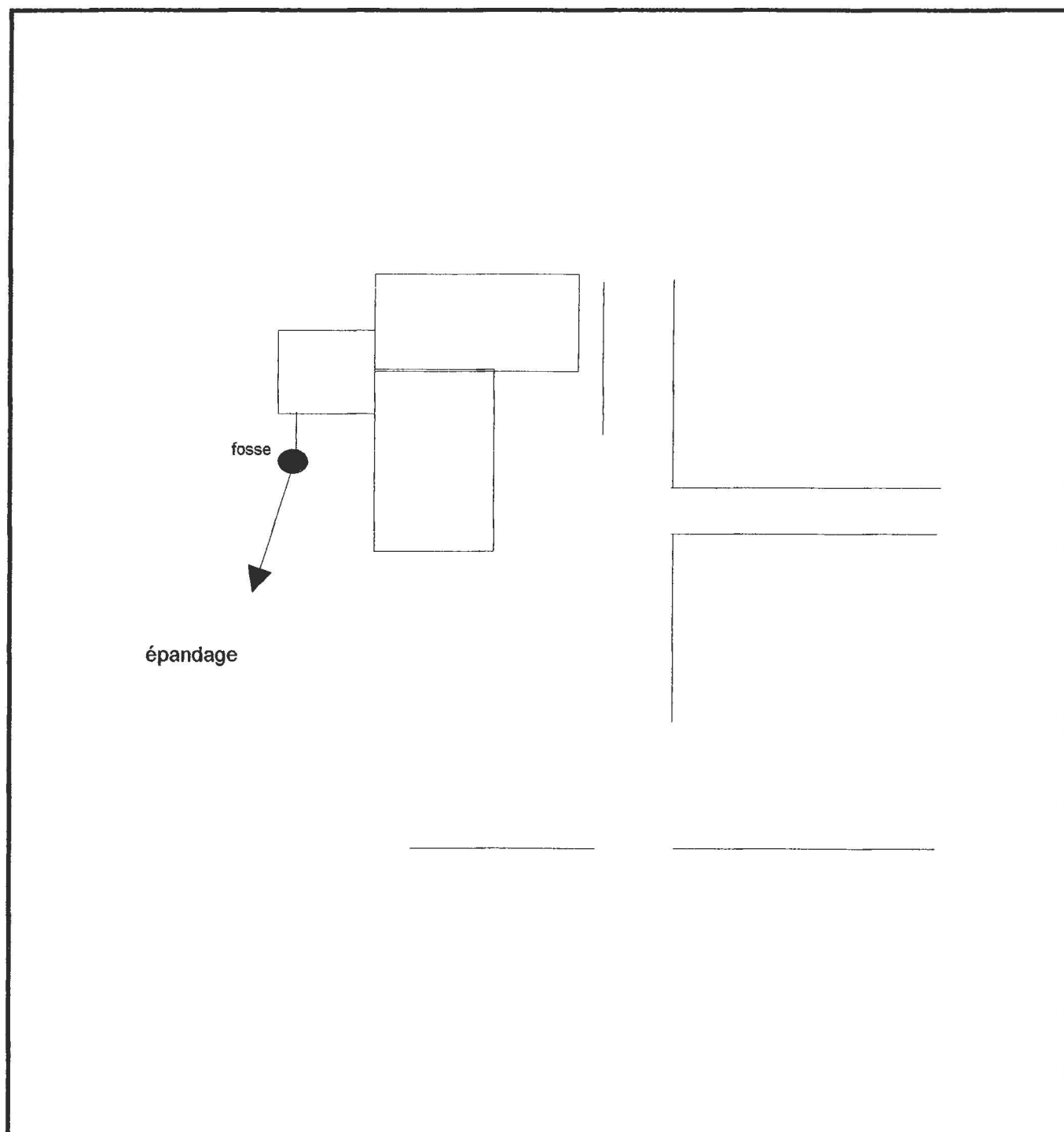
Date de la dernière vidange :

Fréquence des vidanges :

Destination des boues :

Niveau des boues :

SCHEMA D'IMPLANTATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT



Observations :

DIAGNOSTIC D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date : 28/06/00

Propriétaire ou occupant :

Nom..... HERRERO

Prénom..... Vincent

Adresse : 25 chemin des sources

COMMUNE..... 69380 Belmont d'azergues

Nombre de pieces principales : 5

Nombre de personnes : 5

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Fosse toutes eaux ☐

Fosse septique X

Autre ☐

Capacité de la fosse : 1500 L

Matériau : ... béton

Epandage souterrain ☐

Plateaux absorbant ☐

tertre ou lit filtrant ☐

Surface d'épandage :

Nature du terrain :

Bac à graisse X + puit perdu

Regards de visites ☐

Ecoulement ☐

Ventilation fosse ☐

Event habitation ☐

Exutoire pluviale indépendant ☐

Rejets :

Fossé ☐

Canalisation pluviale ou autre ☐

Puits filtrant ☐

cours d'eau ☐

Nuisances :

Remarques :

ENTRETIEN ET FREQUENCE DES VIDANGES

Date du dernier controle de conformité :

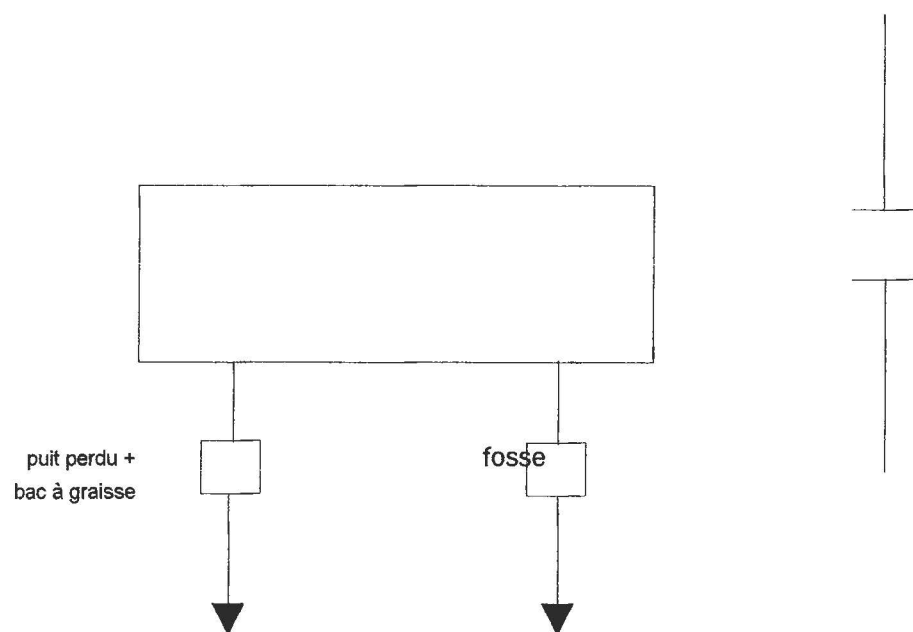
Date de la dernière vidange : 3 à 4 ans

Fréquence des vidanges :

Destination des boues : ... charin - chassey

Niveau des boues :

SCHEMA D'IMPLANTATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT



Observations :

DIAGNOSTIC D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date : 29/06/00

Propriétaire ou occupant :

Nom..... ECHAILLER

Prénom..... Suzanne

Adresse : 54 chemin des sources

COMMUNE..... 69380 Belmont d'azergues

Nombre de pieces principales : 4

Nombre de personnes : 1

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Fosse toutes eaux ☐

Fosse septique X

Autre ☐

Capacité de la fosse :

Matériau : ... béton

Epandage souterrain X

Plateaux absorbant ☐

tertre ou lit filtrant ☐

Surface d'épandage :

Nature du terrain :

Bac à graisse ☐

Regards de visites ☐

Ecoulement ☐

Ventilation fosse ☐

Event habitation X

Exutoire pluviale indépendant ☐

Rejets :

Fossé ☐

Canalisation pluviale ou autre ☐

Puits filtrant ☐

cours d'eau ☐

Nuisances :

Remarques :

ENTRETIEN ET FREQUENCE DES VIDANGES

Date du dernier controle de conformité age de la fosse : 42 ans

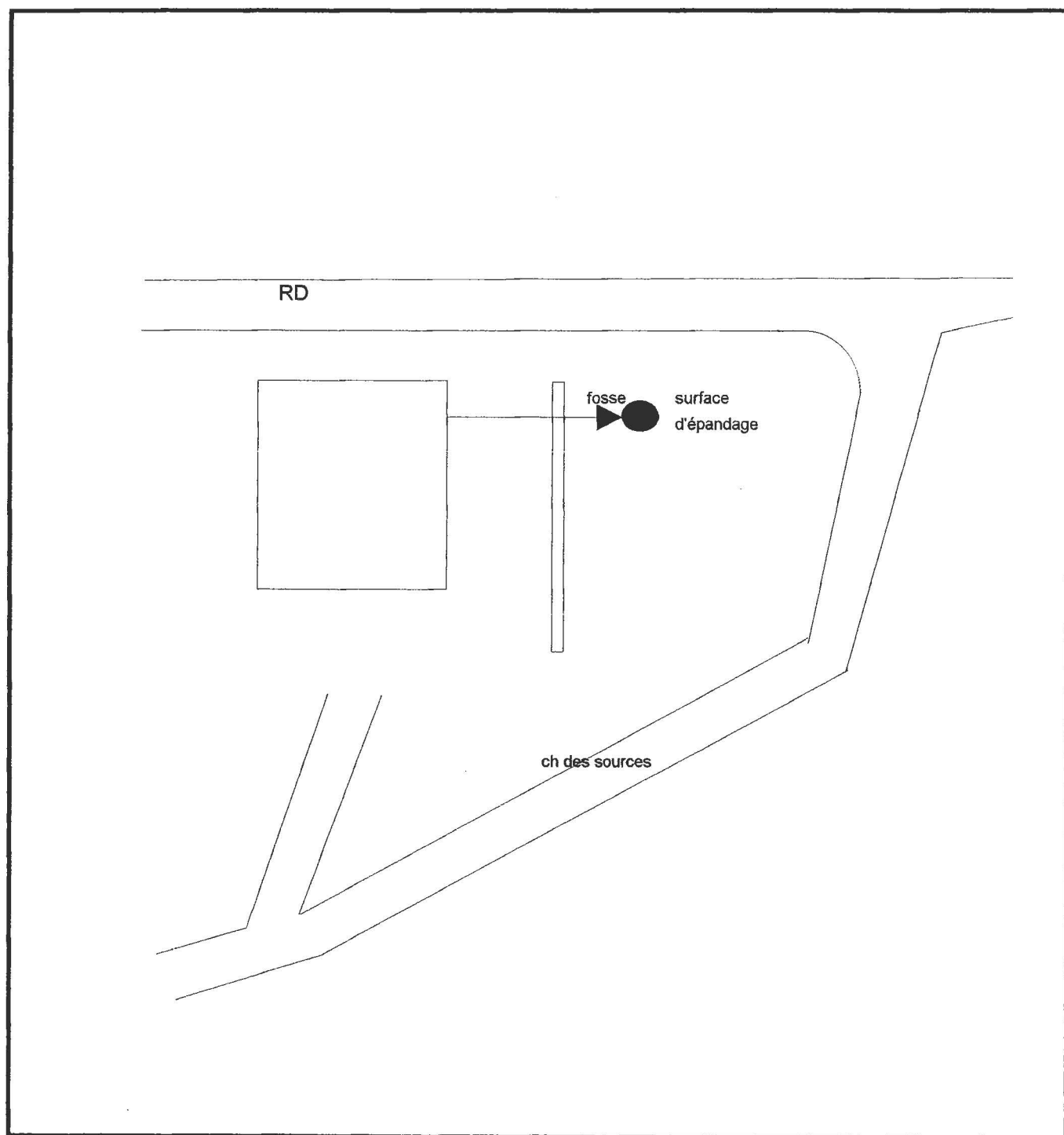
Date de la dernière vidange :

Fréquence des vidanges :

Destination des boues :

Niveau des boues :

SCHEMA D'IMPLANTATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT



Observations :

DIAGNOSTIC D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date : 28/06/00

Propriétaire ou occupant :

Nom..... BOUR

Prénom..... Ludovic

locataire depuis 6 mois

Adresse : 111 chemin des sources

COMMUNE..... 69380 Belmont d'azergues

Nombre de pieces principales : 4

Nombre de personnes : 2

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Fosse toutes eaux ☐

Fosse septique X

Autre ☐

Capacité de la fosse :

Matériau : ... béton

Epandage souterrain ☐

Plateaux absorbant ☐

tertre ou lit filtrant ☐

Surface d'épandage :

Nature du terrain :

Bac à graisse ☐

Regards de visites ☐

Ecoulement ☐

Ventilation fosse ☐

Event habitation ☐

Exutoire pluviale indépendant ☐

Rejets :

Fossé X

Canalisation pluviale ou autre ☐

Puits filtrant ☐

cours d'eau ☐

Nuisances :

Remarques :

ENTRETIEN ET FREQUENCE DES VIDANGES

Date du dernier controle de conformité :

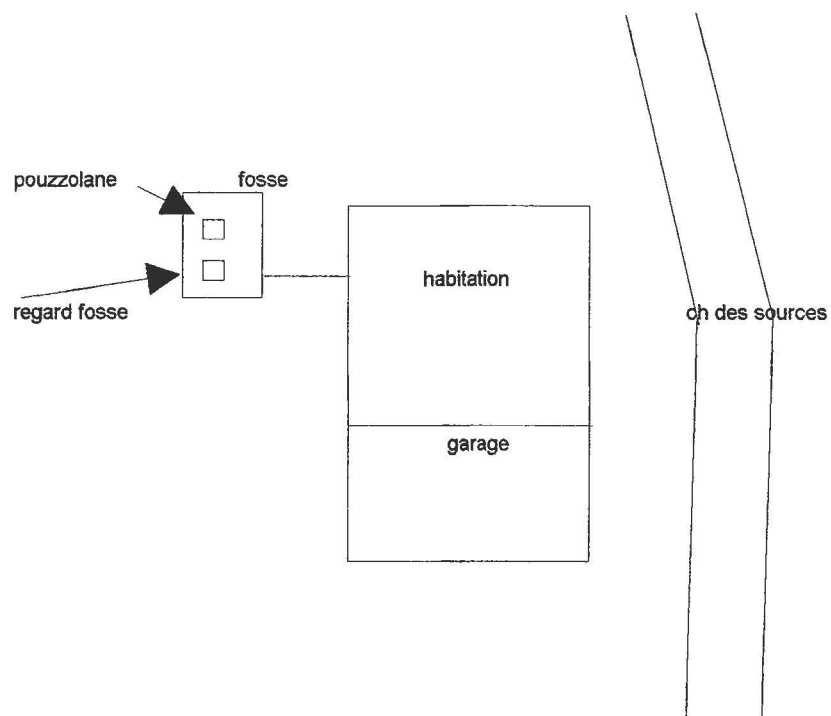
Date de la dernière vidange : déc-99

Fréquence des vidanges :

Destination des boues :

Niveau des boues :

SCHEMA D'IMPLANTATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT



Observations :

DIAGNOSTIC D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Date : 10/07/00

Propriétaire ou occupant :

Nom..... MAGALHAES

Prénom..... Antonio

Adresse : 7 chemin des sources

COMMUNE..... 69380 Belmont d'azergues

Nombre de pieces principales : 5

Nombre de personnes : 1

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Fosse toutes eaux ☐

Fosse septique X

Autre ☐

Capacité de la fosse :

Matériau : ... béton

Epandage souterrain ☐

Plateaux absorbant ☐

tertre ou lit filtrant ☐

Surface d'épandage :

Nature du terrain :

Bac à graisse X

Regards de visites X

Ecoulement ☐

Ventilation fosse ☐

Event habitation ☐

Exutoire pluviale indépendant ☐

Rejets :

Fossé ☐

Canalisation pluviale ou autre ☐

Puits filtrant ☐

cours d'eau ☐

Nuisances :

Remarques :

ENTRETIEN ET FREQUENCE DES VIDANGES

Date du dernier controle de conformité :

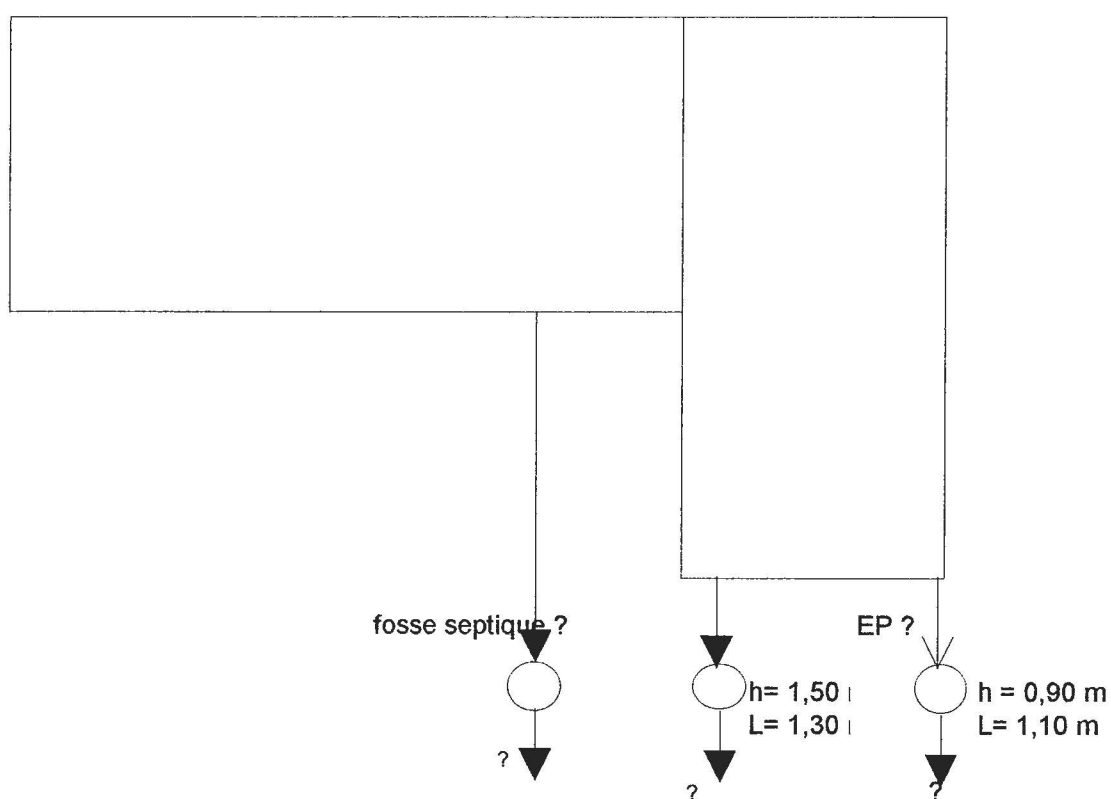
Date de la dernière vidange :

Fréquence des vidanges :

Destination des boues :

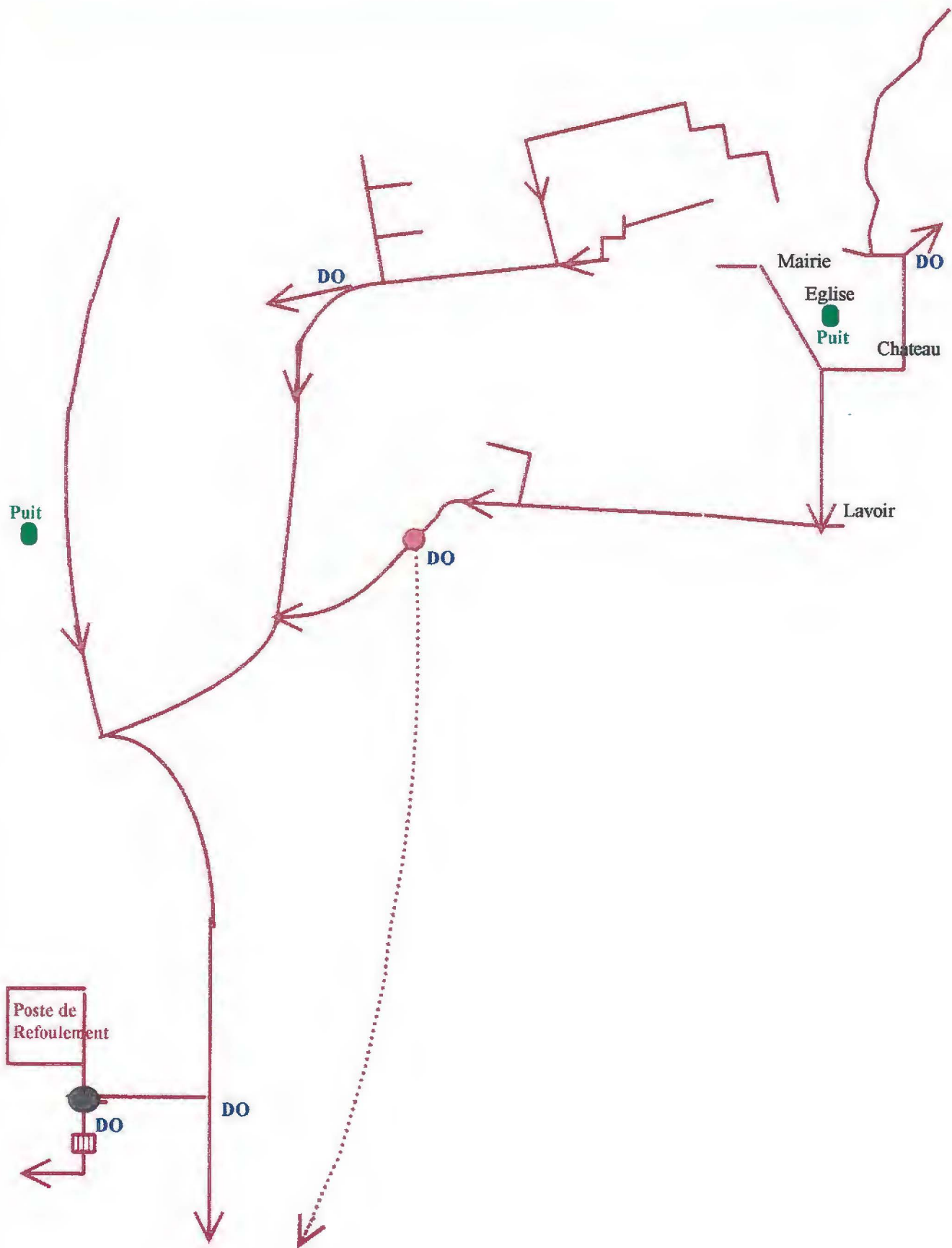
Niveau des boues :

SCHEMA D'IMPLANTATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT



Observations :

Synoptique du réseau d'assainissement de la commune de Belmont



Département du Rhône

- - - -

Commune de Belmont d'Azergues

- - - -



SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

- - - -

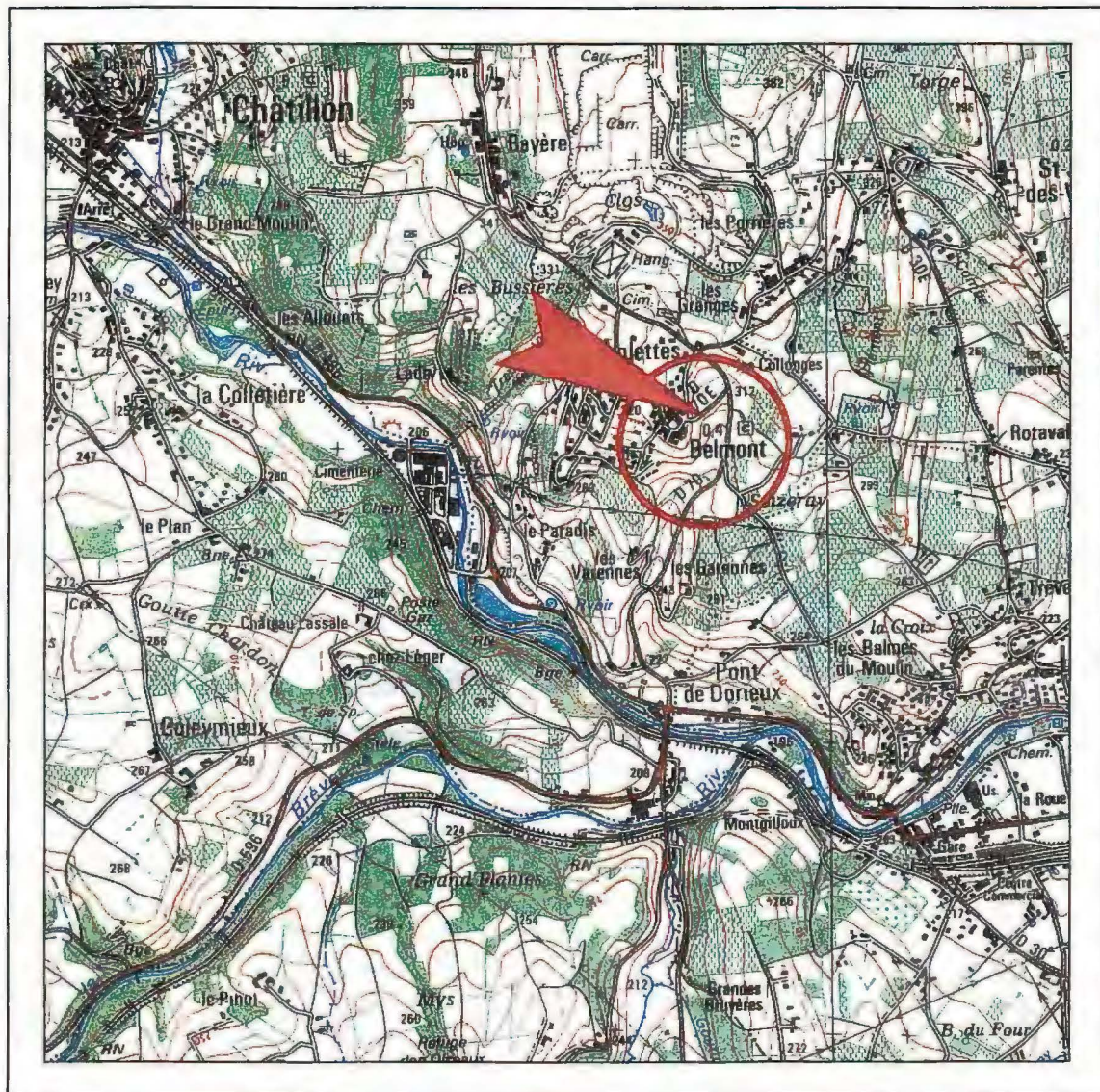
Phase 2

Etude de l'aptitude des sols



- Novembre 2001 -

Plan de situation
extrait carte IGN 2931 E
échelle : 1/25000



Carte d'aptitude des sols à l'assainissement autonome Commune de Belmont

I – DEFINITION DE LA MISSION

Cette étude s'intègre dans le cadre des investigations menées pour l'élaboration du Schéma général d'assainissement sur le territoire de la commune de Belmont.

Elle a pour objectif d'établir une carte d'aptitude des sols à l'assainissement autonome en vue de l'intégrer au Schéma Directeur d'Assainissement.

Cette étude consiste à établir une carte d'aptitude des sols à l'assainissement autonome avec prise en compte des obstacles topographiques et de la sensibilité du milieu récepteur.

La synthèse des investigations permettra de cerner les possibilités d'assainissement non-collectif (individuel) sur le territoire communal de BELMONT.

Les reconnaissances effectuées ont été les suivantes :

- Observations géologiques et hydrogéologique de surface,
- 3 essais de mesure de perméabilité (Porchet à niveau constant),
- 7 sondages à la tarière manuelle.

II SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune de Belmont se situe dans le département du Rhône, à une trentaine de kilomètres au Nord-Ouest de la ville de LYON.

Le territoire communal est limité :

- au Nord-Est, par la commune de SAINT-JEAN-DES-VIGNES,
- au Sud-Est, par la commune de CHAZAY-D'AZERGUES (LOZANNE),
- au Sud-Ouest, par la commune de CHÂTILLON
- au Nord-Est, par la commune de CHARNAY.

III – CADRE NATUREL DU SECTEUR ETUDIE.

III-1 MORPHOLOGIE

La morphologie de la commune se compose essentiellement d'une colline centrale au sommet de laquelle se situe le bourg. A l'Ouest et à l'Est, la commune est découpée par deux petites vallées de direction Nord-Sud. L'origine de ces talwegs est liée à des résurgences (sources) situées vers l'altitude 320 m NGF, qui engendrent des écoulements superficiels. Ces écoulements sont la cause de ces entailles érosives.

Les altitudes de la commune sont comprises entre 200 m NGF (au niveau de la rivière l'Azergues) et 380 m NGF (carrière Lafarge).

Le centre du bourg est situé à 320 m NGF.

III.2 – GEOLOGIE

La commune de Belmont est traversée dans sa partie orientale par un accident géologique de direction Nord-Sud qui met en contact des formations géologiques d'âges différents

Le **substratum local** est constitué :

- dans le **secteur du Pont**

Il se compose de roche métamorphique de la série de la Brévenne (groupe de Courzieu-St Bel). Les formations visibles à l'affleurement sont essentiellement des **amphibolites** renfermant des amphiboles et épidotes à intercalation de laves volcaniques fluidales.



Laves fluidales

Bloc d'amphibolite arraché par la lave

- dans le secteur de **la Garenne**
Il se compose de grès grossiers feldspathiques du Trias, qui repose en discordance sur les terrains cristallins.
- dans le secteur de **Collonges et du Bourg**
Le substratum se compose des formations calcaires du Lias inférieur. On observe une transition progressive entre les calcaires argileux de l'Hétangien (se situant dans la continuité des grès triasiques sans véritable limite) dans le Sud de la commune et les calcaires à Gryphées et grains de quartz qui marque la transition vers le milieu marin ouvert du secondaire.
- Dans la partie Nord de la commune (carrière Lafarge)
Il se compose de marno-calcaires rognonneux à pisolithes ferrugineuses et calcaires marneux de Ciret du Bajocien.

Les terrains de couverture sont d'épaisseur réduite (< à 1m). Leur nature est liée au substratum sous-jacent. On trouve du Sud vers le Nord des limons (secteur du pont), des arènes sableuses ou limono-sableuses (secteur de la Garenne), et des limons plus ou moins argileux (secteur Collonge et Bourg).

III-3 HYDROGÉOLOGIE

Du point de vue hydrogéologique, les terrains de couverture sont perméables en raison de leur nature limoneuse ou sableuse, mais leur épaisseur est extrêmement réduite.

Les différents substratums rocheux peuvent présenter des porosités différentes selon leur nature :

- le **socle cristallin**, sa nature lithologique, induite par les différentes phases métamorphiques et les intrusions volcaniques ne présente pas de porosité interne. En revanche les fracturations importantes subies durant les diverses phases tectoniques alpines, lui confèrent une porosité de fracture.
- Les **grès triasiques**, possèdent par nature une microporosité interne qui est plus ou moins importante en fonction du degré de cimentation calcique des éléments. En l'occurrence la frange d'altération de ces matériaux constitue un bon aquifère.
- Les **calcaires argileux et à gryphées**, présente une microporosité interne réduite en raison de la présence d'une fraction argileuse dans leur composition. En revanche, certaines zones fracturées possèdent donc une porosité de fracture.

III- 4 HYDROLOGIE

Le territoire communal possède un réseau hydrographique assez restreint.

La commune de Belmont est traversée au Sud en limite de territoire par la rivière l'Azergues.

Celle-ci ne possède d'affluent notable sur la commune.

IV – APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

IV-I – ZONAGE GLOBAL

L'objectif de la carte de zonage global (cf. page 6) est de faire apparaître les zones potentiellement assainissables en non-collectif en fonction des critères morphologiques, et hydrogéologiques, à l'échelle de la commune.

Deux zones ont été définies :

✓ **Les zones inaptes** divisées en 2 sous groupes :

- Zones colorées en **rouge** dont la pente est supérieure à 10 % (seuil de non faisabilité pour les assainissements autonomes, Norme XP 16603 – août 1998 réf DTU 64.1). Ces zones s'étendent sur une grande partie de la commune exceptée dans le secteur Est (potentiellement urbanisable) où en conséquence se concentreront nos reconnaissances.
- Zones colorées en **bleu** correspondant à des zones humides sensibles. La saturation périodique et/ou permanente des horizons pédologiques rend impossible ou très délicate la mise en place d'un dispositif d'assainissement autonome (les techniques adaptées à ce type de sol sont coûteuses et difficiles à installer).

✓ **La zone apte sous réserve :**

- les zones colorées en **jaune**, les contraintes techniques liées à la pente sont réduites, seul la perméabilité du sol, son épaisseur influent sur le dimensionnement de la filière d'assainissement.

Remarque : la limite de la commune est symbolisée par un liseré rouge.

La création ou extension des zones à urbaniser en non-collectif devra tenir compte de ce zonage et de la carte d'aptitude.

Ce zonage ne prend pas en compte les essais réalisés pour la carte d'aptitude et les éventuelles remontées de nappes en période de hautes eaux..

IV-II – PRESENTATION DES RESULTATS

Les résultats des investigations concernant la carte d'aptitude des sols sont présentés sous forme de fiches.

Pour chaque secteur, les points suivants sont abordés :

- morphologie,
- géologie,
- contexte sanitaire (puits, sources, venu d'eau ...),
- pédologie,
- essais d'infiltration

A partir des éléments obtenus sur ces différents points, on évalue l'aptitude à l'épandage naturelle selon les critères S.E.R.P. :

S (sol) : texture, structure, conductivité hydraulique, appréciées par la vitesse d'infiltration mesurée,

E (eau) : profondeur d'une nappe pérenne, possibilité d'inondation,

R (roche) : profondeur du substratum rocheux altéré ou non,

P (pente) : pente naturelle en surface.

Les limites régulièrement prises en compte pour la détermination de l'aptitude à l'assainissement autonome sont les suivantes (d'après le document « Assainissement Autonome, éléments pour un bilan technico-économique », Ministère de l'Urbanisme, du logement et des Transports ; mai 1995, modifié au vu de la norme XP 16 603 – août 1998 en référence au DTU 64.1) :

Caractéristique	très favorable	favorable	peu favorable	exclu
Sol: K mm/h	> 50	50 à 30	30 à 15	< 15
Eau :niveau de la nappe (m)	> 3	3 à 1	1 à 0,5	< 0,5
Roche : prof. D'un substratum perméable (m)	> 2	2 à 1,5	1,5 à 1	< 1
Roche : prof. D'un substratum imperméable (m)	> 2,5	2,5 à 1,5	1,5 à 1	< 1
Pente du terrain (%)	< 2	2 à 5	5 à 10	> 10

par rapport à la cote des drains

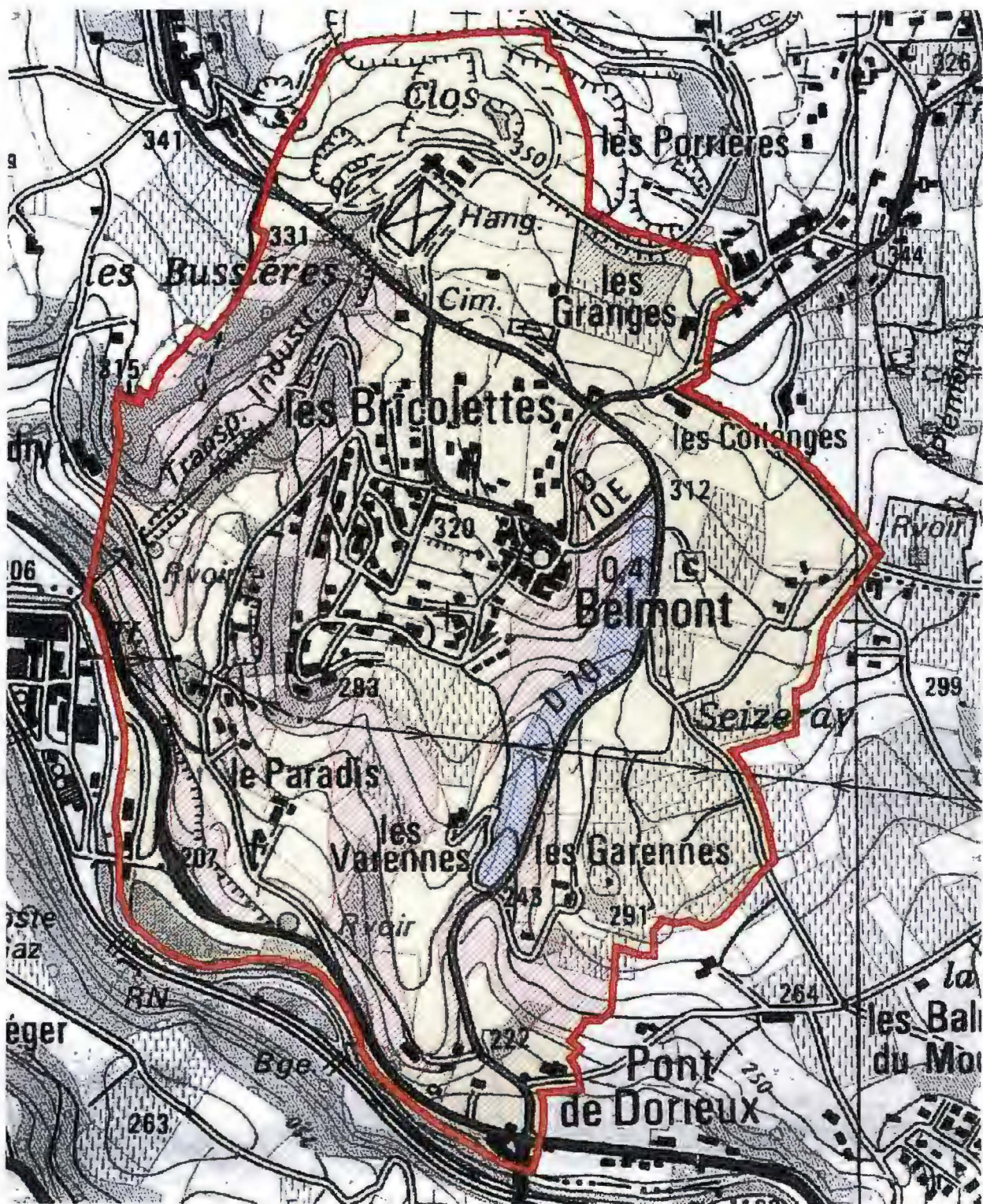
Les fiches descriptives par secteur comprennent également les coupes des sondages, les résultats des essais d'infiltration, le plan du secteur avec l'implantation des reconnaissances et le zonage, à la parcelle testée, d'aptitude des sols à l'assainissement autonome sur laquelle on a distingué :

Zone verte : zone où l'assainissement autonome peut être mis en œuvre selon les filières classiques et à un coût normal,

Zone jaune : zone où l'assainissement peut être mis en œuvre selon des filières particulières contraignantes et relativement peu économiques : filtre à sable à flux vertical, filtre à sable à flux vertical drainé avec rejet vers un puits d'infiltration (avec dérogation du préfet conformément à l'article 12 de l'arrêté du 6 mai 1996), ou terte filtrant, et qui nécessite un dimensionnement et un contrôle de la réalisation.

Zone rouge : zone inapte à l'assainissement autonome avec justification.

Le dimensionnement des systèmes d'assainissement autonome est réalisé pour une maison individuelle (4/5 habitants, 500 l/j). Les habitations autres que les maisons individuelles nécessiteront un dimensionnement spécifique réalisé par un bureau d'études avec justification des filières et des dimensionnements choisis.



CARTE DE ZONAGE DE LA COMMUNE DE BELMONT août 2000

-  zone apte sous réserve
-  zone inapte vis à vis des contraintes topographiques
-  zone inapte vis à vis des contraintes hydrogéologiques et/ou hydrologiques
-  limite de commune

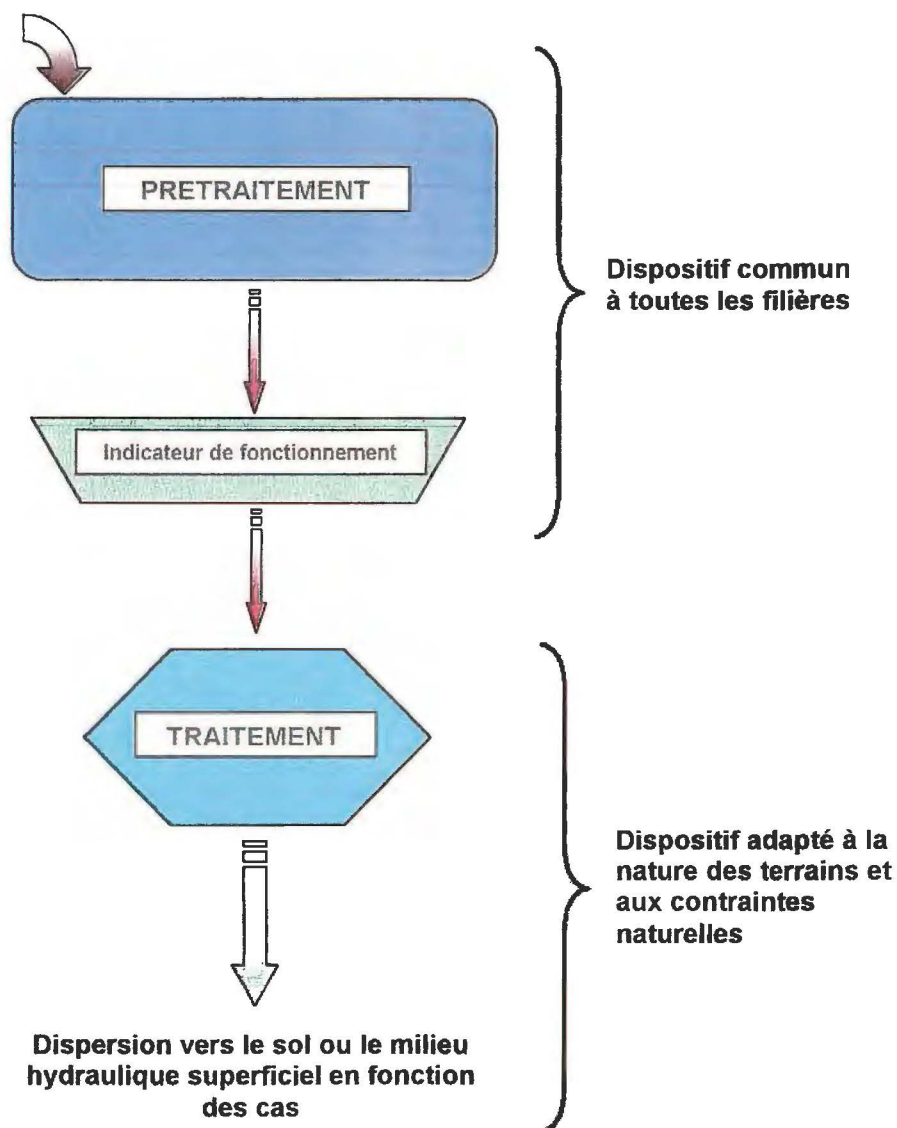
ECH 1 / 10000

IV-3 – FILIERE D'ASSAINISSEMENT

Les filières d'assainissement autonome sont des dispositifs assurant le traitement des eaux usées domestiques (ensemble des eaux usées, ménagères et eaux vannes). L'arrêté du 6 Mai 1996 définit l'assainissement non collectif comme « tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement ».

Elles comprennent les éléments suivants :

Arrivée des eaux usées



L'arrêté du 6 mai 1996 fixe les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissements non collectifs (autonomes). Il est précisé et adapté aux évolutions techniques par la norme XP P 16 603 d'août 1998 en référence au DTU 64.1.

Dispositif commun aux filières :

- **Traitement préalable :**

fosse septique toutes eaux d'un volume minimal de 3 à 4 m³ (pour une habitation de 5 pièces principales, + 1 m³ par pièce supplémentaire) ; il doit être situé le plus près possible de l'habitation (< 10 m),

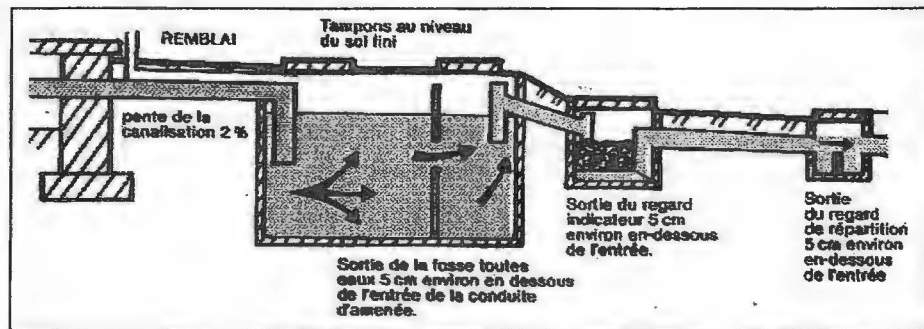


Fig 1 : principe de disposition d'une fosse septique toutes eaux

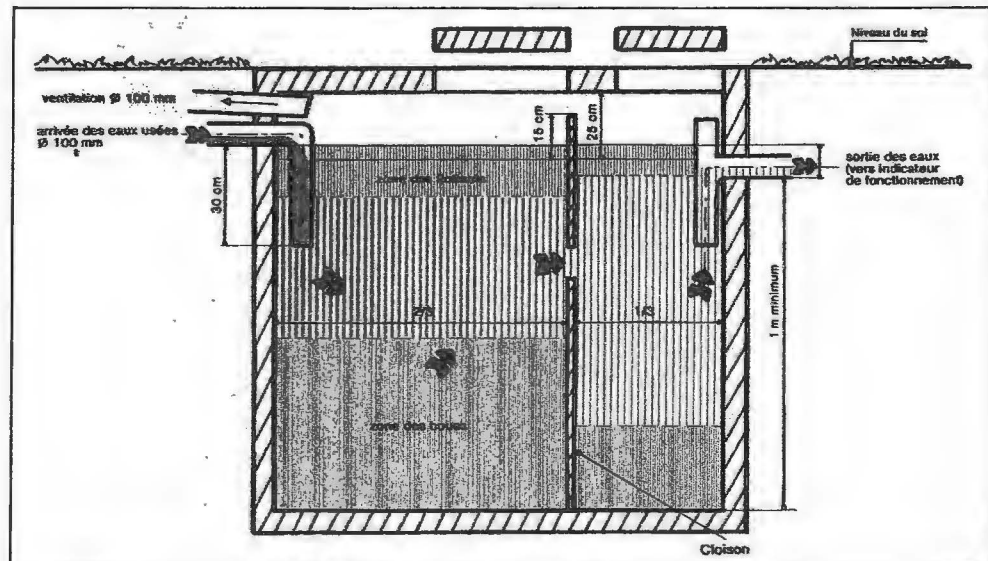


Fig 2 : coupe de détail d'une fosse septique toutes eaux

- **Indicateur de fonctionnement :**

Dispositif généralement intégré aux fosses toutes eaux qui évite le colmatage des dispositifs de traitement en cas de dysfonctionnement de la fosse.

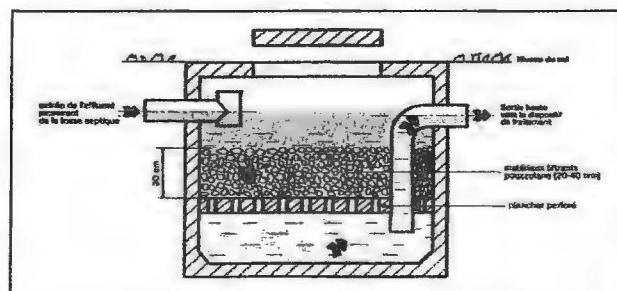


Fig 3 : coupe de détail d'un indicateur de fonctionnement

Dispositif de traitement et dispersion :

• **Traitement et dispersion par champ d'épandage faible profondeur :**

→ filière classique, la plus économique

→ dimensionnement :

- lit d'épandage : 4 tranchées filtrantes de 15 m pour 4 à 5 pièces, 2 tranchées supplémentaires/pièce principale au-delà de 5.
- végétation à implanter sur le champ d'épandage : herbe uniquement.

→ Condition de mise en place d'un épandage :

Contraintes liées aux reculs à observer par rapport au voisinage et à l'habitation :

- distance minimale à respecter avec un puits d'eau potable = **35 m**
- l'emplacement doit être situé hors zone de circulation, stationnement, cultures, plantations et stockage de charge lourde
- distance minimale de l'habitation = **5 m**
- distance minimale par rapport à toute clôture de voisinage et de tout arbre = **3 m**

→ Matériaux filtrants

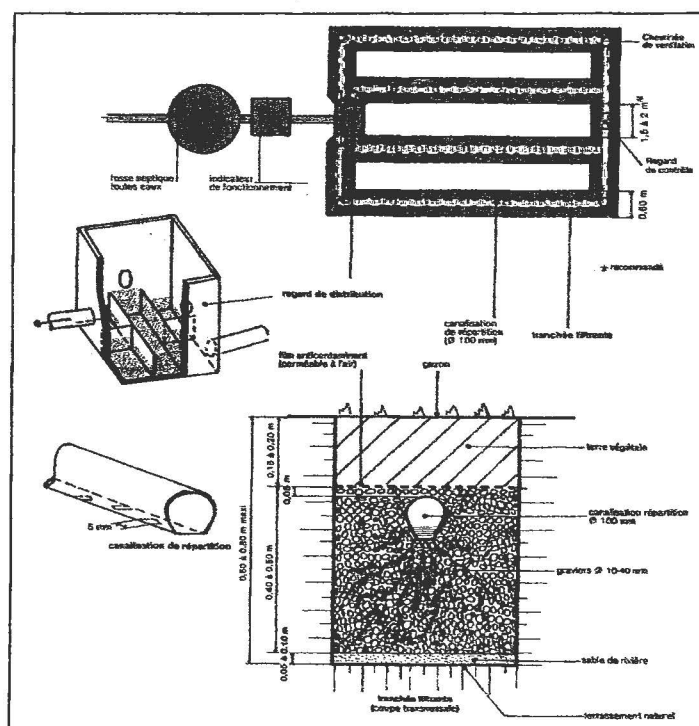
Le gravier et sable doivent être lavés de façon à éliminer les fines.

Les graviers et les sables sont stables à l'eau (matériaux siliceux recommandés) ;

La granulométrie des graviers est comprise entre 10 et 40 mm ;

La granulométrie moyenne standard et comprise entre 0,8 et 3,15 mm

fig 4 : principe d'un champ épandage faible profondeur



Remarque : une adaptation technique est nécessaire dans les terrains dont la pente est comprise entre 5 et 10 %.

- **Traitement par filtre à sable à flux vertical non drainé :**

Le filtre à sable vertical non drainé reçoit les effluents prétraités. Du sable lavé se substituant au sol naturel est utilisé comme système épurateur et le sol en place comme moyen dispersant (système d'infiltration).

→ Dimensionnement :

- surface minimale de 25 m² avec 5 m² supplémentaire par pièce principale au-delà de 5.
- largeur 5 m, longueur 5 m.
- végétation à planter sur le filtre : herbe uniquement.

→ Condition de mise en place d'un épandage :

Contraintes liées aux reculs à observer par rapport au voisinage et à l'habitation :

- distance minimale à respecter avec un puits d'eau potable = **35 m**
- l'emplacement doit être situé hors zone de circulation, stationnement, cultures, plantations et stockage de charge lourde
- distance minimale de l'habitation = **5 m**
- distance minimale par rapport à toute clôture de voisinage et de tout arbre = **3 m**

→ Matériaux filtrants

Le gravier et sable doivent être lavés de façon à éliminer les fines.

Les graviers et les sables sont stables à l'eau (matériaux siliceux recommandés) ;

La granulométrie des graviers est comprise entre 10 et 40 mm ;

La granulométrie moyenne standard est comprise entre 0,8 et 3,15 mm

• Tranchées d'infiltration en terrain de pente supérieure à 5 %

Conception : D'après la norme XP P 16-603, la réalisation de tranchées d'infiltration est à proscrire sur des terrains de pente $> 10\%$. Mais la réalisation de tranchées est possible dans le cas où des terrasses sont aménagées.

Réalisation : Les tranchées d'infiltration doivent être :

- horizontales,
- peu profondes,
- réalisables perpendiculairement à la plus grande pente.

Prescriptions particulières : Les matériels et matériaux sont les mêmes qu'en terrain plat. La mise en place est identique, sauf dans le dimensionnement des fouilles de tranchées :

- tranchées séparées de 3 m minimum de sol naturel, soit 3,5 m d'axe en axe, et à une profondeur comprise entre 0,60 m et 0,80 m,
- malgré la pente, l'eau ne doit pas avoir un chemin préférentiel dans l'épandage. Le départ de chaque tuyau plein du regard de répartition est horizontal sur au moins 0,50 m.

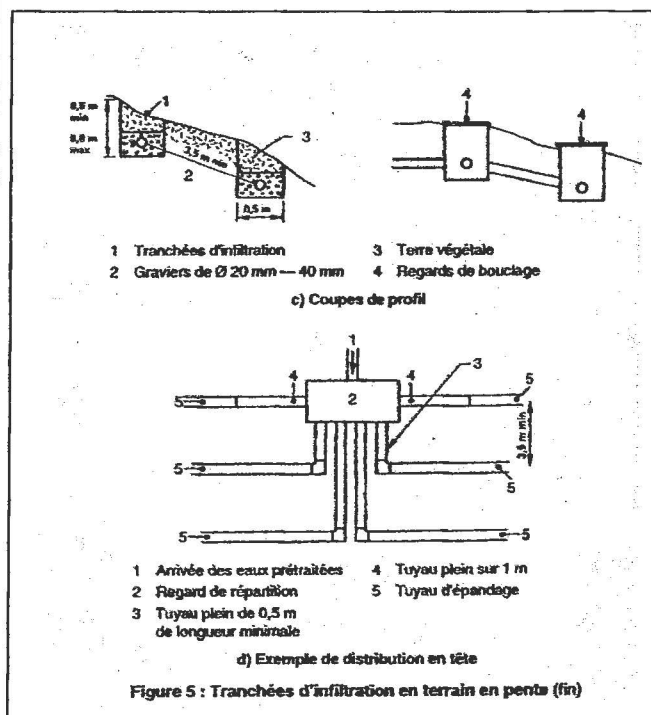
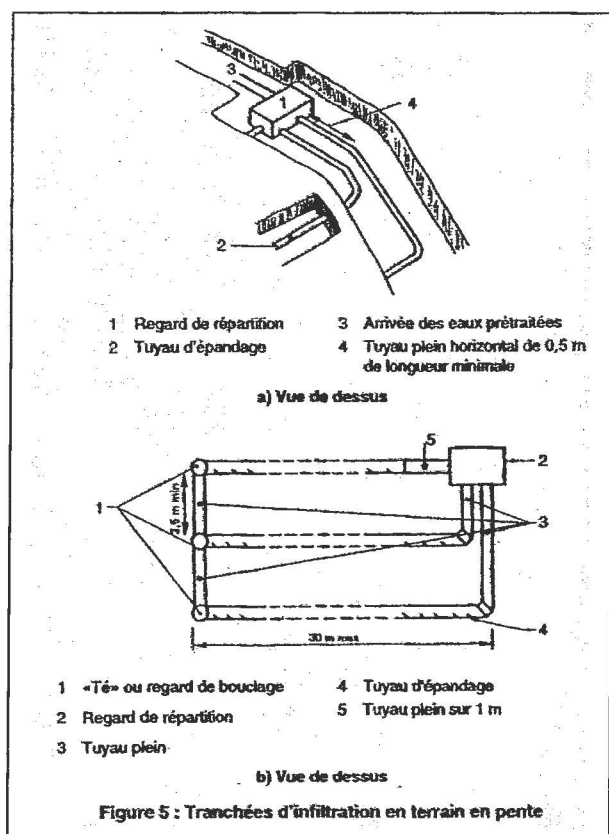


Figure 5 : Tranchées d'infiltration en terrain en pente (suite)

Figure 5 : Tranchées d'infiltration en terrain en pente

• Tertre d'infiltration non drainé

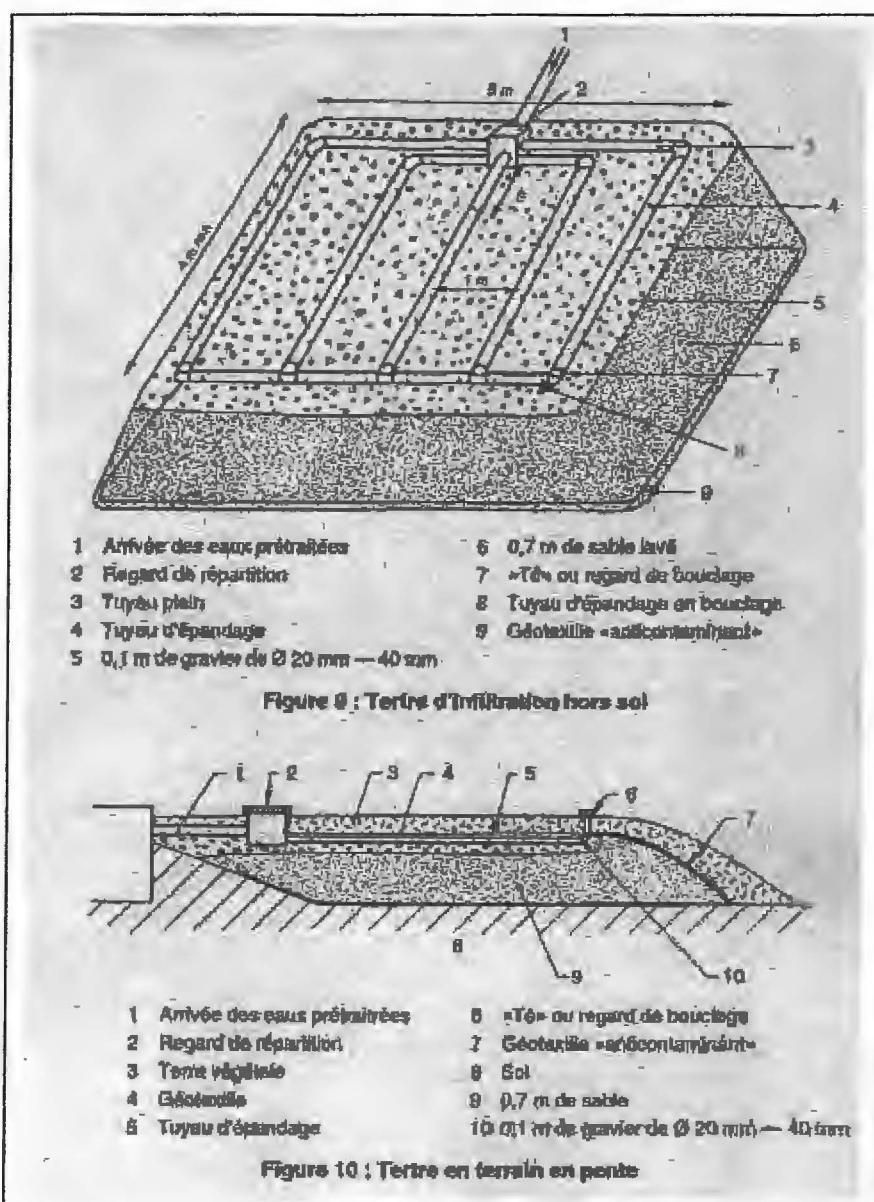
Le tertre d'infiltration reçoit les effluents prétraités issus d'une habitation sur élevée, ou d'une pompe de relevage.

Il utilise un matériau d'apport granulaire comme système épurateur et le sol comme milieu dispersant (système d'infiltration).

Il peut s'appuyer sur une pente, être en partie enterré ou être totalement hors sol.

Conditions de mise en œuvre : Utile comme palliatif pour les réhabilitations en zones inondables.

Inconvénients : Imperméabilisation difficile des parois du tertre. Il faut s'assurer de la perméabilité du sol à la base du tertre. Ce type de dispositif nécessite un relevage obligatoire des effluents prétraités si l'habitation n'est pas surélevée, ainsi qu'une étude particulière sur la stabilité des terres et les risques d'affouillement.



Deux types de tertres non drainés en fonction de la pente du terrain naturel

SECTEUR A : Collonge

Morphologie :

Le secteur se situe au Nord-Est du bourg.

Les pentes sont comprises entre 2 et 5 % dans la majeure partie de cette zone.

Sur les zones testées, la pente est inférieure à 2 %.

Géologie / Pédologie :

Le substratum géologique local est représenté par les calcaires plus ou moins argileux du Lias inférieur.

Ces formations sont recouvertes par une faible épaisseur (0,40 à 1,00 m) de colluvions argileuses à limoneuses (cf. sondage à la tarière).

Contexte sanitaire :

La zone étudiée ne présente pas de contexte sanitaire particulier. Aucune nappe d'eau souterraine n'a pu être détectée. D'après les investigations menées, aucun puits de particulier ou d'exploitation agricole n'a été recensé.

Essais d'infiltration :

Un essai d'infiltration de type Porchet à niveau constant a été effectué sur le secteur. Les résultats obtenus sont les suivants :

formation testée	essais	profondeur	perméabilité
Argile limoneuse et limon argileux	P1	0,15 m	119,3 mm/h

Aptitude à l'assainissement autonome :

Les critères S.E.R.P. retenus pour déterminer l'aptitude à l'assainissement autonome montrent :

- le Sol	perméabilité bonne	<u>caractéristique</u> : très favorable
- l'Eau	pas d'eau	<u>caractéristique</u> : très favorable
- la Roche	< 1 m et > 0,50 m	<u>caractéristique</u> : peu favorable
- la Pente	de 2 à 5 %	<u>caractéristique</u> : favorable

Les valeurs obtenues sont compatibles avec la réalisation d'assainissements autonomes par filtre à sable non drainé si l'épaisseur de terrain de couverture le permet ou par tertre hors sol si l'épaisseur est insuffisante. Si le fond de ces filières repose sur le substratum calcaire celui-ci devra impérativement être fissuré et un géotextile anti-contaminant devra être disposé pour conserver le sable du dispositif.

Zone classée en **jaune** l'épaisseur des sols est trop faible pour envisager les filières classiques d'assainissement de type tranchées d'infiltration.



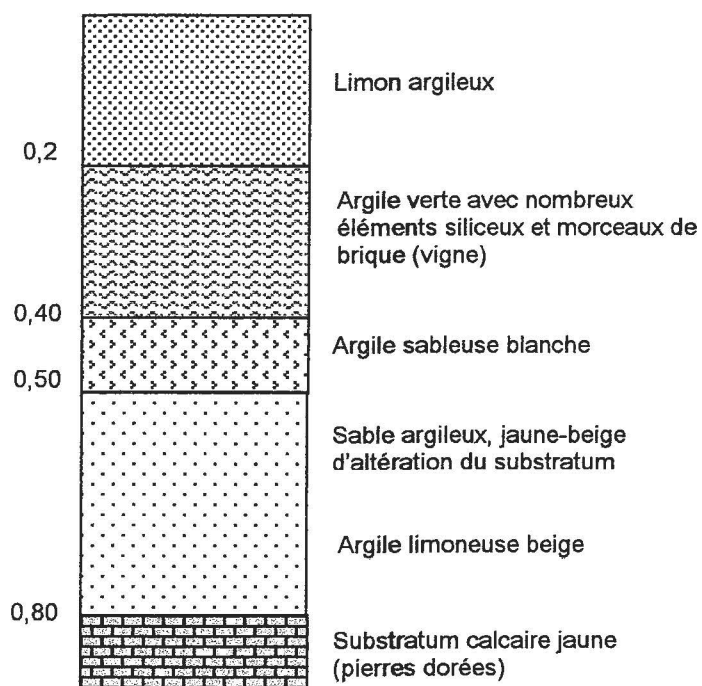
Secteur : COLLONGES

SONDAGES DE RECONNAISSANCE
et
ESSAIS D'INFILTRATION DE TYPE PORCHET

Coupe lithologique 1/10

**Sondage à la tarière
manuelle**

T8



N.B : Pas de venue d'eau

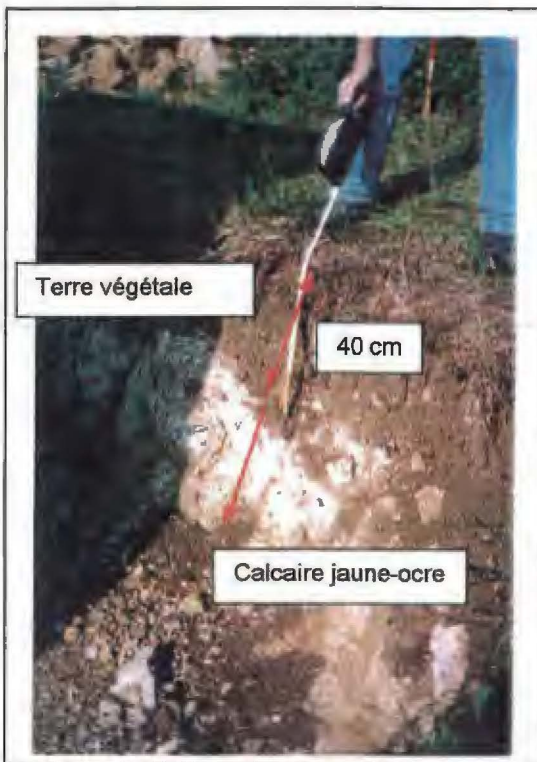
Secteur : COLLONGES

**SONDAGES DE RECONNAISSANCE
et
ESSAIS D'INFILTRATION DE TYPE PORCHET**

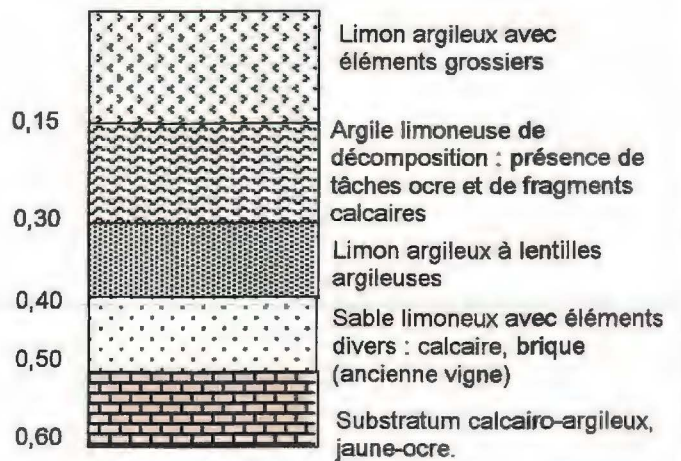
Coupe lithologique 1/10

**Sondages à la tarière
manuelle**

T1

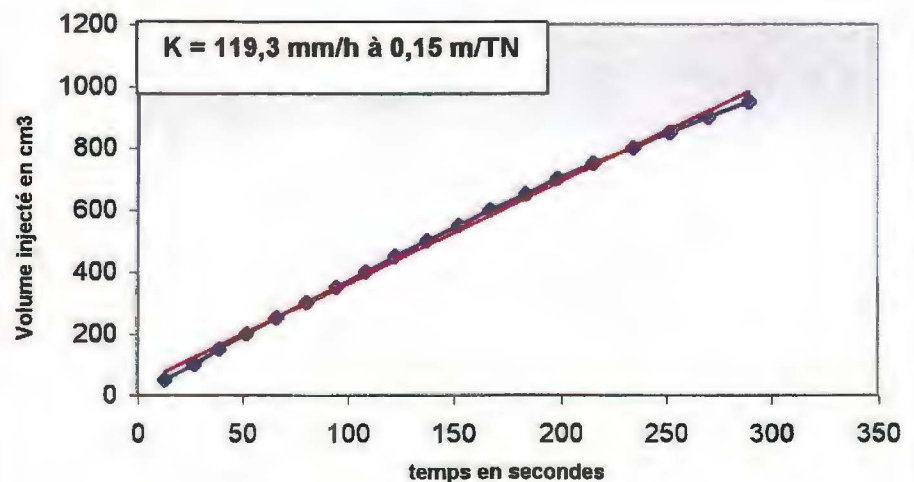


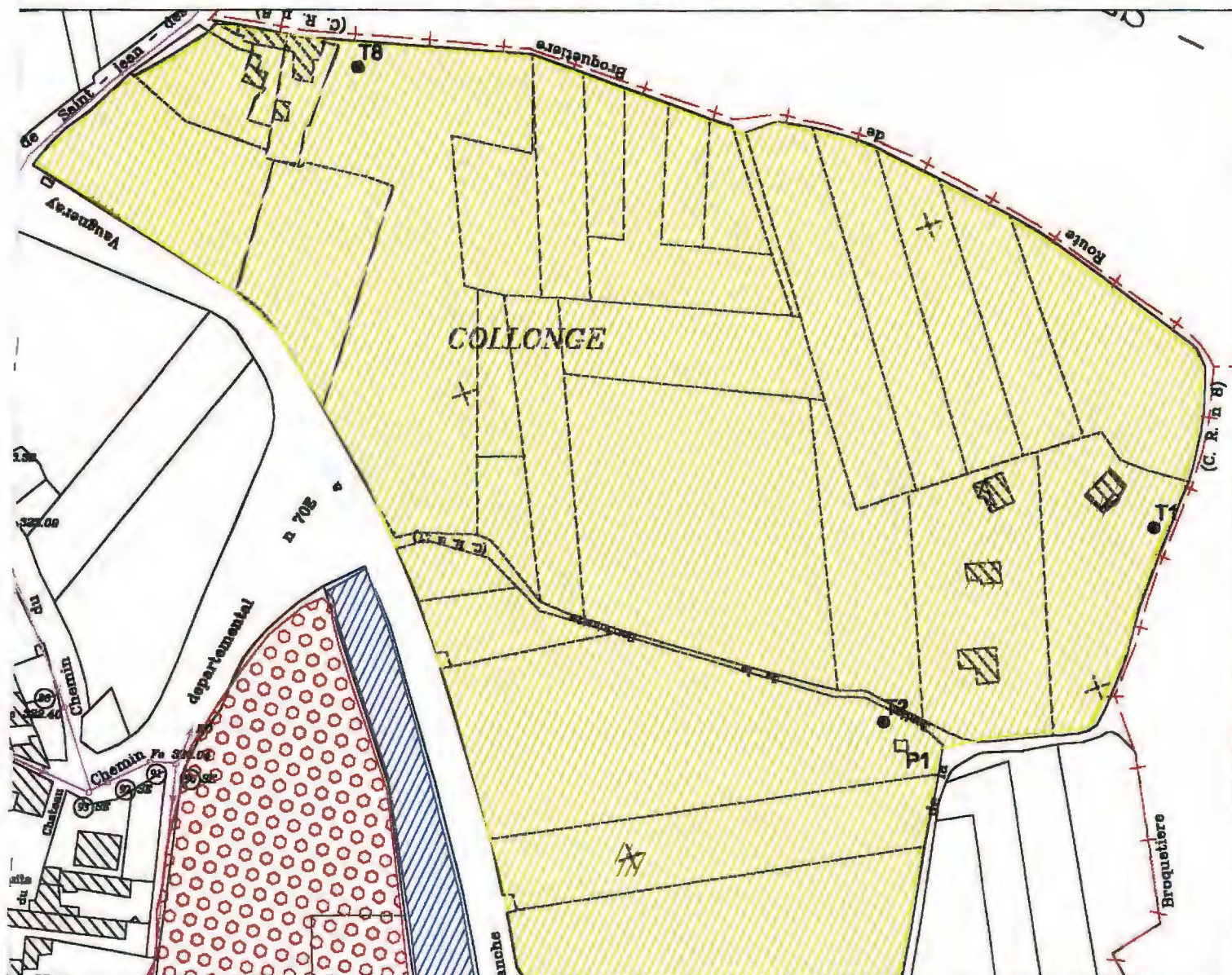
T2



N.B : Pas de venue d'eau

**Essais d'infiltration Porchet
à niveau constant**





LEGENDE :

- **T1-T2-T8 : Tarières**

- ☐
- P1 : Essai Porchet (test de perméabilité)

- 
- Zone jaune**
Décoloration

- Pédologie : Collonges Bas : Calcaire jaune**
Collonges Haut : sable argileux

Perméabilité : 119 mm/h

Epandage: Collonge Bas : Tertres

Collonge Haut : Filtre à sable vertical non drainé

- 
- Zone rouge liée aux contraintes naturelles**

- 
- Zone bleue liée aux écoulements d'eau



SECTEUR B : La Garenne

Morphologie :

Le secteur d'étude se situe à 600 m environ au Sud-Sud-Est du bourg de la commune de BELMONT.

Les pentes du terrain naturel sont comprises entre 2 et 10 % dans le Nord du Hameau, mais peuvent dépasser 10 % dans la partie Sud.

L'essai a été effectué dans la partie Nord du Hameau, dans une parcelle en prairie.

Géologie :

Le substratum géologique local est représenté par des grès quartzeux feldspathiques, rencontré à environ 1 m de profondeur.

Ces formations sont recouvertes par des horizons de texture variable, pouvant aller du limon argileux à fragment gréseux, à des sables ocres. Ces horizons hétérogènes correspondent à des niveaux d'altération du substratum (cf sondages à la tarière).

Pédologie :

Trois sondages à la tarières ont permis de mettre en évidence les coupes de sol suivantes :

T3

- 0.00 – 0.15 m	Terre végétale
- 0.15 – 0.20 m	Limon argileux de couleur rouge
- 0.20 – 0.85 m	Limon argileux brun-rouge, avec éléments de décomposition du substratum
- 0.85 – 1.05 m	Grès quartzeux feldspathique

T4

- 0.00 – 0.30 m	Terre végétale
- 0.30 – 2.30 m	Horizon d'altération du substratum
- 2.30 – 4.60 m	Grès rose quartzeux feldspathique

T5

- 0.00 – 1.00 m	Sable ocre
- 1.00 – 1.20 m	Grès rose quartzeux feldspathique

Contexte sanitaire :

La zone étudiée ne présente pas de contexte sanitaire particulier. Aucune nappe d'eau souterraine n'a pu être détectée et aucun problème de fonctionnement des dispositifs d'assainissement autonome n'a été signalé.

Les sondages de reconnaissance, descendus à 1.20 m de profondeur, n'ont pas rencontré de venue d'eau.

Essais d'infiltration :

Un essai d'infiltration de type Porchet à niveau constant a été effectué sur le secteur.
Les résultats obtenus sont les suivants :

formation testée	essais	profondeur	perméabilité
Limons argileux	P2	0,15 m	157 mm/h

Aptitude à l'assainissement autonome :

Les critères S.E.R.P. retenus pour déterminer l'aptitude à l'assainissement autonome montrent :

- le Sol	perméabilité importante	<u>caractéristique</u> : très favorable
- l'Eau	> 3 m	<u>caractéristique</u> : très favorable
- la Roche	1,5 à 1 m	<u>caractéristique</u> : peu favorable
- la Pente	2 à 5 %	<u>caractéristique</u> : favorable

Les valeurs obtenues sont compatibles avec la réalisation d'assainissements autonomes par champ d'épandage à faible profondeur (tranchée filtrante).

Zone classée en vert : la capacité des sols à l'évacuation des effluents est très importante et l'horizon d'altération du substratum constitue un horizon de filtration des effluents.

Dans les parcelles où la pente est < 5 % : La mise en place de tranchées d'infiltration est tout à fait envisageable.

Par contre, dans les parcelles de pente comprise entre 5 et 10 %, il est nécessaire de prendre des dispositions particulières pour l'installation des tranchées d'infiltration (cf. note sur les tranchées d'infiltration en terrain en pente supérieure à 5 %).

Pour les secteurs dont la pente dépasse 10 %, il faut prévoir des mesures plus contraignantes et notamment la mise en place d'une plate forme dans une zone où l'épaisseur des terrains de couverture est suffisamment importante pour permettre l'épuration des effluents.

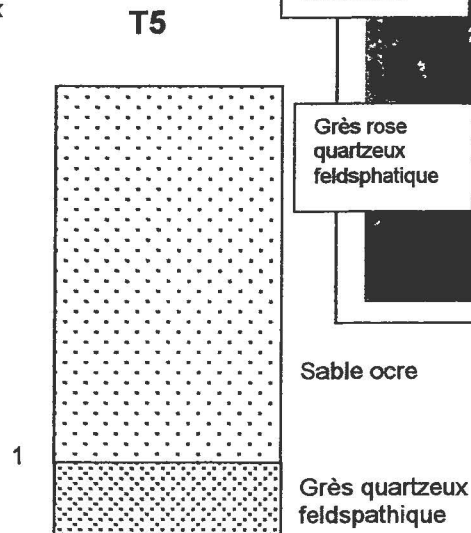
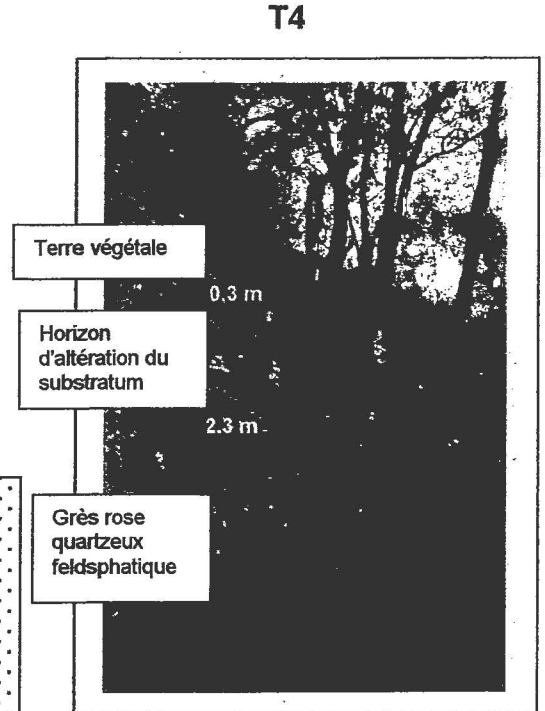
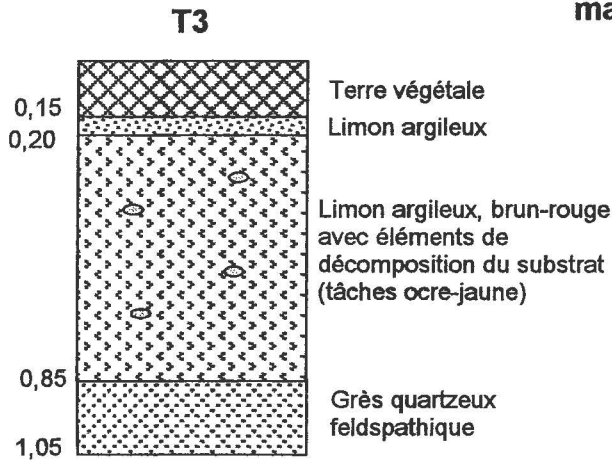
Si cette épaisseur est insuffisante (affleurement du substratum rocheux), la mise en place de dispositifs d'assainissement autonome est déconseillée.

Secteur : GARENNE

**SONDAGES DE RECONNAISSANCE
et
ESSAIS D'INFILTRATION DE TYPE PORCHET**

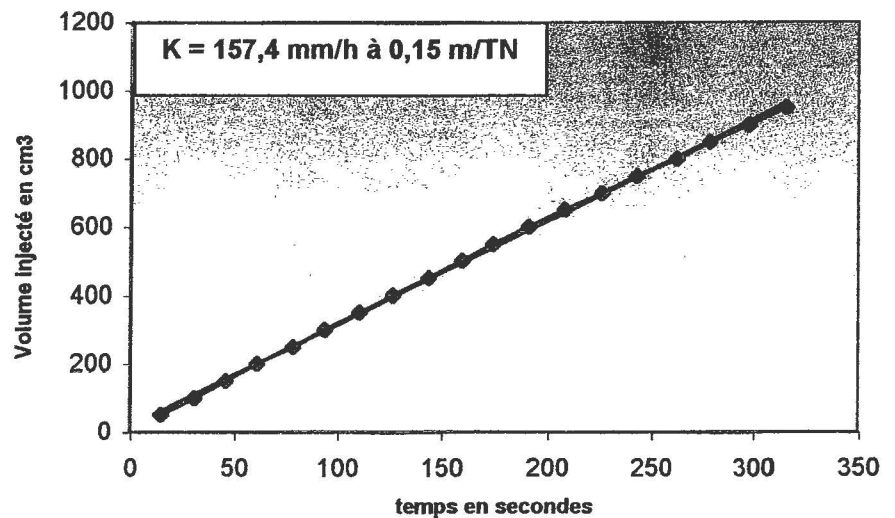
Coupe lithologique 1/20

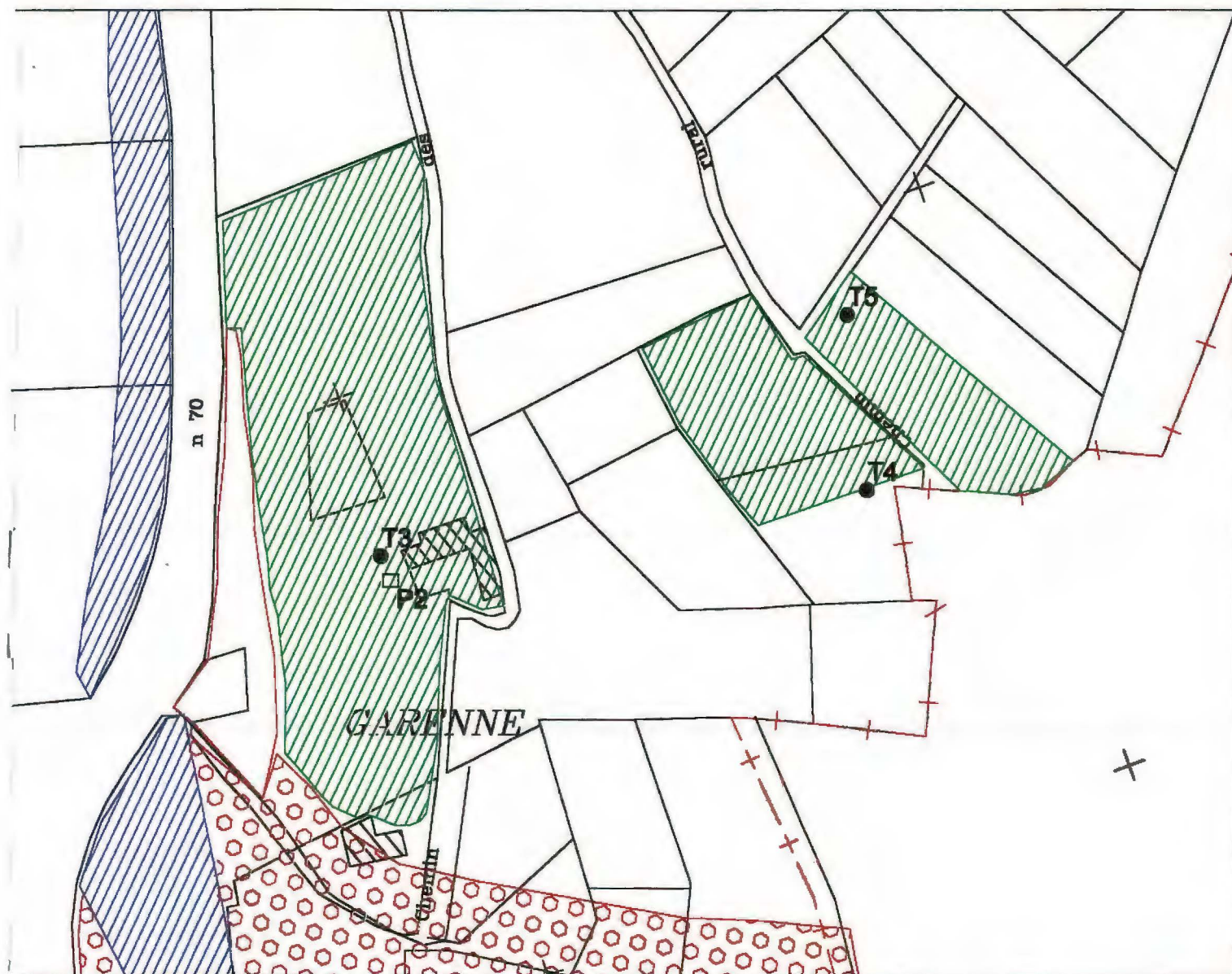
**Sondages à la tarière
manuelle**



N.B : Pas de venue d'eau

**Essais d'infiltration Porchet
à niveau constant**





LEGENDE :

- T3-T4-T5 : Tarières
- P2 : Essai Porchet (test de perméabilité)
- Zone verte
- Pédologie : limon argileux et sable
- Perméabilité : 154 mm/h
- Epandage: Tranchées d'infiltration

-  Zone rouge liée aux contraintes naturelles
-  Zone bleue liée aux écoulements d'eau



SECTEUR C : Le Pont

Morphologie :

Les secteurs d'étude se situent dans la pointe Sud de la commune de BELMONT, à environ 900 m du bourg.

Les pentes du terrain naturel sont comprises entre 2 et 5 % dans la hameau du Pont Bas, et la Pont Haut présente des pentes > 10 %.

L'ensemble des sondages a été effectué dans le secteur du Pont Bas, dans des jardins de particuliers.

Géologie :

Le substratum géologique local est représenté des roches métamorphiques complexes, appartenant à la série de la Brevenne.

Dans le secteur du Pont bas, ces formations sont recouvertes par les alluvions limono-argileuses à sablo-limoneuses de l'Azergues (cf. sondages à la tarière).

Dans le Pont haut, le substratum est subaffleurant.

Pédologie :

Deux sondages à la tarière manuelle (T6 – T7) ont été réalisés dans le secteur du Pont Bas. Les résultats observés sont les suivants :

T6

- | | |
|-----------------|--|
| - 0.00 – 1.00 m | Limon argileux avec fragments du socle |
| - 1.00 – 1.20 m | Roche métamorphique (bloc ou substratum ?) |

T7

- | | |
|-----------------|----------------|
| - 0.00 – 0.20 m | Limon |
| - 0.20 – 0.60 m | Sable limoneux |
| - 0.60 – 1.00 | Limon sableux |

Contexte sanitaire :

La zone étudiée ne présente pas de contexte sanitaire particulier.

Aucune nappe d'eau souterraine n'a pu être détectée. Cependant, il est possible que la nappe d'accompagnement de l'Azergues soit présentes dans les terrains situés en aval de la route départementale.

Les sondages de reconnaissance, descendus à 1,20 m de profondeur, n'ont pas rencontré de venues d'eau.

Essais d'infiltration :

Un essai d'infiltration de type Porchet à niveau constant a été effectué sur le secteur. Les résultats obtenus sont les suivants :

formation testée	essais	profondeur	perméabilité
Limon argileux avec fragments du socle	P3	0,15 m	177 mm/h

Aptitude à l'assainissement autonome :

Les critères S.E.R.P. retenus pour déterminer l'aptitude à l'assainissement autonome montrent :

- | | | |
|------------|-------------------------------|---|
| - le Sol | perméabilité importante | <u>caractéristique</u> : très favorable |
| - l'Eau | > 3 m | <u>caractéristique</u> : très favorable |
| - la Roche | Pont Bas : > 1 m | <u>caractéristique</u> : favorable |
| | Pont Haut : < 0,50 m | <u>caractéristique</u> : exclue |
| - la Pente | Pont Bas : 2 à 5 % | <u>caractéristique</u> : favorable |
| | Pont Bas : de 2 à 10 % | <u>caractéristique</u> : favorable à exclue |

Dans le secteur du **Pont Bas** : les valeurs obtenues sont compatibles avec la réalisation de dispositifs d'assainissements autonomes par champ d'épandage à faible profondeur (tranchée filtrante).

La perméabilité du substratum est suffisamment importante pour permettre l'évacuation des effluents et l'épaisseur des horizons limono-argileux et sableux permettra une épuration satisfaisante des effluents.

Zone classée en **vert** : Ce secteur est donc favorable à la mise en place de filières d'assainissement classiques.

Dans le secteur du **Pont Haut** : Les valeurs obtenues ne sont pas compatibles avec la mise en place de filières d'assainissement autonomes classiques.

Dans la partie sud du secteur, l'affleurement du substratum est un obstacle à l'installation de tels dispositifs et l'épaisseur des terrains de couverture est trop insuffisante (< 0,5 m) pour permettre une épuration correcte des effluents.

De plus, dans la partie Est du secteur, les pentes naturelles sont supérieures à 10 %.

La combinaison de ces deux facteurs exclue la mise en place de filières d'assainissement autonome.

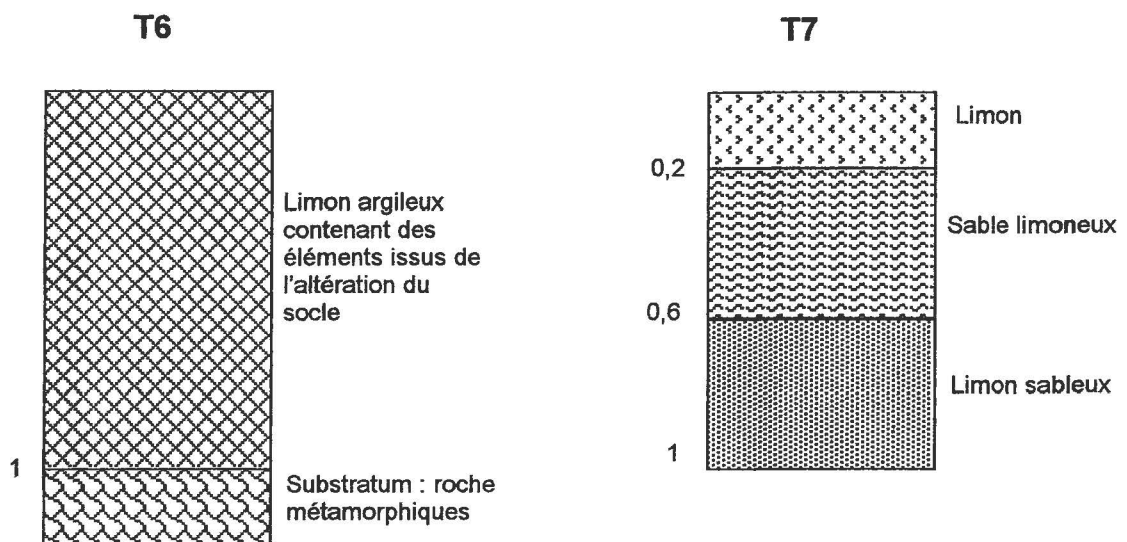
Cette zone classée est donc classée en **rouge** : Dans ce secteur la mise en place de dispositifs d'assainissement autonome est à proscrire.

Secteur : AU PONT BAS

SONDAGES DE RECONNAISSANCE
et
ESSAIS D'INFILTRATION DE TYPE PORCHET

Coupe lithologique 1/20

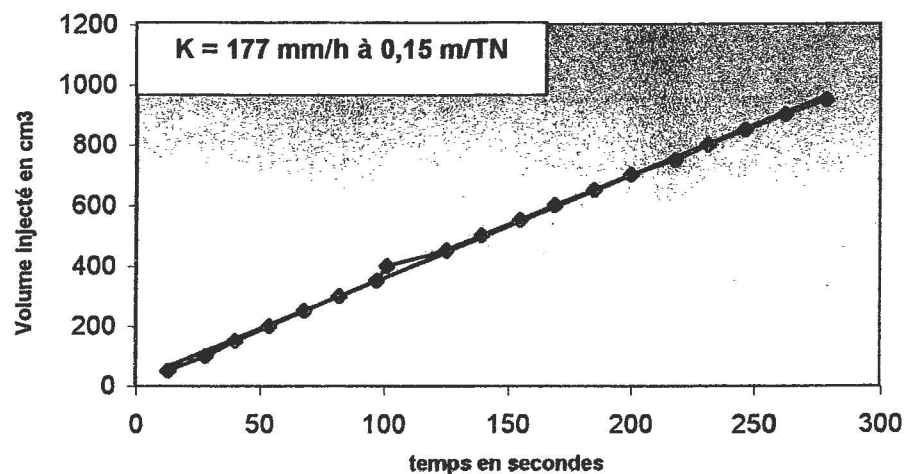
**Sondages à la tarière
manuelle**



N.B : Pas de venue d'eau.

1

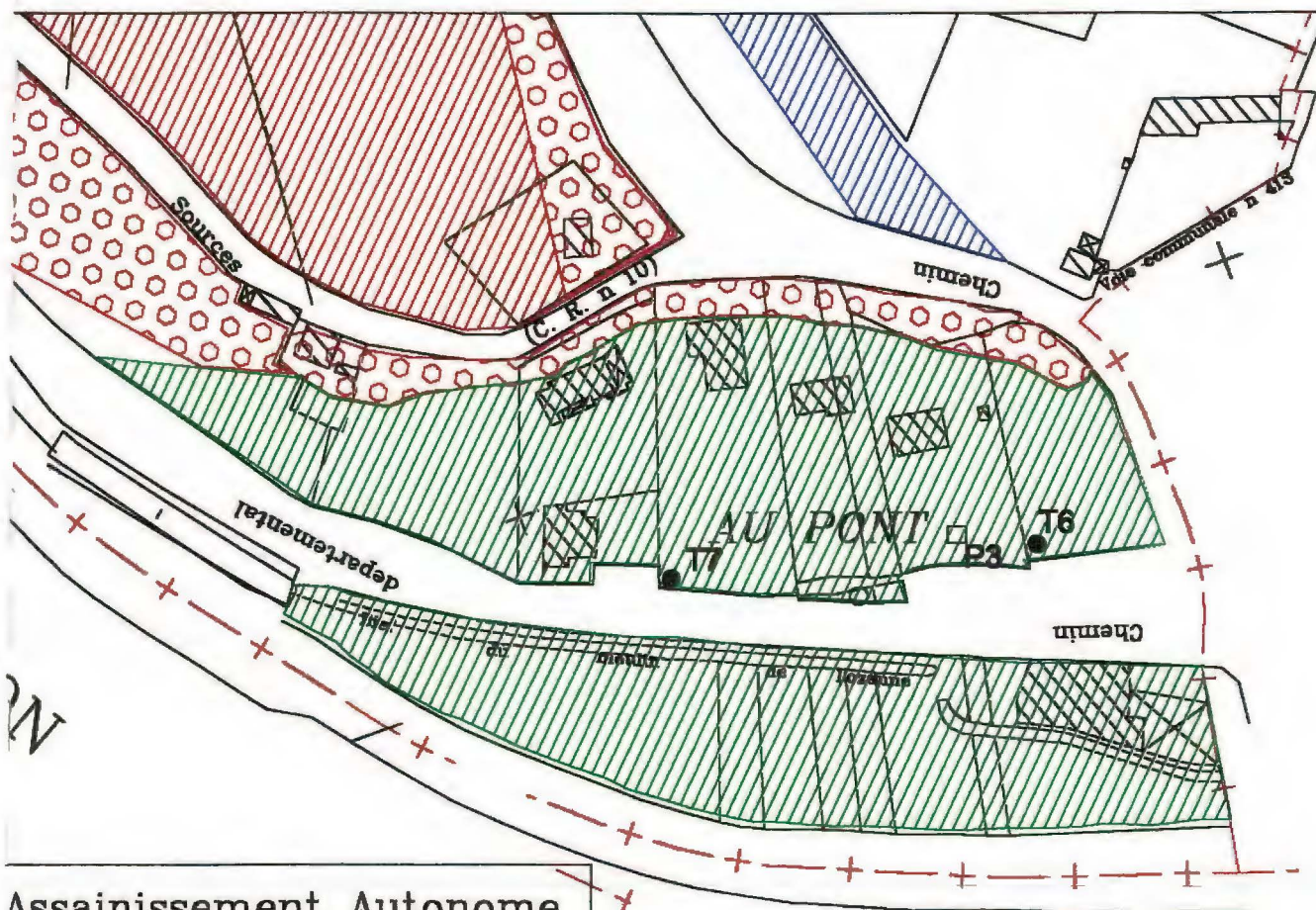
**Essais d'infiltration Porchet
à niveau constant**



Secteur : AU PONT HAUT

PHOTOGRAPHIES D'AFFLEUREMENTS
GEOLOGIQUES





Assainissement Autonome

lié aux contraintes naturelles

inapte à l'assainissement autonome

apte à l'assainissement autonome

LEGENDE :

● T6-T7 : Tarières

□ P3 : Essai Porchet (test de perméabilité)

Zone verte

Pédologie : limon argileux et sableux

Perméabilité : 177 mm/h

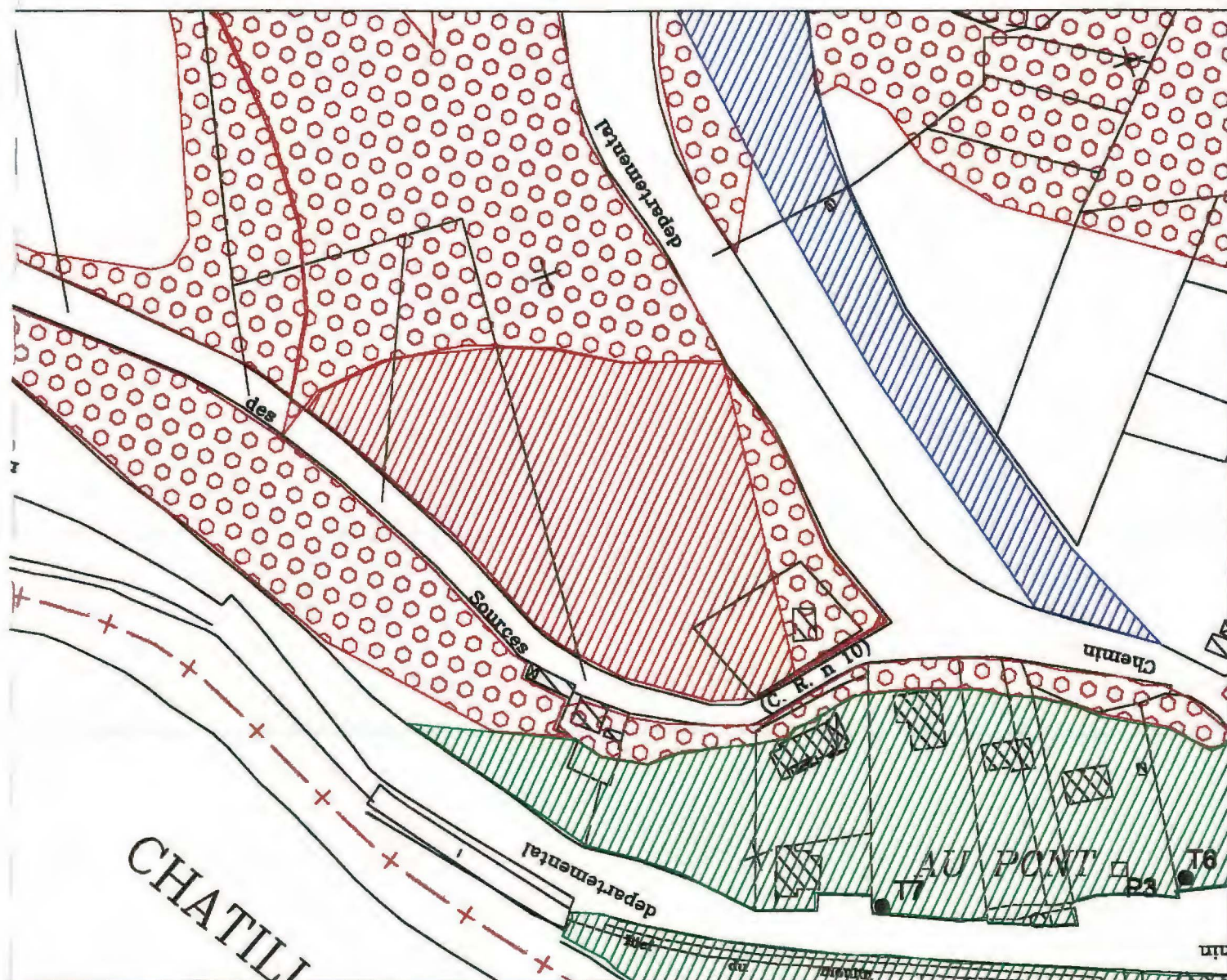
Epandage : Tranchées d'infiltration

 Zone rouge liée aux contraintes naturelles

 Zone bleue liée aux écoulements d'eau

 Zone rouge : inapte à l'assainissement autonome
Pédologie : substratum affleurant





LEGENDE :

- Zone verte (Pont Bas)
- Zone rouge : inapte à l'assainissement autonome
Pédologie : substratum affleurant

- Zone rouge liée aux contraintes naturelles
- Zone bleue liée aux écoulements d'eau



V – CONCLUSION

Le résumé de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome par secteur est présenté dans le tableau suivant :

Secteur	Zones	Epandage
A - Collonge	jaune	filtre à sable à flux vertical ou tertre
B - La Garenne	vert	45 m de tranchées filtrantes
C - Le Pont Bas	vert	45 m de tranchées filtrantes
C - Le Pont Haut	rouge	exclue

L'épaisseur des terrains de couverture est faible sur l'ensemble du territoire communal. Ce constat est peu favorable à la mise en œuvre des filières d'assainissement autonome.

Cependant dans les secteurs C (Pont Bas) et B, elle est suffisante pour la réalisation des filières classiques. Dans le secteur A, on bénéficiera de la diffusion latérale et éventuellement de la fracturation du rocher pour évacuer les effluents après traitement par des filières de type filtre à sable à flux vertical ou des tertres, si l'épaisseur des terrains de couverture est trop faible.

En conséquence, les recommandations suivantes seront à prendre en compte :

- on favorisera la collecte des effluents et le traitement par des filières collectives dans les zones où le raccordement est possible,
- dans le secteur C du Pont Bas, dans le cas où des filières sont implantées en zone inondable, ce sont les tertres d'infiltration non drainés qui seront mis en œuvre. Dans ce cas une étude sera nécessaire pour définir la géométrie de l'ouvrage en fonction du risque d'inondation.
- dans les zones d'habitats dispersés, les filières autonomes devront être adaptées au contexte géologique, en respectant les directives énumérées ci-dessus.

La réalisation d'études de conception au cas par cas est souhaitable dans le secteur de Collonge. Les filières pourront ainsi être adaptées de manière spécifique au terrain.

Département du Rhône

- - - -

Commune de Belmont d'Azergues

SIVU de la Pray



- - - -

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

- - - -

Notice explicative du zonage d'assainissement

SAUNIER Environnement
Ingénieurs Conseils

- Novembre 2001 -

SOMMAIRE

1 Rappel sur les objectifs du zonage d'assainissement	1
2 Rappels des résultats de l'étude de schéma directeur	2
2.1 Données générales	2
2.2 Etat actuel de l'assainissement collectif	2
2.3 Etat de l'assainissement non collectif	3
2.4 Faisabilité de l'assainissement individuel	3
2.5 Cartographie des filières	3
3 Choix de la collectivité	4
3.1 Description du scénario retenu – raisons des choix	4
3.1.1 Zones d'assainissement collectif	5
3.1.2 Zone d'assainissement individuel	6
4 Gestion des eaux pluviales	7
4.1 Résultats de l'étude diagnostique et actions correctives	7
4.2 Politique préventive	7
4.2.1 Politique générale	8
4.2.2 Cas particuliers des zones urbanisables à court terme de Belmont	9
5 Impact du scénario global retenu sur le prix de l'eau	10
5.1 Les aides publiques potentielles	10
5.2 Appréciation de l'incidence financière des travaux	11
6 Eléments sur les coûts liés à l'assainissement individuel	14
6.1 Coût d'investissement en équipements d'assainissement autonome	14
6.1.1 Le coût de fonctionnement des équipements d'assainissement autonome	15
6.1.2 Le devenir des matières de vidanges	15
6.1.3 La gestion et l'entretien des équipements d'assainissement autonome	15
6.1.4 Aides financières	15
7 Conclusion	17

Rappel sur les objectifs du zonage d'assainissement

Conformément à l'article 35 de la Loi sur l'Eau de 1992 et à l'article L372-3 du Code des Communes, la commune de Belmont doit délimiter son zonage d'assainissement collectif et non collectif en précisant :

- le périmètre d'assainissement collectif où la commune doit assurer la collecte, l'épuration et le rejet au milieu naturel des eaux usées domestiques. La commune devra également se charger de la gestion, de la valorisation et du stockage des boues excédentaires d'épuration issues du traitement
- par différence, les zones d'assainissement non collectif où la commune est tenue d'assurer le contrôle des installations d'assainissement autonome et, si elle le décide, leur entretien. Le conseil et l'assistance technique aux usagers restent souhaitables à l'avenir par le biais d'un service d'assainissement non collectif à constituer.

Le tracé du périmètre est établi sur un fond cadastral actualisé à l'échelle 1/5 000ème. Il s'agit d'un document qui sera soumis à enquête publique par la commune. Lorsque le plan de zonage sera approuvé, il constituera une pièce importante opposable aux tiers.

En effet, toute attribution nouvelle de certificat d'urbanisme sur la commune tiendra compte du plan de zonage d'assainissement. La gestion collective ou autonome des eaux usées sera donc définie par les nouveaux permis de construire. Si le projet relève de l'assainissement autonome, la carte de faisabilité de l'assainissement autonome apportera les éléments sur les filières techniques appropriées au contexte géologique.

- ☞ La carte des sols étant définie à partir de sondages ponctuels d'une part et d'autre part les sols étant par nature hétérogènes, il est fortement conseillé de valider la filière par un sondage sur la parcelle concernée.

Rappels des résultats de l'étude de schéma directeur d'assainissement

2.1 Données générales

La commune de Belmont est située à environ 25 km au Nord-Ouest de Lyon et appartient au Pays des Pierres Dorées (partie Sud du Beaujolais).

Elle comptait 613 habitants au dernier recensement INSEE (1999) avec 261 logements recensés dont 207 résidences principales. Entre 1990 et 1999, il a été observé une augmentation de population de l'ordre de 20% et cette tendance devrait se poursuivre.

La commune est dotée d'un P.O.S. révisé en 1998. L'habitat est concentré sur le centre historique et des lotissements plus récents se sont développés en périphérie.

2.2 Etat actuel de l'assainissement collectif

La commune est équipée d'un réseau d'assainissement de type unitaire dans le bourg ancien et séparatif dans les lotissements plus récents et les dernières tranches de travaux. Il dessert la quasi-totalité des habitants (taux de raccordement de l'ordre de 90%).

Le réseau fonctionne gravitairement et achemine les effluents de la commune jusqu'à un poste de relevage à l'aval du réseau qui les renvoie vers la station d'épuration de Chatillon d'Azergues.

Des mesures de débits ont été réalisées et ont permis de quantifier et localiser les apports d'eaux parasites et survolumes pluviaux (cf. rapports d'étude du diagnostic du réseau d'assainissement – Phase 2). Il a été montré en particulier que :

- la présence des eaux parasites permanentes était un problème important avec des infiltrations souvent très diffuses
- la nappe avait une influence certaine sur les réseaux.

2.3 Etat de l'assainissement non collectif

17 habitations sont concernées par l'assainissement individuel. Des visites ont été effectuées auprès de ces logements pour connaître les dispositifs d'assainissement existants (cf. rapport d'étude – Phase1). Il en ressort que la plupart ne sont pas conformes.

2.4 Faisabilité de l'assainissement individuel

Les études de sols réalisées ont permis d'établir la carte d'aptitude des sols à l'assainissement individuel.

Sur l'ensemble de la commune de Belmont, les terrains de couverture sont perméables en raison de leur nature limoneuse ou sableuse, mais leur épaisseur est extrêmement réduite. Ceci est peu favorable à la mise en œuvre des filières d'assainissement individuel.

Dans les secteurs de la Garenne et du Pont Bas, elle est cependant suffisante pour la réalisation des filières classiques.

Dans le secteur de Collonge, on bénéficiera de la diffusion latérale et éventuellement de la fracturation du rocher (substratum calcaire) pour évacuer les effluents après traitement par des filières de type filtre à sable à flux vertical ou en tertres si l'épaisseur des terrains de couverture est trop faible.

2.5 Cartographie des filières

Sur la carte d'aptitude des sols :

- les zones cartographiées en vert correspondent à des zones aptes à l'assainissement autonome
- les zones cartographiées en jaune correspondent à des zones aptes à l'assainissement autonome sous réserve
- les zones cartographiées en rouge correspondent à des zones inaptées à l'assainissement autonome (à proscrire sauf cas particuliers, auquel cas des filières spécifiques type fosse étanche ou filtre compact seront à définir au cas par cas)

3

Choix de la collectivité

Les scénarios d'assainissement envisageables ont été présentés à la commune lors de la réunion de phase 3 de l'étude de Schéma Directeur d'Assainissement en tenant compte de l'intérêt technique et économique.

Remarque préalable sur la portée du zonage d'assainissement : Extrait de la Circulaire du 22 mai 1997

« La délimitation des zones relevant de l'assainissement collectif ou non collectif, n'a pas pour effet de rendre ces zones constructibles. Ainsi, le classement d'une zone en zone d'assainissement collectif a simplement pour effet de déterminer le mode d'assainissement qui sera retenu et ne peut avoir pour effet :

- ni d'engager la collectivité sur un délai de réalisation des travaux d'assainissement*
- ni d'éviter au pétitionnaire de réaliser une installation d'assainissement individuel conforme à la réglementation dans le cas où la date de livraison des constructions est antérieure à la date de desserte des parcelles par le réseau d'assainissement*
- ni de constituer un droit pour les propriétaires des parcelles concernées et les constructeurs qui viennent y réaliser des opérations, à obtenir gratuitement la réalisation des équipements publics d'assainissement individuel nécessaire à leur desserte »*

3.1 Description du scénario retenu – raisons des choix

Les solutions retenues pour chaque secteur étudié ainsi que les raisons du choix sont rappelées dans le tableau 3-a page suivante.